

ASSEMBLÉE NATIONALE

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SESSION ORDINAIRE DE 2023-2024

144^e séance

Compte rendu intégral

2^e séance du mardi 12 mars 2024

Les articles, amendements et annexes figurent dans le fascicule bleu ci-joint



**PREMIER
MINISTRE** Direction de l'information
légale et administrative

*Liberté
Égalité
Fraternité*

<http://www.assemblee-nationale.fr>

SOMMAIRE

PRÉSIDENTE DE MME YAËL BRAUN-PIVET

1. Questions au Gouvernement (p. 1822)

PRIX DES CARBURANTS (p. 1822)

M. Jean-Philippe Tanguy

M. Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'industrie et de l'énergie

M. Jean-Philippe Tanguy

FIN DE VIE (p. 1823)

M. Olivier Falorni

M. Gabriel Attal, Premier ministre

TRAVAILLEURS DES PLATEFORMES NUMÉRIQUES (p. 1824)

Mme Marietta Karamanli

Mme Catherine Vautrin, ministre du travail, de la santé et des solidarités

CARTE SCOLAIRE (p. 1824)

M. Yannick Monnet

Mme Nicole Belloubet, ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse

M. Yannick Monnet

INONDATIONS DANS LE GARD (p. 1825)

M. Patrick Vignal

M. Christophe Béchu, ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires

GRÈVE DES ENSEIGNANTS EN SEINE-SAINT-DENIS (p. 1826)

M. Jérôme Legavre

Mme Nicole Belloubet, ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse

M. Jérôme Legavre

Mme Nicole Belloubet, ministre

RAPPORT ANNUEL DE LA COUR DES COMPTES (p. 1827)

Mme Marie-Christine Dalloz

M. Thomas Cazenave, ministre délégué chargé des comptes publics

Mme Marie-Christine Dalloz

PROJET DE LOI SUR LA FIN DE VIE (p. 1828)

M. Didier Martin

Mme Catherine Vautrin, ministre du travail, de la santé et des solidarités

PROJET DE LOI SUR LA FIN DE VIE (p. 1828)

M. Laurent Panifous

Mme Catherine Vautrin, ministre du travail, de la santé et des solidarités

AIDE SOCIALE À L'ENFANCE (p. 1829)

Mme Sandrine Rousseau

Mme Sarah El Haïry, ministre déléguée chargée de l'enfance, de la jeunesse et des familles

Mme Sandrine Rousseau

Mme Sarah El Haïry, ministre déléguée

PROJET DE GRAND PORT MARITIME DE DUNKERQUE (p. 1830)

M. Paul Christophe

M. Christophe Béchu, ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires

SITUATION À GAZA (p. 1831)

Mme Farida Amrani

M. Stéphane Séjourné, ministre de l'Europe et des affaires étrangères

RELATIONS FRANCO-ALLEMANDES (p. 1832)

Mme Brigitte Klinkert

M. Jean-Noël Barrot, ministre délégué chargé de l'Europe

MAPRIMERÉNOV' (p. 1833)

Mme Véronique Louwagie

M. Christophe Béchu, ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires

Mme Véronique Louwagie

M. Christophe Béchu, ministre

RELATIONS AVEC LE QATAR (p. 1834)

Mme Florence Goulet

M. Franck Riester, ministre délégué chargé du commerce extérieur, de l'attractivité, de la francophonie et des Français de l'étranger

SITUATION EN HAÏTI (p. 1834)

Mme Eléonore Caroit

M. Stéphane Séjourné, ministre de l'Europe et des affaires étrangères

TRAVAILLEURS DES PLATEFORMES NUMÉRIQUES
(p. 1835)

Mme Danielle Simonnet

Mme Catherine Vautrin, ministre du travail, de la santé et des solidarités

SÉCHERESSE DANS LES PYRÉNÉES-ORIENTALES
(p. 1836)

Mme Sophie Blanc

M. Christophe Béchu, ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires

Suspension et reprise de la séance (p. 1836)

2. Déclaration du Gouvernement relative à l'accord de sécurité franco-ukrainien et à la situation en Ukraine, suivie d'un débat et d'un vote (p. 1837)

M. Gabriel Attal, Premier ministre

M. Boris Vallaud (SOC)

M. Laurent Marcangeli (HOR)

Mme Cyrielle Chatelain (Écolo-NUPES)

M. Fabien Roussel (GDR-NUPES)

M. Bertrand Panher (LIOT)

M. Sylvain Maillard (RE)

Mme Marine Le Pen (RN)

M. Arnaud Le Gall (LFI-NUPES)

M. Olivier Marleix (LR)

M. Jean-Louis Bourlanges (Dem)

M. Pierre Morel-À-L'Huissier (LIOT)

Mme Anne Genetet (RE)

Mme Sabine Thillaye (Dem)

M. Jean-Charles Larsonneur (NI)

M. Benjamin Haddad (RE)

M. Lionel Royer-Perreaut (RE)

M. Jean-Michel Jacques (RE)

M. Jean-Louis Bourlanges, président de la commission des affaires étrangères

M. Thomas Gassilloud, président de la commission de la défense nationale et des forces armées

M. Pieyre-Alexandre Anglade, président de la commission des affaires européennes

M. Stéphane Séjourné, ministre de l'Europe et des affaires étrangères

M. Sébastien Lecornu, ministre des armées

M. Gabriel Attal, Premier ministre

VOTE EN APPLICATION DE L'ARTICLE 50-1
DE LA CONSTITUTION (p. 1870)

Suspension et reprise de la séance (p. 1870)

3. Ordre du jour de la prochaine séance (p. 1870)

COMPTE RENDU INTÉGRAL

PRÉSIDENCE DE MME YAËL BRAUN-PIVET

Mme la présidente. La séance est ouverte.

(La séance est ouverte à quinze heures.)

1

QUESTIONS AU GOUVERNEMENT

Mme la présidente. L'ordre du jour appelle les questions au Gouvernement.

PRIX DES CARBURANTS

Mme la présidente. La parole est à M. Jean-Philippe Tanguy.

M. Jean-Philippe Tanguy. Monsieur le ministre de l'économie, les semaines, les mois et les années se suivent et se ressemblent pour les Français ayant besoin de leur voiture pour vivre. La facture de carburant reste exorbitante et vous ne faites rien pour faire baisser les prix. (*« C'est vrai ! » sur les bancs du groupe RN.*) Pire, vous avez annulé le chèque carburant, ce maigre lot de consolation pour les plus modestes. Une fois encore, la France du travail n'a le droit que de payer pour éponger vos échecs !

Dur avec les Français les plus humbles, vous êtes tout aussi injuste avec les classes moyennes, que vous abandonnez pour enrichir les plus puissants, j'ai nommé les multinationales du pétrole. Nous avons appris, monsieur le ministre, que votre gouvernement n'est pas le seul à tondre les automobilistes en taxant le carburant – les taxes, que vous avez lourdement augmentées en 2017 et en 2018, représentent plus de 50 % de son prix à la pompe. Non, dans l'ombre de la Macronie, les ogres de la mondialisation sauvage se goinfrent aussi. (*Sourires sur quelques bancs du groupe RE.*) L'Insee nous a appris que les marges des multinationales de l'énergie ont atteint le chiffre record de 78 %, ce qui correspond à une hausse de 50 % depuis qu'Emmanuel Macron est au pouvoir !

M. Maxime Minot. Un scandale !

M. Jean-Philippe Tanguy. Depuis dix ans, les marges sur le raffinage et le transport du carburant ont augmenté deux fois plus vite en France que dans le reste de l'Europe. Au même moment, à Donges, la deuxième raffinerie de notre pays est fermée, faute d'entretien, dans l'indifférence complète de votre gouvernement. Vous n'avez même pas été capables d'obliger Total, qui fait 20 milliards d'euros de bénéfices par an, à investir ne serait-ce que 50 millions pour produire du carburant en France sans dépendre des puissances étrangères. Parmi ces dernières, certaines recyclent d'ailleurs le pétrole russe contre lequel vous ne faites rien, sinon faire encore payer les Français !

La réalité est simple : depuis des années, vous laissez notre industrie pétrolière nationale disparaître ; vous laissez Total se désengager de notre pays, comme tant d'autres, pour y faire des bénéfices maximaux tout en payant des impôts minimaux.

Ma question est donc simple : quand allez-vous enfin défendre les Français, à qui vous devriez obéir, plutôt que les oligarques qui vous ont fait élire ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe RN.*)

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre délégué chargé de l'industrie et de l'énergie.

M. Thibaut François. ...et de la dette !

M. Roland Lescure, *ministre délégué chargé de l'industrie et de l'énergie.* Les semaines, les mois et les années se suivent et se ressemblent. (*Exclamations sur les bancs du groupe RN.*)

M. Thibaut François. Et la dette ?

M. Roland Lescure, *ministre délégué.* J'aimerais vous rappeler que si les prix de l'énergie sont plus élevés qu'ils ne l'ont été depuis des années, c'est parce que votre ami Vladimir Poutine (*Vives exclamations sur les bancs du groupe RN.*)...

M. Thomas Ménagé. Le niveau !

Mme Caroline Parmentier. Ça faisait longtemps !

M. Roland Lescure, *ministre délégué.* ...a envahi l'Ukraine il y a maintenant un peu plus de deux ans. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe RE.*) Et comme je vous vois satisfaits de cette réponse, j'attends avec impatience le débat qui aura lieu après les questions au Gouvernement ; il permettra une fois de plus de réaliser qu'entre l'envahisseur et l'envahi, vous avez choisi l'envahisseur. (*« Répondez à la question ! » et protestations sur les bancs du groupe RN.*)

Mme la présidente. S'il vous plaît !

M. Roland Lescure, *ministre délégué.* Monsieur Jean-Philippe Tanguy, les semaines, les mois et les années se ressemblent et, comme toujours, vos *fake news* ne masquent en rien vos compromissions. (*M. Rémy Rebeyrotte applaudit.*) C'est grâce au bouclier tarifaire voté par la majorité que la croissance est désormais positive en France (*« Non ! » sur les bancs du groupe RN*), alors que ce n'est pas le cas chez la plupart de nos voisins : ce bouclier qui a préservé la croissance, vous ne l'avez pas voté, évidemment !

Mme Julie Lechanteux. La croissance ? Mais arrêtez !

M. Roland Lescure, *ministre délégué.* Aujourd'hui, évidemment, l'essence reste chère ;...

M. Julien Odoul. Vous ne la payez pas, vous !

M. Roland Lescure, *ministre délégué.* ...évidemment, nos compatriotes éprouvent des difficultés pour remplir leur réservoir. Mais, vous le savez, le prix de l'essence a baissé (*Protestations sur les bancs du groupe RN*) : il est plus bas qu'il y a quelques mois (*M. Jean-Philippe Tanguy mime un joueur de violon*),...

M. Michaël Taverne. Vous habitez où ?

M. Roland Lescure, ministre délégué. ...au moment où votre assemblée a voté le bouclier tarifaire et le budget qu'une fois de plus, vous n'avez pas voté.

La réalité, c'est donc que les compromissions se trouvent de votre côté,...

M. Grégoire de Fournas. Arrêtez ! 900 milliards de dette !

M. Roland Lescure, ministre délégué. ...tandis que nous, nous protégeons les Françaises et les Français. Une fois encore, vous cherchez à masquer vos compromissions derrière les *fake news*, les manipulations et la promotion de mesures démagogiques (*Vives exclamations sur les bancs du groupe RN*) qui n'ont aucun impact sur le pouvoir d'achat de nos concitoyens. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe RE.*)

Mme la présidente. La parole est à M. Jean-Philippe Tanguy.

M. Jean-Philippe Tanguy. Avec vous, Poutine est toujours aussi riche ; les Français, eux, sont toujours plus pauvres ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe RN.*)

FIN DE VIE

Mme la présidente. La parole est à M. Olivier Falorni.

M. Olivier Falorni. Parler de la fin de vie, c'est d'abord parler de la vie car c'est aimer la vie, passionnément. Parler de la fin de vie, c'est aussi regarder la mort, lucidement. Parler de la fin de vie, c'est le faire avec humilité, avec gravité, avec respect de toutes les convictions.

Parler de la fin de vie, ce n'est pas détenir la vérité : c'est avoir la volonté de faire mieux, pour les malades et pour leurs proches. Parler de la fin de vie, c'est convoquer les valeurs de la République. C'est vouloir la liberté, celle de disposer de sa mort, à l'image d'une autre liberté, celle de disposer de son corps, que nous venons de sanctuariser. C'est vouloir l'égalité, celle qui permet de ne pas s'en remettre à la clandestinité ou à l'exil forcé. C'est vouloir la fraternité, celle d'une fin de vie qui serait solidaire et pas solitaire.

Au fil des ans et des lois, deux droits essentiels ont été obtenus : le droit de ne pas souffrir, car la souffrance n'est pas inévitable et encore moins nécessaire ; et le droit de ne pas subir, le droit de dire non à l'acharnement.

Notre devoir est de faire de ces droits une réalité. Cela exige le renforcement et le développement massifs des soins palliatifs ; cependant, comme toute médecine humaine, ces derniers sont parfois impuissants face à certaines souffrances. C'est pour cela que je souhaite l'avènement d'un ultime recours : une aide à mourir pour des malades condamnés par la maladie, mais qui ne veulent pas être condamnés à l'agonie.

Dans une interview récente, le Président de la République est intervenu sur le sujet en faisant preuve d'humanité et de responsabilité. Alors, monsieur le Premier ministre, il nous appartient désormais d'ouvrir le champ des possibles pour prendre la clé des champs dont parlait Montaigne, cette clé des champs qui permet de partir comme on a vécu, librement et sereinement. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE, Dem et HOR et sur quelques bancs des groupes LR et Écolo-NUPES. – Mme Elsa Faucillon et M. René Pilato applaudissent également.*)

Mme la présidente. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Gabriel Attal, Premier ministre. Il n'y a pas de sujet plus intime, plus sensible, plus personnel et plus délicat que celui de la fin de vie. Il fait écho à nos convictions et à nos propres histoires. Il impose, je le crois, une certaine retenue et, surtout, la réflexion ; il impose la concertation, le temps de l'échange et du débat.

C'est cette méthode, qui traduit la volonté d'avancer pas à pas, sans brusquer, en cherchant sans cesse le consensus, qu'a retenue le Président de la République pour répondre à la demande des malades et des familles, qui souhaitent faire évoluer notre droit. Cette méthode a été choisie par le Président de la République pour tenir son engagement, pris lors de la campagne présidentielle de 2022.

Monsieur Falorni, je sais – et nous savons – combien le sujet de la fin de vie vous tient à cœur. Je sais que vous tenez à avancer dans le respect des convictions de chacun et que cet engagement vous anime depuis plusieurs années ; je tiens ici à le saluer. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE, Dem et HOR et sur quelques bancs des groupes Écolo-NUPES et GDR-NUPES.*) Vous avez très largement contribué à faire progresser cette réflexion.

Dimanche dernier, à la suite des travaux du Comité consultatif national d'éthique (CCNE) et de la Convention citoyenne sur la fin de vie, et après des consultations larges menées auprès des soignants, des malades, des familles et des acteurs de la société civile, laïcs et religieux, le Président de la République a fixé les principes fondateurs du nouveau chemin qu'empruntera notre modèle français de la fin de vie. Je veux saluer tous ceux qui se sont engagés et toutes les contributions que nous avons reçues. Je veux remercier très sincèrement Agnès Firmin Le Bodo (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE, Dem et HOR*), qui a animé les débats et guidé les réflexions durant des mois, ainsi que Catherine Vautrin et Frédéric Valletoux, qui défendront le projet de loi sur la fin de vie devant vous. (*Mêmes mouvements.*)

Nous avons écouté et nous avons entendu ces familles, ces malades, ces citoyens qui attendent de nous que nous fassions évoluer notre droit. Nous avons aussi entendu les soignants nous faire part de leur engagement, de leur détermination à aider jusqu'à la dernière seconde leurs patients. Au fond, nous nous retrouvons toutes et tous, au-delà de nos convictions et de nos croyances, autour d'une volonté : celle de mettre en avant la dignité, la dignité face à la souffrance, dans le soin et devant la mort.

C'est donc autour de ce principe, qui tient lieu de cap, que nous ferons évoluer notre modèle de fin de vie. La dignité, c'est d'abord mieux accompagner ceux qui souffrent. Nous vous proposerons donc une augmentation sans précédent des moyens consacrés aux soins d'accompagnement, en déployant une stratégie sur dix ans et des investissements supplémentaires permettant de garantir, partout sur le territoire, l'accès à des soins palliatifs. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE et Dem. – MM. Paul Christophe et Sébastien Peytavie applaudissent également.*)

Mais il arrive parfois, malgré l'abnégation et la détermination des soignants, que la maladie prenne complètement le pas. Il arrive parfois que l'issue soit inévitable et que la douleur soit telle que la vie n'est plus vraiment la vie. C'est pourquoi, comme le Président de la République l'a annoncé, nous vous proposerons de créer en France la possibilité d'une aide à mourir. Cette aide à mourir sera encadrée par des conditions strictes ; elle répondra à des critères précis et à une décision collégiale de l'équipe médicale. Les patients devront être majeurs – ...

M. Maxime Minot. C'est essentiel !

M. Gabriel Attal, Premier ministre. ...c'est une recommandation de la Convention citoyenne ; ils devront être capables d'un discernement plein et entier ; enfin, il faudra qu'ils soient atteints d'une maladie incurable, imposant des souffrances que rien ne peut apaiser, et que leur pronostic vital soit engagé à court ou moyen terme. Ces critères garantissent la dimension éthique de notre modèle.

M. Maxime Minot. Très bien !

M. Gabriel Attal, Premier ministre. La décision de mourir est évidemment la plus lourde qui soit. Elle ne peut être prise qu'avec la plus grande précaution et nous ne pouvons nous permettre de l'encadrer qu'avec la plus grande prudence.

Mme Marie-Christine Dalloz. C'est sûr !

M. Gabriel Attal, Premier ministre. J'ai toute confiance dans le travail parlementaire et dans l'esprit de responsabilité de chacun. Un texte sera présenté en Conseil des ministres en avril et pourra être débattu dans l'hémicycle à compter du 27 mai prochain. Nous prendrons le temps qu'il faudra pour l'examiner, dans le respect de l'intime conviction de chacun ; nous serons animés, j'en suis certain, par la volonté de bâtir des consensus. La question de la fin de vie est grave : elle doit nous rassembler. Les malades, les familles, les soignants nous regardent et nous attendent ; faisons de cette loi une grande loi de dignité. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE, Dem et HOR et sur quelques bancs du groupe LR. – Mme Sophie Taillé-Polian applaudit également.*)

TRAVAILLEURS DES PLATEFORMES NUMÉRIQUES

Mme la présidente. La parole est à Mme Marietta Karamanli.

Mme Marietta Karamanli. Monsieur le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, plusieurs textes européens en cours d'adoption ont pour objet une meilleure protection de nos concitoyens. J'en évoquerai trois. La directive européenne relative aux travailleurs des plateformes permet à ces derniers de devenir des employés, en bénéficiant de tous les droits associés à ce statut, à partir du moment où un lien de subordination avec la plateforme est constaté : 5,5 millions de personnes sont concernées dans l'Union européenne, dont des dizaines de milliers en France. L'Estonie et la Grèce ont finalement voté en faveur de la directive ; la France, elle, était réticente.

La directive sur le devoir de vigilance des entreprises, ensuite, vise à renforcer leur responsabilité en matière de violation des droits humains, environnementaux et du travail, tout au long de leur chaîne d'approvisionnement. C'est le combat que mène notre collègue Dominique Potier avec de nombreux universitaires et ONG. La France, là encore, a exprimé des craintes.

Enfin, le Parlement européen a adopté un rapport pour lutter contre les addictions numériques provoquées chez les jeunes par les grandes plateformes numériques. Il demande à la Commission d'introduire une nouvelle législation et aux États de réagir.

Dans les trois cas, de grandes entreprises multinationales font du lobbying auprès des États pour rendre incertaine l'adoption d'une législation plus protectrice des travailleurs ou des consommateurs, que ce soit au bout de la rue ou au bout du monde.

À ces questions de fond s'ajoute le problème de la transparence des relations entre l'exécutif et le Parlement. La présentation d'un rapport en commission des affaires européennes nous a récemment donné l'occasion de le déplorer.

Nous demandons au Gouvernement d'adopter une position ferme et progressiste en la matière, pour qu'advienne une Europe qui protège, mais aussi de renforcer la transparence et d'améliorer la connaissance de notre Assemblée des négociations et des discussions menées par l'exécutif avec la Commission européenne, en nous transmettant sans délai tous les documents qu'il recevrait d'elle. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités.

Mme Catherine Vautrin, ministre du travail, de la santé et des solidarités. Vous nous interrogez à propos de différents textes qui ont fait l'objet de négociations à Bruxelles. Je m'attarderai plus particulièrement sur la discussion de la directive relative aux travailleurs des plateformes. La France a pleinement joué le jeu de la négociation et plusieurs versions de ce texte ont été discutées. Notre pays a été guidé dans sa démarche par un seul principe : le texte doit prendre en compte la réalité de la relation de travail entre la plateforme et le travailleur. Cette distinction entre vrais et faux travailleurs indépendants est d'autant plus importante que nous avons construit en France, avec succès, un modèle social particulièrement protecteur pour les travailleurs indépendants du secteur de la mobilité et de la livraison. Ce modèle social a abouti à la conclusion de neuf accords collectifs depuis 2022, par exemple sur les revenus ou les relations entre les plateformes et les travailleurs.

Dans ce contexte, la France a cherché à définir des critères plus clairs et plus solides juridiquement afin de pouvoir déclencher la présomption de salariat prévue par la directive. Le sujet est là : la présomption de salariat. Malheureusement, nous avons constaté dans le texte examiné ces dernières semaines que le régime instauré était plus flou et ne permettait pas d'harmoniser les règles à l'échelle de l'Union européenne, faisant naître un risque d'insécurité juridique. C'est pourquoi nous avons exprimé des réserves et demandé des clarifications à la Commission européenne. Hier encore, j'ai échangé avec le commissaire : nous avons fait un geste d'ouverture en signalant que si nous obtenions des clarifications, nous pourrions soutenir le texte lors du vote. (*Applaudissements sur les bancs du groupe RE et sur quelques bancs du groupe Dem.*)

Mme Marietta Karamanli. Et le devoir de vigilance ?

CARTE SCOLAIRE

Mme la présidente. La parole est à M. Yannick Monnet.

M. Yannick Monnet. Madame la ministre de l'éducation nationale, de nombreux territoires ruraux, comme dans mon département de l'Allier, sont à nouveau confrontés cette année à l'annonce de dizaines de suppressions de postes dans nos écoles. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.*)

M. Inaki Echaniz. C'est une honte !

M. Yannick Monnet. La semaine dernière, vous avez affirmé vouloir « prendre en charge chacun des élèves dans leur spécificité ». Comment répondre à cet objectif quand on ferme des classes de quinze élèves pour former des doubles

ou triples niveaux à vingt-quatre élèves, avec parfois des enfants hyperactifs ou qui auraient besoin d'un suivi orthophonique ?

Mme Caroline Parmentier. Exactement !

M. Yannick Monnet. Vous avez également affirmé « veiller à la cohérence des politiques publiques pour qu'il n'y ait pas de différence entre ce que fait l'éducation nationale et ce que font les autres services de l'État ».

Mme Caroline Parmentier. Il a raison !

M. Yannick Monnet. Comment comprendre, alors, qu'on ferme des classes dans des communes qui viennent d'obtenir le label Villages d'avenir ou Petites villes de demain ? Comment comprendre que l'État, quelques mois après l'inauguration d'écoles refaites à neuf, impose des fermetures de classes alors qu'il a lui-même subventionné les travaux ? (*M. Inaki Echaniz applaudit.*)

Vous avez revendiqué, je vous cite encore, « un dialogue soutenu avec les élus locaux ». Votre collègue Dominique Faure compare même les maires aux sentinelles de la République. Très bien ! Mais pourquoi, dès lors, s'asseoir sur l'opposition souvent unanime des associations d'élus, des conseils départementaux et des conseils départementaux de l'éducation nationale (CDEN) ? Sentinelles de la République, oui, mais elles seront armées de pistolets à bouchon si on continue à dépouiller nos élus locaux et nos territoires ruraux !

M. Fabien Di Filippo. On laisse même des dealers entrer dans les écoles !

M. Yannick Monnet. La revendication d'un moratoire de trois ans sur toute nouvelle suppression de poste monte aujourd'hui dans le pays. Dans toutes ces communes engagées dans des programmes de revitalisation rurale, dans toutes ces communes qui ont investi dans leurs écoles, envisagez-vous au moins de répondre à cette exigence afin d'engager un vrai dialogue avec les élus locaux, de garantir la cohérence de l'action publique et d'assurer l'efficacité de la dépense publique ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR-NUPES, SOC et Écolo-NUPES. – Mme Caroline Parmentier applaudit également.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme la ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse.

Mme Nicole Belloubet, ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse. Je ne renie rien des paroles que vous avez eu l'amabilité de citer, parce que je sais à quel point la carte scolaire est une donnée extrêmement sensible pour nos concitoyens : c'est en effet le service de proximité le plus immédiat qui se trouve concerné. Je suis certaine qu'au-delà des efforts déjà consentis, en particulier suite à l'engagement du Président de la République de ne fermer aucune école sans l'accord du maire de la commune dans laquelle la fermeture doit advenir...

Mme Caroline Parmentier. C'est faux !

Mme Nicole Belloubet, ministre. ...nous pouvons améliorer l'établissement de la carte scolaire, qui doit prendre en compte trois éléments : la démographie – comment faire autrement ? –, des politiques publiques dont l'objet est de soutenir l'éducation prioritaire ou la ruralité, mais aussi la nécessaire présence d'une école dans les territoires, c'est-à-dire l'éloignement.

M. Maxime Minot. Merci pour la leçon mais on n'est pas débiles !

M. Fabien Di Filippo. La ruralité ? On est passé à côté de ce chapitre-là, il me semble !

Mme Nicole Belloubet, ministre. Nous pouvons améliorer la situation de trois manières. Tout d'abord, nous devons renforcer la cohérence entre les services de l'État, sous l'autorité du préfet qui porte un regard global.

M. Maxime Minot. Il n'a jamais été devant les élèves, le préfet !

Mme Nicole Belloubet, ministre. Nous devons également mener un dialogue plus en amont avec les élus.

M. Aurélien Pradié. Du baratin ! On ne comprend rien !

Mme Nicole Belloubet, ministre. Il faut absolument que nous menions cette démarche et il me semble que certaines des mesures proposées par l'ancienne Première ministre, Élisabeth Borne, en particulier la création des observatoires des dynamiques rurales, pourraient participer de la réponse. Le dialogue avec les élus est essentiel.

M. Aurélien Pradié. Merci, madame la rectrice.

Mme Nicole Belloubet, ministre. Enfin, nous devons nous inscrire dans une perspective de plus long terme. Je ne partage pas complètement votre proposition d'un moratoire car nous ne pourrions pas le tenir partout. En revanche, les services de l'État devront échanger avec les élus autour des décisions qui seront prises dans les trois prochaines années pour la carte scolaire. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe RE.*)

Mme la présidente. La parole est à M. Yannick Monnet.

M. Yannick Monnet. Je salue l'idée d'un observatoire mais vous risquez de ne plus avoir d'interlocuteurs dans les territoires ruraux. Ne découragez pas les élus locaux, suspendez quelques décisions de fermeture de classes, notamment dans les petites communes qui en ont besoin pour y maintenir de la vie ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR-NUPES, SOC et Écolo-NUPES.*)

INONDATIONS DANS LE GARD

Mme la présidente. La parole est à M. Patrick Vignal.

M. Patrick Vignal. Monsieur le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, la tempête Monica a ravagé une partie des départements du Gard, de l'Ardèche et de l'Hérault. Nous avons vécu une véritable déferlante de pluie. Le bilan humain est, quant à lui, dramatique. Cinq décès sont à déplorer à ce jour. Un enfant de 12 ans est encore porté disparu. Le bilan de cette tempête pourrait s'élever à dix morts, l'un des plus lourds de ces dernières années en France. Je souhaiterais, tout d'abord, avec la représentation nationale, avoir une pensée pour les familles des victimes et leur témoigner toute notre solidarité. (*Mmes et MM. les députés se lèvent et applaudissent.*)

La fillette de 4 ans a été retrouvée, malheureusement. Je tenais à vous le dire.

Après ce violent épisode climatique, j'ai longuement échangé avec les maires de Goudargues, Frédéric Malher, de Sainte-Anastasia, Gilles Tixador et de Gagnières, Olivier Martin. Ces élus, comme beaucoup d'autres, ont été sur le pont durant ces épisodes cévenols, ils ont utilisé tous les moyens à leur disposition, posé des barrières, installé des panneaux de signalisation, communiqué sur les réseaux sociaux, afin de prévenir les habitants de leur commune.

Ils ont été présents, nuit et jour, sur le terrain pour avertir des dangers. Je voudrais les remercier pour leur investissement et leur dévouement sans faille. (*Applaudissements sur les bancs du groupe RE et sur quelques bancs des groupes LR et Dem.*)

Je veux aussi saluer la réactivité des différents services préfectoraux et départementaux, celle des pompiers et des forces de police.

Monsieur le ministre, hier dans le nord, aujourd'hui dans le sud, quelles mesures entendez-vous prendre pour anticiper au mieux ces intempéries? (*Applaudissements sur les bancs du groupe RE et sur plusieurs bancs du groupe Dem.*)

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

M. Maxime Minot. Et des bigoudis!

M. Aurélien Pradié. Et de la modestie!

M. Christophe Béchu, ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires. Vous l'avez dit, en quelques heures à peine, l'équivalent de deux à trois mois de précipitations se sont abattus sur le Gard, frappé par la tempête Monica. Le fait que le mois de février ait été le plus chaud jamais enregistré a favorisé une évaporation de la mer. Cette eau a été bloquée par les Cévennes, ce qui a déclenché un épisode cévenol d'une violence immense.

Je voudrais associer Gérald Darmanin, le ministre de l'intérieur, à ma réponse. Je commencerai par joindre mes propos aux vôtres, pour remercier les 35 000 militaires de la gendarmerie, les 110 sapeurs-pompiers, les plongeurs. Je saluerai ensuite l'ampleur des moyens déployés, deux hélicoptères, des drones. Vous avez raison de le souligner: le bilan humain est dramatique, encore alourdi par le décès de cette petite fille de 4 ans dont le corps vient d'être retrouvé, mais nous continuons à chercher, hélas, au moins un enfant de 12 ans.

Ces décès ont été provoqués par des tentatives de franchir des ponts submersibles. Dans ce territoire, ce type de construction vise à éviter que ne se forment des embâcles. Je ne porte pas de jugement, je dis simplement que nous devons évoquer ce sujet dans le cadre de notre retour d'expérience.

Nous devons également examiner dans le détail la manière dont ces dispositifs ont fonctionné ou non, si les alertes ont été efficaces ou pas.

Mais votre question va au-delà. Vous insistez sur la nécessité de relever, dans le plan national d'adaptation au changement climatique qui sera présenté cet été, notre niveau d'exigence en matière de prévention, de doctrine d'intervention et de suivi, suite aux inondations qui ont frappé le Pas-de-Calais, où je me suis à nouveau rendu hier, avec le Premier ministre, et à la recrudescence de ce type d'épisodes méditerranéens.

L'Assemblée nationale sera bientôt saisie de ce projet national d'adaptation. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe RE.*)

GRÈVE DES ENSEIGNANTS EN SEINE-SAINT-DENIS

Mme la présidente. La parole est à M. Jérôme Legavre.

M. Jérôme Legavre. Madame la ministre de l'éducation nationale, vous avez certainement regardé ces vidéos qui montrent des lycéens et des professeurs du lycée de Sevrans

en Seine-Saint-Denis. Elles ont été vues des millions de fois et elles valent tous les discours car elles montrent une image fidèle de l'école qui, partout, manque de professeurs, d'AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap), de personnels médico-sociaux. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*)

La Seine-Saint-Denis, département parmi les plus pauvres, en est une expression concentrée. Un enfant y perd en moyenne dix-huit mois de cours sur l'ensemble de sa scolarité. Et comme partout, les revendications restent lettre morte depuis des années.

Alors, les personnels ont pris les affaires en main et établi les besoins. Ils ont dit: « Pas de moyens, pas de rentrée »! Le 26 février, jour de la rentrée, la grève était massive dans le 93. Depuis, le mouvement est reconduit. Le soutien des parents est impressionnant. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES et sur quelques bancs du groupe SOC.*)

Les personnels, leurs syndicats sont soudés: ils veulent un plan d'urgence. Rien qu'en Seine-Saint-Denis, il faudrait 5 000 enseignants et 2 200 AESH supplémentaires. Le coût de ce plan d'urgence? Quinze fois moins que le coût cumulé du SNU (service national universel) et de l'uniforme à l'école dont quasiment personne, à part vous, ne veut. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*)

Les personnels refusent votre « choc contre le savoir » et les groupes de niveaux qui, après Parcoursup, la remise en cause du bac et du lycée professionnel, sont une mesure supplémentaire de tri social et de sélection. Et dans le 93, ils savent qui va en faire les frais... (*Mêmes mouvements.*)

Madame la ministre, la grève des professeurs du 93 traduit un mouvement de fond et elle a une portée nationale. Elle est perçue avec une profonde sympathie, parce que les problèmes et les besoins qu'elle pose sont les mêmes partout. Craignez qu'elle ne soit contagieuse. (*Mêmes mouvements.*)

À Paris, par exemple, les représentants de parents de soixante-sept collèges veulent être reçus par le recteur pour lui dire leur refus des groupes de niveaux.

Quand comptez-vous vraiment renoncer au choc des savoirs et aux groupes de niveaux? Quand comptez-vous faire droit au plan d'urgence exigé par les personnels du 93 et comment comptez-vous faire alors que votre Gouvernement vient d'annoncer près de 700 millions de coupes supplémentaires dans le budget de l'école? (*Les députés du groupe LFI-NUPES se lèvent et applaudissent. – Applaudissements sur quelques bancs du groupe SOC.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme la ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse.

Mme Nicole Belloubet, ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse. Je vous le dis d'emblée, je ne compte absolument pas renoncer au choc des savoirs. (*M. Emeric Salmon applaudit.*) Je l'ai répété à plusieurs reprises, y compris aux organisations syndicales que j'ai reçues.

En revanche, j'ai bien l'intention, comme j'en ai l'habitude dès qu'une situation particulière se présente, de tenir compte de la spécificité de l'éducation en Seine-Saint-Denis. Je ne serai pas la première à le faire puisque, je l'ai dit la semaine dernière en réponse à M. Stéphane Peu, un plan d'action pour un État plus fort en Seine-Saint-Denis avait été engagé par Édouard Philippe, alors Premier ministre, et il avait concerné, pour partie, le système éducatif.

Dans ce plan, figurait notamment, pour assurer la présence des enseignants en Seine-Saint-Denis, une prime de fidélisation de 12 000 euros octroyée au bout de cinq ans. Le versement de cette prime vient d'être étendu aux AED (assistants d'éducation) et aux AESH.

Nous porterons notre attention sur le personnel non enseignant ; je sais qu'il existe autour des conseillers principaux d'éducation (CPE) une attente forte que nous prendrons en considération à la rentrée prochaine.

M. Alexis Corbière. Ce n'est pas vrai !

Mme Nicole Belloubet, ministre. Tout le travail déployé autour de l'éducation prioritaire porte particulièrement ses fruits en Seine-Saint-Denis.

Tout cela illustre l'attention que nous accordons à ce département. Il présente des singularités dont nous devons tenir compte ; nous le faisons. Je suis prête, comme je l'ai déjà fait, à recevoir les élus qui voudraient m'entretenir de ce sujet. (*Protestations sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*)

Mme Clémentine Autain. Oui, moi !

Mme la présidente. La parole est à M. Jérôme Legavre.

M. Jérôme Legavre. À Clichy-sous-Bois, dans ma circonscription, onze fermetures de classes sont programmées à la rentrée prochaine : voilà comment vous tenez compte de la spécificité de la Seine-Saint-Denis ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme la ministre.

Mme Nicole Belloubet, ministre. J'ajoute que j'ai eu l'occasion de m'entretenir récemment avec la présidente de la région Île-de-France...

Mme Sophia Chikirou. Ce n'est pas une référence !

Mme Nicole Belloubet, ministre. ...sur l'état du bâti dans les lycées et je ferai prochainement de même avec le président du conseil départemental.

RAPPORT ANNUEL DE LA COUR DES COMPTES

Mme la présidente. La parole est à Mme Marie-Christine Dalloz.

Mme Marie-Christine Dalloz. Monsieur le ministre de l'économie et des finances, la situation de nos finances publiques est « préoccupante » et « sérieuse » : ce sont les mots lourds de sens qu'a prononcés le président de la Cour des comptes en rendant son rapport annuel pour 2024.

De quoi parlons-nous ? D'un budget insincère et caduc, d'une annulation de crédits à hauteur de 10 milliards d'euros – un record, deux mois après le vote du budget –, d'un endettement public estimé pour 2024 à 109,7 % du PIB et d'un déficit à 4,9 % du PIB, plus élevé que partout ailleurs en Europe

La fin d'année 2023 a été catastrophique : 4,4 milliards de moins pour l'impôt sur les sociétés, 1,5 milliard pour l'impôt sur le revenu et 1,4 milliard pour la TVA.

La réalité, c'est que vous ne disposez plus d'aucune marge de manœuvre budgétaire pour redresser les comptes publics et restez ainsi dépendant de la remontée très hypothétique des recettes fiscales. Votre opération vérité n'aura convaincu personne ; la Cour des comptes estime à nouveau que votre prévision de croissance à 1 % reste élevée et que les objectifs de déficit fixés sont difficilement atteignables.

M. Patrick Hetzel. Eh oui ! Elle a raison !

Mme Marie-Christine Dalloz. Pire encore, les incertitudes liées à l'oscillation des taux d'intérêt combinées à une dépense publique non maîtrisée, risquent de rendre « caduque » toute la trajectoire des finances publiques d'ici 2027. La Cour des comptes estime qu'un effort sans précédent de 50 milliards d'euros d'économies nouvelles seront nécessaires entre 2025 et 2027.

En somme, en raison de votre incapacité chronique à maîtriser nos comptes publics, vous êtes désormais face à une montagne de dettes et vous tentez d'atteindre le sommet sans corde de sécurité.

M. Patrick Hetzel. Très juste !

Mme Frédérique Meunier. Cela fait des années qu'on vous le dit !

Mme Marie-Christine Dalloz. La clause dérogatoire étant levée, qu'arrivera-t-il pour notre pays lorsque les procédures pour déficit excessif seront ouvertes au printemps 2024 ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre délégué chargé des comptes publics.

M. Thomas Cazenave, ministre délégué chargé des comptes publics. Vous l'avez dit, Pierre Moscovici l'a dit également ce matin dans les colonnes des *Échos*,...

Mme Frédérique Meunier. Ce n'est pas la première fois qu'il le dit !

M. Thomas Cazenave, ministre délégué. ...la situation des finances publiques est préoccupante et – vous le savez – nous nous en préoccupons. Avec Bruno Lemaire, nous avons décidé d'annuler 10 milliards d'euros de crédits.

M. Maxime Minot. Tout va bien !

M. Thomas Cazenave, ministre délégué. La raison en est la suivante : nous avons constaté, comme vous, une chute rapide de nos recettes de près de 8 milliards d'euros en fin d'année. Il aurait été irresponsable et insincère de ne pas réagir tout de suite pour ajuster nos dépenses à nos recettes.

M. Patrick Hetzel. Ce qui était irresponsable, c'était de faire voter un budget insincère !

M. Pierre-Henri Dumont. Cela fait sept ans que vous êtes au pouvoir !

M. Thomas Cazenave, ministre délégué. Je veux aussi retenir les points de convergence avec le premier président de la Cour des comptes. D'abord, il dit que nous avons raison d'annuler 10 milliards d'euros de crédits car il est effectivement nécessaire de redresser les finances publiques.

M. Maxime Minot. Tout va très bien, madame la marquise !

M. Thomas Cazenave, ministre délégué. Ensuite, il salue le lancement des revues de dépenses qui nous permettront, politique publique par politique publique, d'identifier des économies. Nous savons que le projet de loi de finances pour 2025 est exigeant, nous avons d'ailleurs eu l'occasion d'en débattre en commission des finances.

Le premier président souhaite s'associer à la revue des dépenses ; la Cour des comptes va travailler avec nous à l'identification de pistes d'économies, telles que les dépenses d'assurance maladie ou la participation des collectivités territoriales. (*Exclamations sur les bancs des groupes RN et LR.*)

M. Aurélien Pradié. Donc, vous êtes content !

M. Pierre-Henri Dumont. Ne changez rien !

M. Thomas Cazenave, ministre délégué. Les finances publiques sont l'affaire de tous ; la Cour des comptes participe avec nous à cet exercice. Je ne peux que vous encourager à travailler avec nous dès maintenant à l'identification d'économies pour redresser ensemble nos finances publiques. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe RE.)*

Mme la présidente. La parole est à Mme Marie-Christine Dalloz.

Mme Marie-Christine Dalloz. Quand la France va-t-elle cesser d'être le pire élève de l'Europe ? Risquons-nous cet été une crise de la dette ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

PROJET DE LOI SUR LA FIN DE VIE

Mme la présidente. La parole est à M. Didier Martin.

M. Didier Martin. Le Président de la République a confirmé que nous allons bientôt débattre d'un projet de loi sur la fin de vie. Ce texte répondra à l'attente des associations qui militent depuis longtemps pour un droit à mourir dignement. Il répondra aussi à l'attente de nombreux députés, sur l'ensemble de nos bancs, et surtout, il répondra à l'attente d'une majorité de Français.

En amont de ce texte, des travaux ont été conduits, à savoir l'avis 139 du Comité consultatif national d'éthique (CCNE), les conclusions de la Convention citoyenne, la concertation conduite par Mme la ministre Agnès Firmin-Le Bodo et, ici même, un groupe d'études conduit par Olivier Falorni et un rapport d'évaluation de la loi Claeys-Léonetti, la dernière en date, remis par Mme Caroline Fiat et par moi-même.

M. Patrick Hetzel. Loi qui n'est pas appliquée à ce jour !

M. Didier Martin. Tous ces travaux préparatoires constatent que la loi actuelle ne répond pas à toutes les situations, en particulier pour les patients incurables présentant des souffrances réfractaires, dont le pronostic vital n'est que de quelques mois et qui veulent en finir. La sédation profonde et continue ne répond pas à la demande de ces patients.

Nous avons donc besoin d'une nouvelle loi, une loi de liberté pour que ceux qui le réclament puissent choisir, et une loi de solidarité pour protéger les plus vulnérables.

Le plan décennal pour les soins palliatifs est en cours d'élaboration. Madame la ministre du travail, de la santé et des solidarités, sur quelles bases et avec quels moyens humains et financiers, nous permettra-t-il de rattraper notre retard ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe RE. – M. Olivier Falorni applaudit également.)*

Mme la présidente. La parole est à Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités.

Mme Catherine Vautrin, ministre du travail, de la santé et des solidarités. Votre question me donne l'occasion d'adresser des remerciements à toutes celles et ceux que vous venez de citer, en premier lieu le CCNE mais également les participants à ce moment exceptionnel qu'a été la Convention citoyenne : 185 personnes se sont engagées pendant quatre mois ; 184 sont allées jusqu'au bout, une seule ayant quitté les travaux en raison d'un déménagement. C'est dire le travail qui a été mené par cette commission.

Mes remerciements vont également à celles et ceux qui ont entouré Franck Chauvin pour rédiger le rapport sur les soins palliatifs et au groupe parlementaire d'études qu'Olivier Falorni a animé. Enfin, je voudrais remercier Agnès Firmin-Le Bodo qui a coordonné l'ensemble de ces travaux.

M. Aurélien Pradié. N'oubliez pas Emmanuel Macron, il va se fâcher !

M. Pierre-Henri Dumont. Mme Vautrin était hostile à l'euthanasie en 2004 ; depuis, elle est devenue ministre.

Mme Catherine Vautrin, ministre. Le titre 1^{er} du texte traitera des soins d'accompagnement, autrefois nommés « soins palliatifs ». Le rapport Chauvin, qui comprend quinze propositions, fondera notre travail car la question posée est celle de l'accompagnement de patients malades. Parler d'aide à mourir, c'est parler non de données désincarnées mais de pathologies, de personnes dont le pronostic vital est engagé qui endurent des souffrances réfractaires, physiques ou psychiques, et qui ont conservé leur discernement.

Un député du groupe LR. Cette dame n'a pas l'air embarrassée par ses convictions !

Mme Catherine Vautrin, ministre. Dans un tel contexte, le bien-être est un sujet d'importance. Ce plan vise à l'améliorer, grâce à la constitution d'une filière médicale spécifique, à laquelle nous travaillons avec Sylvie Retailleau. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe RE. – M. Olivier Falorni applaudit également.)*

PROJET DE LOI SUR LA FIN DE VIE

Mme la présidente. La parole est à M. Laurent Panifous.

M. Laurent Panifous. Après de longs et indispensables débats, après la tenue de la Convention citoyenne, le Président de la République vient d'annoncer l'examen prochain d'un texte de loi sur la fin de vie.

Le temps de la réflexion s'achève et le temps législatif est devant nous.

Cette question touche à l'intime et doit être posée dans le respect des convictions, des croyances, de la religion et des choix philosophiques de chacun. Grâce, notamment, à la Convention citoyenne, nous connaissons le très large soutien des Françaises et des Français à une évolution de notre droit qui rende possible l'aide à mourir.

L'Académie de médecine affirme elle-même que, lorsque le pronostic vital est engagé à moyen terme, il est inhumain de ne pas répondre à la désespérance de personnes qui demandent les moyens d'abrèger les souffrances qu'elles subissent du fait d'une maladie grave et incurable.

Je veux défendre ici une loi de solidarité, d'humanité, porteuse d'apaisement pour ceux qui seront confrontés à des souffrances insupportables ; une loi de liberté, la liberté de choisir la manière dont on souhaite terminer sa vie, de dire ce qui est notre dignité ; une loi qui n'oblige personne, qui crée un possible sans inciter ni contraindre ; une loi qui respecte l'avis du patient.

Mais l'aide à mourir ne peut s'envisager sérieusement que si les soins palliatifs sont accessibles partout et pour tous. C'est pourquoi le projet de loi devra traiter en priorité des moyens indispensables au développement de ces soins. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LIOT et sur quelques bancs du groupe LR.)*

Dans le respect de toutes les consciences, y compris de la liberté des soignants qui pourraient y être défavorables, il est temps que la France se dote d'une loi humaine et solidaire qui favorise une fin de vie digne et apaisée.

J'en viens à ma question : si le Président de la République a été clair sur ses positions, tout comme la ministre Firmin-Le Bodo et le Premier ministre, pouvez-vous nous dire madame la ministre de la santé et des solidarités, vous qui allez présenter ce texte devant l'Assemblée nationale, quel sera votre engagement? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LIOT et sur quelques bancs des groupes RE et Dem.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités.

Mme Catherine Vautrin, ministre du travail, de la santé et des solidarités. Je complète la réponse que je viens d'apporter à votre collègue.

Le rapport Chauvin comporte des propositions pour aller plus loin pour les services de soins palliatifs, les unités mobiles et la filière médicale. Concrètement, il s'agit d'allouer des assistants, des chefs de clinique et des professeurs d'université car il s'agit d'une spécialité en tant que telle.

Vous avez rappelé les cinq conditions auxquelles le texte subordonne l'aide à mourir, deux conditions administratives – lieu de résidence et majorité – et trois conditions de fond – discernement, pronostic vital engagé et souffrances réfractaires. L'aide à mourir résultera exclusivement d'une demande du patient, examinée par une équipe médicale composée du médecin traitant, d'un médecin de la spécialité et d'infirmiers. Une fois l'avis rendu, il appartiendra au patient, dans l'hypothèse où il est éligible, de décider s'il souhaite aller plus loin.

Ma position, pour être très claire, est de défendre ce texte sur ces bases : avis du patient, avis de l'équipe médicale et – c'est très important – discernement du patient capable d'exprimer son avis durant toute la procédure. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe RE.*)

M. Pierre-Henri Dumont. Vous n'avez pas cité le Président de la République !

AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

Mme la présidente. La parole est à Mme Sandrine Rousseau.

Mme Sandrine Rousseau. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre. Les répondants du 119, le numéro d'urgence pour les enfants en danger, sont en grève pour alerter l'opinion sur leurs conditions de travail. C'est rare. Il faut dire que la protection de l'enfance va mal – très mal. Trop peu de travailleurs sociaux tiennent à bout de bras un système qui ne les considère pas, ne les reconnaît pas, ne les rémunère pas. Ce système les écrase comme il écrase les enfants.

Le nombre d'enfants placés a augmenté de 30 % en un an. Les pédopsychiatres disent que l'effondrement de l'ASE, l'aide sociale à l'enfance, pose un sérieux problème. Les enfants sont en détresse. Les urgences saturent, le 119 sature, les foyers saturent, les familles d'accueil saturent. Certaines d'entre elles disent qu'elles doivent mettre des enfants à la rue lorsqu'ils ont 18 ans. Je rappelle que 40 % des SDF de moins de 25 ans en France viennent de l'ASE.

M. Fabien Di Filippo. Il faudrait d'abord arrêter de verser les allocations familiales aux parents qui ne s'occupent pas de leurs enfants !

Mme Sandrine Rousseau. Au bout de la chaîne, les enfants craquent. Ils se droguent et en meurent comme Myriam, 14 ans, se suicident comme Lily, 15 ans, ou sont retrouvés morts comme Anthony, 17 ans, voire assassinés par un autre enfant de l'ASE comme Jess, 17 ans.

Ce système est maltraitant pour des enfants maltraités. Des décisions de justice et de protection ne sont pas appliquées faute de solutions. Les mineurs non accompagnés sont désormais victimes de la préférence nationale prévue par la loi immigration – loi pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration.

Je le dis ici : je n'ai jamais rencontré un seul enfant issu de l'ASE qui n'ait pas été violé dans sa famille d'origine ou au cours de son placement. Pas un. Quand un enfant est placé, l'État n'est pas là pour assurer le strict nécessaire, il devient son parent de substitution.

M. Vincent Descoeur. Il y a des personnels de l'ASE qui s'investissent ! Il ne faut pas tout noircir !

Mme Sandrine Rousseau. Nous ne pouvons plus fermer les yeux sur ce qui se passe à l'ASE. Monsieur le Premier ministre, quelles mesures concrètes comptez-vous prendre pour enrayer l'effondrement de la protection de l'enfance? (*Applaudissements sur les bancs des groupes Écolo-NUPES, LFI-NUPES et GDR-NUPES.*)

M. Fabien Di Filippo. Vous auriez pu avoir un mot pour les personnels !

M. Charles Fournier. Elle l'a eu !

Mme la présidente. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'enfance, de la jeunesse et des familles.

Mme Sarah El Haïry, ministre déléguée chargée de l'enfance, de la jeunesse et des familles. La protection de l'enfance mérite mieux. (*Exclamations sur les bancs des groupes Écolo-NUPES et LFI-NUPES.*) Ne jetez pas l'opprobre sur l'ensemble des professionnels.

Mme Sandrine Rousseau. Mais enfin, c'est grave !

Mme Sarah El Haïry, ministre déléguée. Nous ne nierons jamais que des besoins existent et même qu'ils se font sentir mais ne jetez pas l'opprobre sur les assistants familiaux, ni sur les éducateurs spécialisés, ni sur les départements. (*Applaudissements sur les bancs du groupe RE et sur plusieurs bancs du groupe LR.*)

Mme Marie-Charlotte Garin. Ça va, le mépris ?

Mme Sarah El Haïry, ministre déléguée. Nous regardons en face la situation de la protection de l'enfance. C'est avec les présidents de département, les associations et les professionnels que nous réussirons.

M. Benjamin Lucas. Ce n'est pas la question !

Mme Marie-Christine Dalloz. Ce qu'a dit Mme Rousseau est scandaleux !

Mme Sarah El Haïry, ministre déléguée. Dès la première heure, deux semaines après ma nomination, le décret relatif à l'interdiction de l'accueil dans les hôtels a été signé.

Mme Marie-Charlotte Garin. Avez-vous écouté la question ?

Mme Sarah El Haïry, ministre déléguée. Par ailleurs, un travail sur la revalorisation et l'attractivité est en cours avec la présidente Florence Dabin...

Mme Marie-Charlotte Garin. Et alors ?

Mme Sarah El Haïry, ministre déléguée. ...et avec le Haut Conseil du travail social, présidé par Mathieu Klein – ce fut d'ailleurs l'objet de mon premier déplacement.

M. Benjamin Lucas. Arrêtez votre cinéma et répondez !

Mme Sarah El Haïry, ministre déléguée. S'il est un dossier qui nécessite un esprit de concorde et que ni l'État ni les collectivités ne pourront régler seuls, c'est bien la protection de l'enfance. Nous connaissons le constat, des travaux parlementaires sur le sujet existent – je pense par exemple au rapport du sénateur Bernard Bonne, aux travaux de Perrine Goulet et de la délégation aux droits des enfants qu'elle préside ou encore à ce qui est fait dans les départements.

Mme Marie-Charlotte Garin. Langue de bois !

Mme Sarah El Haïry, ministre déléguée. L'urgence, c'est l'accompagnement des assistants familiaux, la relance des recrutements ainsi que l'accompagnement des éducateurs spécialisés au quotidien. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE, Dem et HOR.*) Il faut leur donner des moyens.

C'est la raison pour laquelle le Président de la République et le Premier ministre ont souhaité instaurer ce ministère qui bénéficie du soutien, à la fois de la ministre du travail, de la santé et des solidarités et de la ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse.

Mme Marie-Charlotte Garin. Avec des moyens !

Mme Sarah El Haïry, ministre déléguée. Car nous avons besoin de tous les adultes et de la protection judiciaire de la jeunesse.

Madame la députée, j'espère sincèrement que vos mots ont dépassé votre pensée. (*Protestations sur les bancs des groupes LFI-NUPES et Écolo-NUPES.*) Non, l'ensemble des enfants n'ont pas été violés au sein de la protection de l'enfance. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE, Dem et HOR.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme Sandrine Rousseau.

Mme Sandrine Rousseau. Les salariés de l'ASE ne sont pas considérés et les enfants souffrent. C'est vous qui jetez l'opprobre sur tout le secteur de la protection de l'enfance. Honte à vous, madame la ministre ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes Écolo-NUPES et LFI-NUPES. – Exclamations sur plusieurs bancs des groupes RE, Dem et HOR.*)

Mme Sarah El Haïry, ministre déléguée. Vous avez dit qu'ils avaient tous été violés ! C'est honteux de jeter l'opprobre ainsi ! On parle de 360 000 enfants !

M. Laurent Croizier. Allez les voir plutôt que de tenir de tels propos !

Mme la présidente. La parole est à Mme la ministre déléguée.

Mme Sarah El Haïry, ministre déléguée. Bien sûr que des drames existent. Nous les regardons sans naïveté. Nous serons aux côtés de toutes les personnes qui œuvrent pour la protection de l'enfance. En revanche, ne jetez pas l'opprobre ! (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe RE.*)

M. William Martinet. Honte à vous, madame la ministre !

M. Laurent Croizier. Ça suffit, la démagogie de Sandrine Rousseau !

PROJET DE GRAND PORT MARITIME DE DUNKERQUE

Mme la présidente. La parole est à M. Paul Christophe.

M. Paul Christophe. Ma question s'adresse au ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires. Le Nord – et tout particulièrement la quatorzième circonscription dont je suis élu – connaît une renaissance utile et attendue de son secteur industriel. Outre la défense de notre souveraineté industrielle et énergétique, les nombreux projets en cours ou à venir permettront de créer plus de 20 000 emplois sur notre territoire d'ici à 2030. Le grand port maritime de Dunkerque et le Dunkerquois dans son ensemble – j'associe d'ailleurs à ma question ma collègue Christine Decodts – devront ainsi réaliser des aménagements importants pour répondre aux besoins.

Cependant, certains de ces projets concernent pour partie des habitats écologiques et des zones humides soumises à des mesures compensatoires. Si personne ici n'oserait remettre en cause le dispositif prévu par la doctrine « éviter, réduire, compenser », celui-ci doit toutefois être pensé en amont du projet, en lien avec les collectivités locales et selon les spécificités du territoire.

Selon une lecture de la législation actuelle, le grand port maritime de Dunkerque devrait pour réaliser ces travaux compenser en achetant plus de 1 500 hectares de terres agricoles, soit l'équivalent de 1 500 terrains de football.

Mme Émilie Bonnard. C'est du délire ! C'est pareil pour le Lyon-Turin !

M. Paul Christophe. Si tel était le cas, cela aurait des conséquences désastreuses et inacceptables pour nos agriculteurs – je dis bien inacceptables. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LR.*) Rappelons que le Centre d'études et de prospective du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire n'accorde qu'une faible plus-value environnementale aux compensations réalisées sur des parcelles agricoles.

Aussi, face aux défis que représentent ces mesures compensatoires tant pour les acteurs économiques qu'agricoles, aujourd'hui à Dunkerque et prochainement au Havre, cher à ma collègue Agnès Firmin Le Bodo,...

Mme Émilie Bonnard. Partout !

M. Paul Christophe. ...comment comptez-vous apprécier le recours à ces mesures compensatoires sans mettre à mal l'activité agricole et nos objectifs en matière de souveraineté alimentaire ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes HOR et LR. – Mme Christine Decodts applaudit également.*)

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

M. Christophe Béchu, ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires. Je vous remercie pour cette question qui ne me surprend pas car, au cours de ces dernières semaines, nous avons déjà échangé à deux reprises par téléphone sur le sujet.

M. Patrick Hetzel. Manifestement, ça n'a pas été efficace !

M. Christophe Béchu, ministre. En outre, j'ai rencontré des représentants de la FRSEA – la fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles – Hauts-de-France et des Jeunes agriculteurs, seul ou avec Agnès Pannier-Runacher ou Marc Fesneau dans le cadre de déplacements dans le

Pas-de-Calais. Car si le projet voit le jour à Dunkerque, les inquiétudes relatives à la compensation se font jour à proximité immédiate.

Quand on sait que la taille moyenne des exploitations agricoles aux alentours de ce grand port est de 60 hectares, on mesure l'ampleur de l'inquiétude, au-delà même des chiffres, concernant le nombre de sièges d'exploitation qui pourraient être touchés.

Je veux d'abord rappeler – comme je l'ai fait dans un courrier adressé, le 23 février, au préfet de région et au président du grand port – que la compensation intervient à la fin d'un processus qui consiste d'abord à éviter et à réduire. Au vu de la taille du projet dont nous parlons, il existe nécessairement des marges.

Tout le monde sera d'accord pour estimer que la réindustrialisation se justifie pour des raisons de souveraineté, économiques voire écologiques – pour éviter de faire venir du bout du monde ce que nous pourrions produire ici. En revanche, si, à la fin, ce sont les agriculteurs qui paient l'addition, nous aurons perdu en souveraineté alimentaire ce que nous aurons gagné en souveraineté industrielle.

M. Pierre-Henri Dumont. C'est ce qui arrive à chaque fois avec vous !

M. Christophe Béchu, ministre. La nouveauté, c'est qu'au cours des dernières années, nous n'avions pas été confrontés à des projets d'une telle ampleur.

Mme Émilie Bonnavard. Il y a aussi le Lyon-Turin !

M. Christophe Béchu, ministre. Ce qui se joue à Dunkerque doit donc nous servir à définir une doctrine valable pour le reste de la France puisque l'ensemble de nos ports seront concernés par les projets dits d'importance stratégique dans le cadre de l'objectif zéro artificialisation nette (ZAN).

À court terme, nous devons éviter et réduire ; à moyen terme, il nous faut déployer la stratégie foncière ; à plus long terme, nous devons étudier comment le recours à des mesures d'obligation de compensation agroécologique, en particulier le long des points de captage, pourrait contribuer, non pas à faire disparaître l'agriculture mais à la conforter.

M. Charles Fournier. Ça ne marche pas !

M. Christophe Béchu, ministre. Je me rendrai justement dans quelques semaines du côté de Dunkerque pour évoquer cette question. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe RE.*)

SITUATION À GAZA

Mme la présidente. La parole est à Mme Farida Amrani.

Mme Farida Amrani. Ma question s'adresse au ministre de l'Europe et des affaires étrangères. À l'heure où je vous parle, près de 31 000 Palestiniens ont été tués à Gaza ; 70 % d'entre eux sont des femmes et des enfants. À l'heure où je vous parle, plus de 2 millions de Palestiniens et Palestiniennes sont menacés de famine et plus d'une dizaine d'enfants sont déjà morts de faim.

M. Meyer Habib. Et les 120 otages ?

Mme Farida Amrani. À l'heure où je vous parle, plus de 1,7 million de Palestiniens et Palestiniennes ont été déplacés depuis le 7 octobre.

La Cour internationale de justice a reconnu un risque de génocide plausible à Gaza et a, dans son arrêt, ordonné aux États tiers de prévenir mais surtout de punir l'incitation au

génocide. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*) Aujourd'hui, Gaza est qualifiée de zone de mort. Les appels au cessez-le-feu sont sans cesse ignorés par le gouvernement d'extrême droite israélien.

M. Meyer Habib. Et les otages ?

Mme Farida Amrani. À l'heure où je vous parle, le génocide a déjà commencé. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*) La France et l'Union européenne ont entre leurs mains de véritables leviers de pression sur les autorités israéliennes pour les contraindre à un cessez-le-feu immédiat et durable. L'Union européenne, premier partenaire commercial d'Israël, se doit de respecter les droits humains.

Face à ces violations du droit international, l'Union européenne doit sanctionner sans équivoque Israël. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES.* – *M. Benjamin Lucas applaudit également.*)

M. Meyer Habib. Pas un mot sur les otages ! (*M. Manuel Bompard et M. René Pilato font de la main un signe intimant à M. Meyer Habib de se taire.*)

Mme Farida Amrani. Elle doit suspendre ses échanges commerciaux ainsi que les contrats d'armement qui font de la France l'associée d'Israël dans ce génocide. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*) Le chef de la diplomatie européenne lançait déjà en février : « Arrêtez de dire, s'il vous plaît, et agissez ! » Qu'attendez-vous, monsieur le ministre ?

M. Sébastien Chenu. Et les otages ?

Mme Farida Amrani. Allez-vous porter ces demandes de sanction lors du prochain Conseil des affaires étrangères qui se tiendra le 18 mars ? (*Mêmes mouvements.*)

Enfin, en 2014, l'Assemblée nationale votait une résolution invitant le gouvernement français à reconnaître l'État de Palestine. Qu'attendez-vous pour franchir le pas afin que cette reconnaissance intervienne rapidement ? (*Les députés du groupe LFI-NUPES se lèvent et applaudissent.* – *MM. Édouard Bénard et Benjamin Lucas applaudissent également.*)

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Stéphane Séjourné, ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Permettez-moi de rappeler un certain nombre de faits que votre groupe politique élude malheureusement souvent...

M. Meyer Habib. Pas souvent, toujours !

M. Stéphane Séjourné, ministre. ...lorsque vous évoquez Gaza.

Avant de répondre à votre question, je veux dire que c'est bien le Hamas qui a déclenché cette guerre le 7 octobre (« *Et alors ?* » sur *plusieurs bancs du groupe LFI-NUPES*) en se rendant coupable du plus gros massacre antisémite du XXI^e siècle.

Mme Andrée Taurinya. Répondez à la question !

M. Stéphane Séjourné, ministre. Ensuite, trois de nos compatriotes sont toujours otages à Gaza. Vous le savez, l'État est mobilisé pour les libérer (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe RE et sur quelques bancs des groupes RN et LR.*)

Mme Nathalie Oziol. On a posé des questions !

M. Stéphane Séjourné, ministre. Enfin, je tiens à rappeler un point que vous n'abordez jamais dans vos questions ni dans vos prises de position politique : l'horreur des violences sexuelles commises, et utilisées comme une arme de guerre, par le Hamas.

Mme Andrée Taurinya. Répondez à nos questions !

M. Stéphane Séjourné, ministre. D'ailleurs, l'ONU les a récemment documentées. Or, même si vous citez souvent l'ONU, vous nous posez rarement des questions à ce sujet.

J'en viens à votre question. Après cinq mois de conflit, et de guerre, la situation humanitaire à Gaza est catastrophique.

M. René Pilato. Ne pouvez-vous pas nous répondre par oui ou par non ?

M. Stéphane Séjourné, ministre. Nous l'avons dit et répété dans cet hémicycle : les populations civiles de Gaza manquent de tout – eau, nourriture, médicaments. Cette situation est-elle justifiable ? Non, évidemment.

M. Meyer Habib. Il suffit de libérer les otages et tout s'arrêtera !

M. Stéphane Séjourné, ministre. À l'heure où nous parlons, la France agit. Nous sommes le premier pays à avoir largué directement de l'aide humanitaire, en grande quantité, en lien avec notre partenaire jordanien et avec l'ensemble des acteurs qui livrent du fret humanitaire.

M. Manuel Bompard. Vous pourriez répondre à notre question ?

Mme Nathalie Oziol. Franchement c'est incroyable !

M. Stéphane Séjourné, ministre. Nous acheminons également, vous le savez, des quantités importantes de fret humanitaire.

M. René Pilato. Embargo, oui ou non ? Est-il si compliqué de répondre ?

M. Stéphane Séjourné, ministre. Nous exerçons des pressions afin d'aboutir à l'arrêt immédiat des combats que nous appelons de nos vœux.

Mme Andrée Taurinya. Que ferez-vous le 18 mars ?

M. Stéphane Séjourné, ministre. Cette situation rendra possible la libération des otages ainsi que la fin de la souffrance des Palestiniens. (*Applaudissements sur les bancs du groupe RE. – Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*)

M. Louis Boyard. Madame la présidente, il ne répond jamais à nos questions !

M. William Martinet. C'est la honte pour la France !

Mme la présidente. Je vous demande un peu de silence. Une question a été posée, le ministre vous a apporté une réponse complète. Nous avons bien compris qu'elle ne vous satisfaisait pas.

RELATIONS FRANCO-ALLEMANDES

Mme la présidente. La parole est à Mme Brigitte Klinkert.

Mme Brigitte Klinkert. Ma question s'adresse au ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Il y a cinq ans, la France et l'Allemagne renforçaient leur partenariat en signant un traité historique : le traité d'Aix-la-Chapelle. Le 11 mars 2019, un accord parlementaire avec le Bundestag créait l'Assemblée parlementaire franco-allemande dont j'ai l'honneur de présider, avec notre collègue allemand Nils

Schmid, le bureau, aux côtés bien sûr de notre présidente de l'Assemblée nationale. Un colloque aura lieu lundi prochain afin de célébrer l'anniversaire de cette assemblée.

M. Fabien Di Filippo. Pourquoi n'est-ce pas notre excellent collègue Patrick Hetzel qui en est le président ?

Mme Brigitte Klinkert. Lors de sa signature en 2019, le traité d'Aix-la-Chapelle était vilipendé par l'extrême droite, laquelle propageait de fausses nouvelles, jusqu'à l'infâme, prétendant que nous vendrions l'Alsace et la Lorraine à l'Allemagne et que nous partagerions le siège de la France au Conseil de sécurité de l'ONU.

Cinq ans après, l'histoire a montré que tout cela était faux. Les Français méritent mieux que les mensonges populistes. (*Applaudissements sur les bancs du groupe RE.*) Pour moi qui suis alsacienne, qui connais le poids de l'histoire et de la guerre et qui sais ce que la paix doit à l'Europe, de tels mensonges sont insupportables.

L'amitié franco-allemande est le ciment de notre destin européen.

Ma réconciliation franco-allemande, c'est celle de De Gaulle et d'Adenauer qui font la paix, celle de Kohl et Mitterrand à Verdun, et celle de Macron et de Merkel qui font endettement commun pour acheter des vaccins aux Européens, pas celle de Marine Le Pen qui dîne avec l'extrême droite allemande pour parler de remigration. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe RE. – M. Olivier Falorni applaudit également.*)

Monsieur le ministre, alors que la relation franco-allemande est si déterminante pour l'avenir de l'Europe face à la guerre, quelles initiatives allez-vous prendre pour renforcer la coopération et rapprocher nos deux pays ? (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe RE.*)

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre délégué chargé de l'Europe.

M. Jean-Noël Barrot, ministre délégué chargé de l'Europe. L'amitié entre la France et l'Allemagne repose avant toute chose sur des liens cultivés patiemment de part et d'autre du Rhin, à commencer par ceux qui unissent les parlementaires français avec les parlementaires allemands depuis bientôt cinq ans au sein de l'Assemblée parlementaire franco-allemande, l'Apfa – l'institution va fêter ses cinq premières années d'existence la semaine prochaine, à l'occasion d'un colloque accueilli à l'Assemblée nationale –, dont vous coprésidez le Bureau. Je rappelle que c'est la seule assemblée binationale du monde, une enceinte où parlementaires français et allemands abordent sans tabou des sujets sur lesquels les convergences ne sont pas immédiates – je pense à la défense, à l'énergie et à la surtransposition –, et je veux saluer parmi les représentants des groupes nationaux, le travail de Sabine Thillaye, de Frédéric Petit, de Vincent Thiébaud et de Constance Le Grip, et je pourrais saluer aussi celui de nombre de leurs collègues.

M. Fabien Di Filippo. Patrick Hetzel !

M. Jean-Noël Barrot, ministre délégué. Vous le savez, le Gouvernement n'est pas en reste : le Premier ministre consacrait son premier déplacement au chancelier Olaf Scholz ; la semaine dernière, c'est Stéphane Séjourné, ministre de l'Europe et des affaires étrangères, qui accueillait la ministre Annalena Baerbock au Quai d'Orsay ; je recevais hier mon homologue Anna Lührmann au Quai d'Orsay ainsi qu'au lycée franco-allemand de Buc. Et demain, le Conseil des ministres accueillera la ministre de l'intérieur allemande pour un échange comme cela s'est déjà fait par

le passé, Conseil des ministres qui sera d'ailleurs l'occasion de présenter certaines avancées très réelles parce que des liens qui unissent nos parlementaires et les membres du Gouvernement naissent à la fois des accords profonds sur le soutien qu'il appartient d'accorder à l'Ukraine et sur les sanctions que nous avons prononcées ensemble contre la Russie, mais aussi des réalisations concrètes, tel l'accord franco-allemand sur l'apprentissage transfrontalier qui sera approuvé à cette occasion. Et puis la semaine prochaine, le 20 mars, sera approuvé par votre assemblée, si elle en décide ainsi, l'accord franco-allemand sur la compagnie de gendarmerie fluviale sur le Rhin, encore une réalisation très concrète au service de la France et de l'Allemagne. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe RE.*)

M. Aurélien Pradié. C'était mieux quand il était ministre chargé de la réparation des ordinateurs!

MAPRIMERÉNOV'

Mme la présidente. La parole est à Mme Véronique Louwagie.

Mme Véronique Louwagie. Ma question s'adresse à M. le ministre de la transition énergétique et de la cohésion des territoires et porte sur l'inefficacité de la réforme du dispositif de MaPrimeRénov'.

M. Patrick Hetzel. C'est un vrai sujet!

Mme Véronique Louwagie. Les mauvais chiffres s'empilent : après une diminution de plus de 20 % en 2023 de la construction de logements, les rénovations énergétiques de logements chutent en ce début d'année de 40 %. C'est le constat du ministère comme des professionnels du secteur. Certes, le bon sens nous dit qu'une rénovation globale des logements doit avoir un impact plus positif que des monogestes sur la consommation et sur la déperdition d'énergie, mais le bon sens nous dit aussi que les ménages n'ont pas la chance de pouvoir dépenser, comme l'État, de l'argent qu'ils n'ont pas. Cependant, il est a priori incompréhensible que même les ménages qui ont pu se constituer un petit bas de laine soient frileux à l'idée de s'engager dans une démarche coûteuse et lourde au plan administratif. Cette tendance doit vous interroger sur l'efficacité de la dernière réforme appliquée au 1^{er} janvier 2024, qui est catastrophique, n'incitant aucunement les Français à s'engager dans la rénovation énergétique.

M. Fabien Di Filippo. C'est kafkaïen!

M. Patrick Hetzel. Un cas d'école de dysfonctionnements!

M. Thibault Bazin. On l'avait dit!

Mme Véronique Louwagie. Nous vous avons alerté sur les risques résultant de la suppression des aides pour certains monogestes et de l'obligation nouvelle de recourir pour les rénovations globales à des accompagnateurs encore peu identifiés sur les territoires, voire inexistants. De facto, vous avouez vous-même l'échec du dispositif en annulant, déjà en novembre dernier, des crédits budgétaires pour 2023, et le mois dernier, 1 milliard d'euros prévu pour MaPrimeRénov' en 2024, réduisant l'objectif de rénovation globale de 200 000 à 140 000 logements. En bout de chaîne, malgré les bonnes intentions, c'est l'objectif de la transition énergétique et son calendrier qui deviennent intenables.

Que comptez-vous faire pour simplifier et relancer ce processus, qui pourrait être utile s'il n'était pas aussi lourd et contraignant? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

M. Aurélien Pradié. Et de la modestie!

M. Christophe Béchu, ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires. Tout d'abord, j'indique que vendredi dernier, nous avons officialisé, après deux réunions de travail avec la Capeb – la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment – et la FFB – la Fédération française du bâtiment – le fait de revenir sur ce qui était censé intervenir au 1^{er} janvier de cette année dans le cadre du dispositif. Je vous le dis avec humilité (*Exclamations et rires sur de nombreux bancs du groupe LR*) : nous avons trop complexifié le dispositif...

M. Thibault Bazin. On vous l'avait dit!

M. Christophe Béchu, ministre. ...et, dès lors, nous revenons sur les changements qui étaient prévus. (*Exclamations sur de nombreux bancs du groupe LR.*) Mais je vous le dis avec la même sincérité : regardons d'où on vient...

M. Éric Ciotti. Depuis sept ans!

M. Christophe Béchu, ministre. ...et où l'on va. Je rappelle qu'au cours de ces trois dernières années, deux millions de logements ont bénéficié d'une rénovation énergétique et que le chiffre moyen des rénovations effectuées chaque année a été multiplié par dix entre la dernière année du quinquennat Hollande et l'année dernière. Dès lors que nous ramenons le budget consacré au dispositif à un niveau inférieur de 1 milliard d'euros – Mme Dalloz ayant d'ailleurs insisté sur la nécessité de tenir compte des alertes sur le plan des finances publiques –, je ne peux croire qu'au sein des Républicains, il y en ait qui nous encouragent à dépenser plus, d'autres à dépenser moins, et qu'à la fin, quoi qu'on fasse, ils finissent par dire qu'ils ont raison! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe RE. – M. Erwan Balanant applaudit également.*)

M. Thibault Bazin. Dépensez mieux! L'Élysée dépense 20 millions de trop!

M. Christophe Béchu, ministre. La Capeb et la FFB se sont réjouies! Les moyens augmentent de 600 millions d'euros! Choisissez votre camp : vous ne pouvez pas à la fois dénoncer la complexité du dispositif, et ne pas vous en féliciter quand on revient sur certaines décisions et qu'on applique des mesures de bon sens saluées par les artisans et par les instances professionnelles! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe RE.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme Véronique Louwagie.

Mme Véronique Louwagie. Je vous remercie pour votre réponse et votre *mea culpa*. Je pense qu'en effet, nous devons dépenser mieux et, de grâce, réformer une fois pour toutes le dispositif, dans une logique de simplicité et de fonctionnalité,...

M. Fabien Di Filippo. Y en a marre de la bureaucratie!

Mme Véronique Louwagie. ...de sorte que les critères ne changent pas régulièrement et qu'il s'ouvre à tous, y compris aux classes moyennes. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre.

M. Christophe Béchu, ministre. Vous savez à quel point notre majorité a l'habitude de faire silence quand vous parlez car elle sait que vous portez souvent...

M. Mansour Kamardine. Toujours!

M. Christophe Béchu, ministre. ...la voix de la modération et du constructif. Dites-nous, je vous le demande sans ambages, ce que nous pouvons encore simplifier, sachant que l'intégralité de ce qui a été modifié vendredi est ce que la Capéb et la FFB nous ont demandé. Il s'agit de les écouter et de les suivre pour pouvoir réaliser à la fois une ambition écologique et le soutien à un secteur auquel je connais votre attachement.

RELATIONS AVEC LE QATAR

Mme la présidente. La parole est à Mme Florence Goulet.

Mme Florence Goulet. Monsieur le ministre des affaires étrangères, le 27 février dernier, Emmanuel Macron recevait l'émir du Qatar en grande pompe à l'Élysée. C'est « un immense honneur pour la France », a-t-il même souligné, se félicitant de la conclusion d'un accord de coopération. En gage de cette belle amitié, voici ce qu'il offre : silence total sur les liens de ce pays avec les mouvements islamistes du Moyen-Orient, des Frères musulmans au Hamas qu'il héberge, ce Hamas coupable de toutes les atrocités et de crimes sexuels de masse lors de l'attaque du 7 octobre dernier en Israël ;...

Mme Caroline Parmentier. Quelle honte !

Mme Florence Goulet. ...silence total sur la condition des filles et des femmes, sur la polygamie encore pratiquée et sur la charia qui demeure la source principale du droit de ce pays ; silence total sur l'homosexualité criminalisée, punie d'emprisonnement et de châtiments corporels ; silence total sur l'interruption volontaire de grossesse, interdite et condamnée d'emprisonnement. Il faut croire que pour vous et pour votre gouvernement, l'indignation est à géométrie variable.

Votre silence est moins assourdissant lorsqu'il s'agit d'essayer de faire croire à nos concitoyens que dans notre pays, les libertés individuelles et les acquis des femmes pourraient être remis en cause ou lorsque vous dénoncez les décisions en la matière d'autres États, comme les États-Unis ou la Pologne. Nous avons été réunis en Congrès à Versailles, la semaine dernière, pour inscrire l'interruption volontaire de grossesse dans la Constitution de la V^e République et, deux jours plus tard, l'Assemblée nationale a voté une proposition de loi portant réparation pour les personnes sanctionnées pour homosexualité entre 1945 et 1982. Mais où est la défense de ces principes face au Qatar ? Des principes dont vous vous glorifiez en permanence avec des accents moralisateurs, et dont vous n'oubliez jamais de faire la leçon aux Français et à l'Europe. Est-ce un manque de courage ou le symptôme d'une diplomatie brouillonne ?

Mme Caroline Parmentier. Les deux !

Mme Florence Goulet. Pouvez-vous nous éclairer sur ce « en même temps » ? S'agit-il de la fameuse diplomatie féministe dont vous vous targuez ? Êtes-vous prêt à revisiter vos principes de défense des droits de l'homme au nom de vos relations d'intérêt avec le Qatar ? (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe RN. – M. Meyer Habib applaudit également.*)

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre délégué chargé du commerce extérieur, de l'attractivité, de la francophonie et des Français de l'étranger. (*Très vives protestations sur les bancs du groupe RN.*)

M. Gabriel Attal, Premier ministre. Ça ne va pas ? On se calme !

Mme Caroline Parmentier. Le ministre des affaires étrangères ne sait pas quoi répondre !

M. Franck Riester, ministre délégué chargé du commerce extérieur, de l'attractivité, de la francophonie et des Français de l'étranger. À l'invitation du Président de la République, l'émir du Qatar a en effet effectué une visite d'État en France les 27 et 28 février dernier, la première depuis son accession au pouvoir en 2013.

Je voudrais tout d'abord souligner, et vous l'avez rappelé d'ailleurs, que nous avons avec le Qatar un partenariat stratégique et diversifié, qui s'ancre dans une relation de confiance et dans une coopération bilatérale de longue date.

M. Julien Odoul. Quelle honte !

M. Franck Riester, ministre délégué. À cette occasion, plusieurs accords ont été signés, notamment l'engagement par le Qatar d'investir 10 milliards d'euros dans l'économie française d'ici à 2030 (« *Et la question ?* » sur les bancs du groupe RN), dans des secteurs absolument considérables pour l'avenir de notre pays en matière d'emploi, une de vos préoccupations à n'en pas douter. (*Exclamations sur les bancs du groupe RN.*)

Mme la présidente. S'il vous plaît, chers collègues.

M. Jordan Guitton. Il ne répond pas à la question !

M. Franck Riester, ministre délégué. Nous avons eu alors l'occasion de rappeler le rôle considérable que joue l'émirat en matière de médiation dans la guerre à Gaza et qu'il travaille avec nous pour la libération des otages qui y sont encore détenus. Je rappelle que le Qatar avait aussi, lors des problèmes en Afghanistan, contribué au rapatriement de nos compatriotes.

Mme Caroline Parmentier. Où sont les droits de l'homme ? !

M. Franck Riester, ministre délégué. Du fait de cette relation de confiance, nous abordons évidemment avec le Qatar toutes les questions à traiter, notamment en matière de droits humains et de droits de l'homme. (*Exclamations sur les bancs du groupe RN.*)

M. Emeric Salmon. C'est tout ?

Mme la présidente. Il ne vous reste plus de temps pour la réplique, ma chère collègue.

SITUATION EN HAÏTI

Mme la présidente. La parole est à Mme Eléonore Caroit.

Mme Eléonore Caroit. Ma question s'adresse au ministre des affaires étrangères, Stéphane Séjourné.

Ces derniers jours, la presse s'est saisie de la situation tragique que connaît Haïti, situation que je dénonce depuis de longs mois. En tant que députée de la communauté française, j'étais à Port-au-Prince, il y a quelques semaines, aux côtés des Françaises et des Français d'Haïti. Je me dois de témoigner en ce lieu de leurs souffrances quotidiennes dans un pays où l'insécurité est devenue la norme. À l'heure où je vous parle, certains sont victimes d'affrontements sanglants, d'autres sont kidnappés ou doivent quitter leur maison pour échapper à la violence ; chaque jour apporte son lot de désespoir à un peuple qui subit déjà l'arrêt des infrastructures et une économie en berne. La violence des gangs a plongé Haïti dans le chaos ; hier, les rares diplomates encore présents dans le pays ont été évacués.

La Communauté des Caraïbes, la Caricom, a tenu une réunion de crise en Jamaïque avec les représentants de l'ONU et plusieurs pays, dont la France, pour permettre une transition pacifique du pouvoir. Sans parler ni président, depuis l'assassinat de Jovenel Moïse le 7 juillet 2021, Haïti n'a connu aucune élection depuis 2016. Hier, le Premier ministre de fait, Ariel Henry, a finalement accepté de démissionner, laissant entrevoir un espoir d'apaisement.

Du fait de son histoire unique avec Haïti, la France a un rôle à jouer dans la stabilité du pays. Nos relations sont anciennes et fortes ; elles reposent sur une histoire partagée, basée sur un passé colonial mais également sur une même idée républicaine de liberté, d'égalité, de fraternité. La secrétaire d'État chargée du développement a réaffirmé le soutien de la France au rétablissement de la sécurité en Haïti. Monsieur le ministre, pourriez-vous nous apporter des précisions sur le rôle concret que la France entend jouer pour rétablir la sécurité et la stabilité en Haïti, notamment dans le cadre de la mission multinationale qui était initialement prévue pour le premier trimestre 2024 ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe RE.*)

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères. (« Ah ! » sur les bancs du groupe RE.)

Mme Laure Lavalette. Quelle honte !

Mme la présidente. Le Gouvernement est libre de choisir qui il souhaite en son sein pour répondre à la question, comme vous êtes libres, chers collègues, de choisir l'orateur qui la pose. (« Eh oui ! » sur les bancs du groupe RE. – *Exclamations sur les bancs du groupe RN.*) Respectez, s'il vous plaît, les prérogatives de chacun. (*Nouvelles exclamations sur les bancs du groupe RN.*)

Seul M. le ministre a la parole. (*Mme Éléonore Caroit applaudit.*)

M. Stéphane Séjourné, ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Haïti est en effet plongé dans une crise d'une intensité extrême. La Communauté des Caraïbes, vous l'avez dit, a organisé hier, en Jamaïque, une réunion d'urgence à laquelle ont aussi participé la France, les États-Unis, le Canada, le Mexique, le Brésil, le Kenya et le Bénin.

La France, vous l'avez dit, était représentée par Chrysoula Zacharopoulou, secrétaire d'État chargée du développement et des partenariats internationaux. Nous avons souligné la gravité de la situation sécuritaire et humanitaire, ainsi que la nécessité d'agir très rapidement. Cette réunion, qui a permis de dégager un consensus autour d'un accord de gouvernance transitoire, ouvre la voie à une solution politique inclusive en vue de l'organisation d'élections libres et démocratiques. Nous avons également souligné la nécessité d'un déploiement urgent de la mission multinationale de soutien à la sécurité d'Haïti. La France apporte à cette mission son soutien financier, en parallèle de son appui à la police nationale haïtienne et à son action en matière de développement et d'aide humanitaire.

Je salue le professionnalisme du personnel de notre petite ambassade de Port-au-Prince, qui a fait un travail formidable. (*Applaudissements sur les bancs du groupe RE. – Exclamations sur les bancs du groupe RN.*) À ma demande, des personnels non essentiels ont été évacués ce matin, mais une équipe demeure pour maintenir le contact avec nos compatriotes, dont la sécurité reste la priorité de mon ministère. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe RE.*)

TRAVAILLEURS DES PLATEFORMES NUMÉRIQUES

Mme la présidente. La parole est à Mme Danielle Simonnet.

Mme Danielle Simonnet. Quelle belle victoire arrachée hier ! La lutte paye ; avoir des eurodéputés insoumis, ça compte. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*) Hier, le Conseil des ministres européens du travail a validé l'accord en faveur des travailleurs des plateformes, contre Uber et contre le président Macron, son meilleur lobbyiste. Des millions de travailleurs européens des plateformes vont pouvoir demander la requalification de leur statut en salariés, et ce sera aux plateformes de démontrer qu'ils sont, comme elles le prétendent, de vrais indépendants. C'est un renversement de la charge de la preuve.

Qu'ils soient livreurs, chauffeurs ou autres, c'est à tort que ces travailleurs ubérisés étaient considérés comme des indépendants. Ils ne peuvent pas fixer leurs tarifs et sont totalement subordonnés aux plateformes, qui leur imposent les consignes, les contrôlent et les sanctionnent. Faux indépendants, ils n'ont ni les avantages de l'indépendance ni les droits du salariat. Payés à la tâche, comme au XIX^e siècle, ils n'ont pas de réelle protection sociale et sont surexploités. Je tiens à saluer la détermination de l'eurodéputée Leïla Chaïbi et des travailleurs ubérisés qui se sont organisés en lobby populaire pour qu'Uber cesse d'imposer sa loi. (*Mêmes mouvements.*)

À chaque étape du travail législatif européen, la France d'Emmanuel Macron a tenté de torpiller la directive européenne qui crée la présomption de salariat. Hier encore, la victoire a été arrachée alors que la France a refusé de voter pour le compromis ; elle avait également été, début février, le seul pays à voter contre.

Cette victoire est déterminante car dans nombre de secteurs, des travailleurs ne se voient plus proposer un CDI ou un CDD, mais imposer le statut d'autoentrepreneur. C'est le cas de guides conférenciers, d'agents de nettoyage, de caissières de supermarchés et même d'aides-soignantes en Ehpad – et j'en passe. La surexploitation de faux indépendants par Uber & Co, c'est fini. Le lobbyiste d'Uber Emmanuel Macron a perdu. (*Mêmes mouvements.*)

Madame la ministre du travail, quand allez-vous transcrire dans le droit français cette belle victoire européenne en matière politique et sociale ? (*Mêmes mouvements. – Plusieurs députés du groupe LFI-NUPES se lèvent pour applaudir.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités.

Mme Catherine Vautrin, ministre du travail, de la santé et des solidarités. Madame Simonnet, sans surprise, je ne partage pas votre lecture de ce qui s'est passé hier. (« Ah ! » sur les bancs du groupe LFI-NUPES.) Étonnant, non ? Contrairement à vous, nous ne sommes pas dans une logique idéologique. (*Sourires sur les bancs des groupes LFI-NUPES et Écolo-NUPES.*)

M. Benjamin Lucas. Jamais !

Mme Catherine Vautrin, ministre. Écoutez-moi puisque je vous ai écoutée ! Nous cherchons à distinguer entre les vrais et les faux travailleurs indépendants, et c'est cela qui nous sépare. Les vrais indépendants doivent conserver ce statut ; les faux indépendants doivent pouvoir demander leur requalification. Voilà l'enjeu ! Les vrais travailleurs indépendants du secteur de la mobilité et de la livraison ont bénéficié d'avancées permises par les neuf accords conclus dans le

cadre du dialogue social, qui ont amélioré leurs revenus, leurs conditions de travail et la transparence de leurs relations avec les plateformes. (*Murmures sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*)

Vous dites que vous voulez protéger les travailleurs,...

Mme Danielle Simonnet. Oui !

Mme Catherine Vautrin, ministre. ...mais c'est un système flou et fragmenté que vous soutenez.

Mme Andrée Taurinya. Pas du tout !

Mme Catherine Vautrin, ministre. Il est vrai que nous avons des réserves sur le texte qui a été adopté hier par le Conseil, notamment en ce qui concerne le risque d'insécurité juridique qu'entraînera la multiplication de contentieux potentiels en l'absence de toute harmonisation des législations nationales. Contrairement à ce que vous affirmez, la France n'a pas voté contre le texte ;...

Mme Danielle Simonnet. Si ! Et vous avez perdu !

Mme Catherine Vautrin, ministre. ...nous avons exprimé nos réserves et demandé des clarifications à la Commission européenne. Nous avons même fait un geste d'ouverture puisque j'ai dit au commissaire, avec lequel je me suis entretenue hier, que si nous obtenions ces clarifications, nous pourrions soutenir le texte. En effet, celui-ci n'a pas encore été adopté de façon définitive ; cela aussi est un fait qu'il faut rétablir. (*Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*)

Mme Danielle Simonnet. Vous avez perdu et nous avons gagné !

SÉCHERESSE DANS LES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Mme la présidente. La parole est à Mme Sophie Blanc.

Mme Sophie Blanc. Monsieur le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, mon département des Pyrénées-Orientales subit, depuis le printemps 2022, une forte sécheresse. C'est le seul département français contraint, depuis cette date, à des restrictions d'eau continues. Tous les indicateurs sont au rouge : les rivières et les sols sont asséchés, le niveau des nappes phréatiques est au plus bas et les lacs se vident. C'est toute une économie – je pense en particulier aux filières touristique, agricole et du bâtiment – qui se retrouve bouleversée à cause du manque d'eau. À certains endroits, la garrigue meurt sur pied, au point que les apiculteurs ne peuvent nourrir leurs abeilles, ce qui fait chuter de façon vertigineuse la production de miel. La ressource en eau potable est désormais en tension dans quarante-deux de nos communes.

Pour définir un plan d'action, le préfet a réuni, le 30 janvier dernier, les experts, les élus des différents établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), les représentants du monde économique et les membres de la mission interministérielle dédiée. Pour faire face à cette situation inquiétante, on organise de nombreuses réunions avec le département ou la chambre d'agriculture ; on y fait le bilan des carences du passé, on envisage l'avenir, on fait des projets, mais rien de plus. Les ministres Marc Fesneau et Agnès Pannier-Runacher sont venus en reconnaissance sur place, mais rien de réel ni de concret n'est décidé à court terme s'agissant de l'alimentation en eau.

Monsieur le ministre, vu ces problèmes et l'urgence de la situation, nous vous réclamons, avec les élus de mon territoire, un véritable plan Marshall pour l'eau dans les Pyrénées-Orientales, avec des garanties pérennes et des annonces claires quant aux financements – ou, tout du moins, des

arbitrages rapides susceptibles de débloquer des enveloppes budgétaires au profit d'éventuels projets structurants. (*Applaudissements sur les bancs du groupe RN.*)

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

M. Pierre Cordier. Et des abeilles !

M. Christophe Béchu, ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires. Madame Blanc, vous avez bien fait de le rappeler : les Pyrénées-Orientales vivent une situation unique en France.

M. Mansour Kamardine. Et Mayotte, c'est où ?

M. Christophe Béchu, ministre. Je parle de la France métropolitaine. Entre les Pyrénées-Orientales et le Pas-de-Calais, celle-ci connaît les deux extrêmes. Le comité d'anticipation et de suivi hydrologique qui se tiendra le 19 mars, comme tous les mois, constatera que nous sommes à 90 % de déficit hydrique. Le processus d'aridification à l'œuvre explique que, depuis juin 2022, le département n'ait pas connu un seul mois sans restriction des usages de l'eau.

Je veux saluer les élus de ce territoire et l'ensemble des professionnels, qui se sont fortement mobilisés.

Mme Caroline Parmentier. C'est vrai !

M. Christophe Béchu, ministre. Grâce aux efforts des uns et des autres, pendant l'été 2023, la consommation d'eau dans la commune de Perpignan a ainsi diminué de 30 %.

Le Gouvernement n'est pas resté inactif. Il y a six mois, il n'y avait qu'une seule station de réutilisation d'eaux usées dans le département ; il y en a désormais sept – preuve de l'accélération et de la simplification des procédures. Mais cela ne suffit pas. Dans le mois qui vient, avant la mi-avril, je me rendrai sur place pour rencontrer des élus et faire le point sur la mission qui vient de rendre ses conclusions, mais également sur les projets et l'accompagnement à offrir aux différents acteurs.

Tout le monde devra se mobiliser : il faut lutter contre les fuites dans les canalisations, mais aussi, vous l'avez dit, revenir sur les erreurs du passé et s'interroger sur l'évolution des pratiques – on ne veut pas vivre une situation comparable à ce qui se passe aux abords de Barcelone. Pour réaliser les investissements nécessaires, le soutien de l'État sera le bienvenu ; j'aurai l'occasion d'en parler sur place. (*MM. Didier Parakian et Jimmy Pahun applaudissent.*)

Mme la présidente. Nous avons terminé les questions au Gouvernement.

Suspension et reprise de la séance

Mme la présidente. La séance est suspendue.

(*La séance, suspendue à seize heures vingt, est reprise à seize heures trente.*)

Mme la présidente. La séance est reprise.

2

**DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT
RELATIVE À L'ACCORD DE SÉCURITÉ
FRANCO-UKRAINIEN
ET À LA SITUATION EN UKRAINE,
SUIVIE D'UN DÉBAT ET D'UN VOTE**

Mme la présidente. L'ordre du jour appelle la déclaration du Gouvernement relative au débat sur l'accord de sécurité franco-ukrainien et la situation en Ukraine, suivie d'un débat et d'un vote en application de l'article 50-1 de la Constitution.

La parole est à M. le Premier ministre.

M. Sylvain Maillard. Très bien !

M. Jean-Paul Lecoq. Regardez où est votre majorité ! Elle ne s'intéresse pas à la guerre !

Mme la présidente. J'observe que votre groupe n'est pas franchement au complet non plus, monsieur Lecoq...

M. Jean-Paul Lecoq. On n'est pas dans la majorité !

M. Gabriel Attal, Premier ministre. Il y a un peu plus de deux ans, dans une offensive cynique, brutale et destructrice, la Russie a attaqué l'Ukraine. Seule responsable du conflit, en violation de toutes les règles du droit international et de la Charte des Nations unies, elle s'en est prise froidement à une nation libre et démocratique qui ne la menaçait pas, ne l'attaquait pas. L'écrasante majorité d'entre nous partage ces constats, ces faits objectifs.

Ce constat, ces faits, comme toutes les évolutions de la situation depuis le début du conflit, nous les avons régulièrement exposés au Parlement et aux forces politiques, dans la plus grande transparence possible. Par deux fois, en application de l'article 50-1 de la Constitution, des débats sur le sujet ont eu lieu dans cet hémicycle. Deux comités de liaison ont été réunis depuis le début du second quinquennat du Président de la République et, la semaine dernière encore, ce dernier recevait les chefs des partis politiques pour échanger sur la situation et sur nos positions.

Conforme à l'engagement du Président de la République, notre débat d'aujourd'hui illustre cette volonté de transparence et d'association de la représentation nationale. Une transparence que nous vous devons, qui est un impératif démocratique. Une transparence qui passe par l'affirmation claire des positions de l'exécutif – je vais m'y employer cet après-midi avec mes ministres. Une transparence qui passe par le vote. Nous le devons à nos concitoyens, qui doivent connaître sans ambiguïté possible la position de chacun sur le soutien à l'Ukraine et sur la condamnation de la Russie.

Pour comprendre pourquoi la Russie a lancé une offensive massive et coordonnée sur l'Ukraine le 24 février 2022, il est utile de revenir aux origines du conflit. Certains, en Russie, nostalgiques de l'empire ou de l'hégémonie soviétique sur l'Europe de l'Est, n'ont jamais accepté l'éclatement de l'URSS et l'indépendance de l'Ukraine. Menés par Vladimir Poutine, ces impérialistes ne supportent pas que d'anciennes républiques soviétiques – et particulièrement l'Ukraine – puissent prendre leur destin en main, choisir souverainement leurs alliances et faire le choix de la démocratie.

Il y a dix ans, en février 2014, un vent de liberté, parti de la place Maïdan, souffle sur l'Ukraine, qui tourne alors son regard vers l'Europe. Il ne s'agit pas pour l'Ukraine de se

rapprocher de l'Otan, mais de signer un accord d'association avec l'Union européenne. La Russie ne l'accepte pas et, dès le 28 février 2014, des troupes russes entrent en Crimée, l'occupent et l'annexent, en violation de toutes les règles internationales. Certains, y compris dans cet hémicycle, avaient alors nié cette annexion et accepté la parodie de référendum organisée par le Kremlin.

M. Sylvain Maillard. Eh oui !

M. Gabriel Attal, Premier ministre. Huit ans plus tard, le 24 février 2022, malgré les efforts sans précédent déployés par le Président de la République pour éviter la guerre, le Kremlin lance une prétendue opération spéciale...

M. Thomas Rudigoz. Une guerre !

M. Gabriel Attal, Premier ministre. ...contre l'Ukraine. Moscou misait sur une guerre éclair et pensait faire tomber Kiev en quelques jours.

Il n'en a rien été. La résistance du peuple ukrainien a été et reste exceptionnelle. *(Mmes et MM. les députés se lèvent et applaudissent longuement.)*

Mme la présidente. Je profite de ce moment pour vous indiquer que l'ambassadeur d'Ukraine à Paris assiste à nos débats. *(Les applaudissements redoublent et les députés se tournent vers la tribune d'honneur.)*

M. Gabriel Attal, Premier ministre. La détermination des armées et du peuple ukrainiens impressionne. Ils n'ont pas cédé. Ils se sont battus et se battent pour chaque village, chaque maison, chaque mètre carré de leur territoire. Ils ont refusé de céder à la loi du plus fort, refusé de plier face à la brutalité et au cynisme.

Avec vous – avec vous tous, je l'espère –, je veux leur rendre hommage. Avec vous, je veux rendre hommage au peuple ukrainien et à sa résistance exceptionnelle, depuis plus de deux ans, contre l'agresseur russe. Elle nous oblige. *(Applaudissements sur les bancs des groupes RE, HOR et Dem, ainsi que sur plusieurs bancs des groupes RN, LFI-NUPES et LR.)*

Face à la résistance ukrainienne, la Russie n'a reculé devant aucune exaction, aucune violence, aucun crime. Depuis deux ans, les civils ukrainiens sont visés par des frappes russes. Ces dernières semaines encore, à Kiev ou à Kharkiv, des drones et des bombardements russes ont ciblé délibérément des quartiers résidentiels, tuant familles et enfants, sans états d'âme et sans distinction. La liste des exemples est longue, glaçante.

M. Jean-Paul Lecoq. Comme à Gaza !

M. Gabriel Attal, Premier ministre. Il y a dix jours, à Odessa, un drone russe a frappé un immeuble, faisant douze morts, dont cinq enfants. On estime que 10 000 civils ont perdu la vie sous les frappes russes depuis le début du conflit.

Depuis deux ans, la Russie pratique une politique de la terre brûlée, qu'elle avait étrennée précédemment en Syrie et en Tchétchénie. Des quartiers sont rasés quand ce ne sont pas des villes entières, comme Marioupol ou Marinka, et aujourd'hui Bakhmout ou Avdiïvka. Depuis deux ans, les découvertes macabres se sont multipliées. À Boutcha, à Izium, des massacres innombrables ont eu lieu. La Russie a commis des crimes de guerre barbares et laissé derrière elle des charniers monstrueux. Elle devra en répondre. Nous en prenons l'engagement. *(Applaudissements sur les bancs du groupe RE et sur quelques bancs du groupe Dem.)*

Depuis deux ans, des exactions insoutenables sont commises en nombre. Elles visent les plus jeunes : plusieurs milliers d'enfants ukrainiens ont été enlevés et conduits dans des camps militaires pour, je cite, les « rééduquer ». En Ukraine, la Russie a franchi toutes les limites. Pas une horreur ne l'arrête ; pas un massacre ne la rebute.

Vladimir Poutine a attaqué l'Ukraine, mais c'est bien plus largement à toutes nos valeurs qu'il a déclaré la guerre. Avec son attaque, il a voulu changer l'ordre du monde pour imposer sa loi, la loi du plus fort, qui autoriserait n'importe quelle puissance en quête d'affirmation à soumettre une nation libre, soit par le chantage, soit par les armes. Avec son attaque, le Kremlin a voulu ébranler nos principes et montrer la faiblesse des démocraties. Ne nous y trompons pas : ce sont bien la liberté et le pluralisme qu'il remet en cause, nos modes de vie et nos valeurs qu'il agresse et veut faire tomber.

Tourner le dos à l'Ukraine serait tourner le dos à nos valeurs, trahir la confiance de nos alliés et faire acte de faiblesse. Ce ne serait certainement pas aller vers la paix ; ce serait ouvrir la porte à de nouveaux conflits, à de nouvelles blessures, à de nouvelles guerres.

M. Thomas Rudigoz. Bien sûr !

M. Gabriel Attal, Premier ministre. Alors – je le dis clairement et fermement –, depuis la première seconde, avec le Président de la République, nous sommes aux côtés de l'Ukraine et nous l'aiderons autant qu'il le faudra. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE et Dem ainsi que sur quelques bancs du groupe HOR. – M. Charles de Courson applaudit également.*)

En lançant son offensive, Vladimir Poutine pensait diviser l'Europe. Il avait tort. Dès les premières heures du conflit, notamment sous l'impulsion du Président de la République, elle a réagi. Elle a fait front et pris des sanctions fortes en un temps record. Depuis, malgré nos différences, malgré le chantage russe à l'énergie et à la sécurité alimentaire, malgré la désinformation et les menaces, le Kremlin n'est pas parvenu à faire plier l'Union européenne. Il n'est pas parvenu à diviser l'Europe. C'est même le contraire qui s'est produit : à l'épreuve de cette guerre, l'Europe s'est transformée et renforcée.

Le conflit a fait comprendre à chacun que notre destin collectif pouvait vaciller d'un instant à l'autre, que nous devions compter sur nous-mêmes et que nous ne pouvions pas nous en remettre au bon vouloir d'autres puissances. En deux ans, sur la base des engagements pris lors du sommet de Versailles de mars 2022, la souveraineté de l'Europe a fait des pas de géant. Souveraineté industrielle, avec un engagement sans précédent de l'Union européenne à sortir de toutes ses vulnérabilités stratégiques – je pense aux semi-conducteurs ou aux matières premières critiques. Souveraineté énergétique, avec la fin de la dépendance de certains pays d'Europe au gaz russe. Souveraineté stratégique, avec l'adoption de la boussole commune que constitue le premier Livre blanc de la défense européenne.

Le résultat est clair : nous sommes plus unis, plus forts, plus indépendants qu'avant. L'Europe puissance se construit et avance ; elle protège la France et les Français. Vladimir Poutine n'y croyait pas ; nous lui apportons la démonstration qu'il se trompait. En lançant sa guerre, Vladimir Poutine pensait aussi diviser l'Otan. Une fois de plus, il avait tort. L'Alliance atlantique s'est renforcée et des pays dont l'adhésion était impensable il y a encore deux ans, la Suède et la Finlande, l'ont depuis rejointe.

Sous l'impulsion du Président de la République, nous avons apporté un soutien massif, constant et déterminé à l'Ukraine. Un soutien politique, d'abord. La France est depuis les premiers jours aux avant-postes de la communauté internationale pour organiser et mobiliser le soutien à l'Ukraine. Elle se tient à l'écoute des demandes de son allié et tente d'y répondre au mieux. C'est d'ailleurs à Paris, à l'initiative du Président de la République, qu'a eu lieu ces dernières semaines une conférence de soutien à l'Ukraine réunissant vingt-sept chefs d'État ou de gouvernement ou leurs représentants.

Notre soutien est humanitaire, ensuite. Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères aura l'occasion d'y revenir plus en détail. Nous avons fourni plus de 210 tonnes de matériels et de médicaments et mené plus de cinquante opérations d'urgence répondant aux priorités fixées par Kiev : envois médicaux et évacuations sanitaires, appui à la sécurité civile ukrainienne, envois de semences agricoles et de produits alimentaires. Sous la coordination de la cellule interministérielle de crise, nous avons pu accueillir 100 000 réfugiés ukrainiens et scolariser en France près de 18 000 enfants. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes RE et Dem.*)

Nous n'aurions pas pu réussir cet accueil sans la mobilisation et la solidarité des Français, dont la réaction a été à la hauteur. Nous n'aurions pas pu y parvenir non plus sans l'engagement exceptionnel des collectivités locales, qui ont multiplié les initiatives, collecté des dons et rendu possible l'accueil des réfugiés ukrainiens – je veux les en remercier et leur rendre hommage. (*Mêmes mouvements.*)

Notre soutien, bien sûr, est également militaire. Nous avons répondu présents. Les faits et les chiffres sont là ; les faits et les chiffres le prouvent. Nous avons livré des équipements à l'Ukraine en respectant toujours les trois mêmes critères : livrer ce dont l'Ukraine a besoin, sans fragiliser nos propres armées et en faisant tout pour éviter l'escalade.

Depuis le début du conflit, nous avons livré pour plus de 2,6 milliards d'euros d'équipements militaires à l'Ukraine, toujours dans la même perspective : répondre avant tout aux besoins opérationnels des Ukrainiens sur le terrain en leur proposant des équipements complets, en leur permettant de se former à leur emploi et en veillant à leur maintien en condition opérationnelle (MCO). J'ajoute que la France n'a qu'une parole : ce que nous nous sommes engagés à livrer aux Ukrainiens, nous l'avons effectivement livré.

De plus, nous avons participé de manière particulièrement active aux mécanismes européens mis en place pour fournir des équipements à l'Ukraine. Nous sommes ainsi le deuxième contributeur à la Facilité européenne pour la paix (FEP), avec plus de 1,2 milliard d'euros engagés entre le début de la guerre et la fin de l'année 2023. Au total, en 2022 et 2023, de manière bilatérale et par l'intermédiaire de l'Europe, la France a donc apporté une aide militaire à l'Ukraine à hauteur de 3,8 milliards d'euros.

Concrètement, dès les premières heures de l'offensive, nous avons livré des matériels déterminants pour permettre à l'Ukraine de se défendre et de résister : des missiles antichar, des missiles antiaériens, des équipements de protection et de l'armement individuel. Nous avons ensuite livré des équipements décisifs, plus lourds et plus complexes, pour renforcer la défense aérienne ukrainienne, avec les systèmes de missiles sol-air Crotale. Nous avons aussi contribué à renforcer son artillerie, avec des canons Caesar – camions équipés d'un système d'artillerie – et des lance-roquettes unitaires (LRU). Nous avons fourni en outre à l'Ukraine

des armements pour qu'elle reprenne les territoires perdus, notamment des véhicules de l'avant blindés (VAB), des blindés légers et des missiles Scalp – système de croisière conventionnels autonomes à longue portée –, déterminants pour des frappes dans la profondeur.

Nous allons poursuivre ces livraisons, qui sont indispensables à l'Ukraine. Le Président de la République a demandé aux industriels d'accélérer leur passage dans une économie de guerre et d'augmenter leur capacité à produire. Dans les prochains mois, nous livrerons à l'Ukraine 150 drones, 100 munitions téléopérées et six canons Caesar – sachant que douze autres seront financés par la France. Nous produirons jusqu'à 3 000 obus par mois au profit de l'Ukraine. Nous allons livrer près de 600 bombes AASM – armement air-sol modulable – à raison d'une cinquantaine par mois, ainsi qu'une quarantaine de missiles Scalp. Enfin, comme l'a confirmé le Président de la République lors de sa visite en République tchèque, la France participera au financement de l'achat d'obus en masse proposé par notre allié tchèque. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe RE et sur quelques bancs du groupe Dem.*)

Je veux dire un mot de ceux qui diffusent de fausses informations sur nos livraisons d'armes. Une vente de porte-hélicoptères Mistral à la Russie avait été annulée par le président François Hollande en 2015, décision d'ailleurs dénoncée à l'époque par l'extrême droite, mais confirmée ensuite par le Président de la République. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE et Dem. – Mmes Delphine Batho et Julie Laermoes applaudissent également.*) Dire l'inverse, c'est un mensonge éhonté; c'est de la désinformation; c'est une diversion grossière, qui en dit long sur les intentions de ses auteurs.

M. Olivier Falorni. Absolument!

M. Gabriel Attal, Premier ministre. Mesdames et messieurs les députés, j'ai évoqué notre soutien politique, humanitaire et militaire,...

M. Julien Odoul. Les ventes d'armes!

M. Gabriel Attal, Premier ministre. ...mais notre soutien s'est également incarné au niveau européen. Je le disais, la réaction de l'Europe a été immédiate et puissante. Nous avons d'abord agi pour sanctionner la Russie. Nous en sommes à treize paquets de sanctions, tous adoptés à l'unanimité des États, qui frappent l'économie russe au cœur et l'affaiblissent de manière profonde et structurelle.

Dans le même temps, nous avons décidé d'actions fortes pour soutenir l'Ukraine. Cette aide concerne tous les domaines: protection temporaire octroyée aux réfugiés ukrainiens, aide économique, aide humanitaire, aide militaire. Au total, les Vingt-Sept ont apporté jusqu'à présent plus de 85 milliards d'euros d'aide à l'Ukraine.

Ce soutien, je veux le dire, se poursuit résolument. Le mois dernier, le Conseil européen a décidé d'une nouvelle aide pour l'Ukraine, à hauteur de 50 milliards d'euros. Cette aide, essentielle, permettra au pays de tenir dans son fonctionnement quotidien, mais aussi de réaliser les investissements et les réformes nécessaires à son redressement.

Nous voulons également aller plus loin dans le soutien militaire de l'Union à l'Ukraine. En acceptant de livrer des armes, l'Europe a procédé à une véritable révolution copernicienne. Jamais nous n'aurions pu l'envisager il y a quelques années. Les ennemis de l'Europe comptaient là-dessus; ils y voyaient une preuve de son impuissance. Les choses ont changé. Grâce à la Facilité européenne pour la paix,...

M. Jean-Paul Lecoq. Pour la paix?

M. Gabriel Attal, Premier ministre. ...7,1 milliards d'euros d'armement ont d'ores et déjà été engagés pour l'Ukraine. Nous voulons maintenant franchir une nouvelle étape et réformer cet instrument pour en faire un véritable outil européen de production militaire. Tel est l'objet des négociations en cours, qui doivent aboutir à l'occasion du Conseil européen des 21 et 22 mars prochains.

M. Sylvain Maillard. Très bien!

M. Alexandre Holroyd. Excellent!

M. Gabriel Attal, Premier ministre. Enfin, soutenir l'Ukraine, c'est reconnaître qu'elle se bat tous les jours pour nos valeurs et qu'elle fait partie de la famille européenne. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE, Dem et HOR ainsi que sur quelques bancs des groupes LR, Écolo-NUPES et LIOT.*)

Mesdames et messieurs les députés, si nous avons tenu à ce que ce débat et ce vote puissent se tenir aujourd'hui, c'est parce que nous sommes à un moment de bascule dans ce conflit. Nous le savons, cette guerre s'inscrit dans la durée: une guerre de positions se joue désormais. Pour la Russie, le temps est désormais un allié. Elle compte sur la lassitude des alliés de l'Ukraine. Elle compte sur des échéances électorales prochaines, aux États-Unis comme en Europe. Elle compte sur l'efficacité à long terme de son travail de sape et de désinformation.

Dans le même temps, la Russie durcit sa position. Elle la durcit sur son territoire national, en renforçant plus encore la chape de plomb qui pèse sur la société russe. À quelques jours de l'élection présidentielle en Russie – si je peux parler d'élection –, je voudrais avoir ici une pensée pour Alexeï Navalny. (*Mmes et MM. les députés se lèvent et applaudissent longuement.*)

Avec la mort tragique de cet opposant en prison, qui porte la marque de la responsabilité du Kremlin, avec l'interdiction faite à tout candidat des oppositions de participer à la prochaine élection présidentielle, je crois que le message est clair et s'impose à tous: le régime russe est un régime autoritaire, déterminé à combattre nos valeurs et nos intérêts.

Un député du groupe RE. Très juste!

M. Gabriel Attal, Premier ministre. Sur le terrain, en Ukraine, la Russie durcit également sa position, multipliant les attaques et les exactions. Parce que les forces russes ont repris la ville d'Avdiïvka, à un coût exorbitant pour elles, elles veulent faire croire qu'elles ont repris l'initiative.

La Russie durcit également sa position en devenant un acteur méthodique de la déstabilisation du monde, en Syrie, dans le Caucase, en Asie centrale ou en Afrique, notamment grâce à ses faux nez et à ses mercenaires – nous ne l'avons que trop vu au Sahel.

Elle durcit aussi ses attaques dans le champ de l'information, n'hésitant pas à propager de fausses nouvelles pour tenter de diviser les peuples. La France n'y fait pas exception: elle est une cible de choix pour la Russie, qui n'hésite pas à intervenir dans notre pays pour tenter de semer la discorde.

La Russie durcit sa position dans le cyberspace, en multipliant les cyberattaques. Elle durcit sa position en se lançant dans une militarisation de l'espace qui peut mettre en danger nos satellites, en dépit de toutes les règles et de toutes les conventions internationales.

Nous sommes donc dans un moment décisif. La Russie est une menace, non seulement pour l'Ukraine, mais aussi, directement, pour nous : pour l'Europe, pour la France, pour le peuple français. Face à une puissance impérialiste, révisionniste, qui menace et ne croit qu'à la force, il n'y a pas de raccourci. Il n'y a que la détermination politique et la posture stratégique qui comptent, pour la tenir en respect. Et la première ligne de défense, c'est en Ukraine qu'elle se situe. Le reste, ce sont des mots : les mots légers de ceux qui ne veulent pas voir leurs responsabilités...

M. Thomas Rudigoz. Absolument !

M. Gabriel Attal, Premier ministre. ...et croient que les choses rentreront dans l'ordre toutes seules, sans effort ; les mots coupables de ceux qu'aveuglent des affinités anciennes avec une Russie agressive et régressive.

Je le répète, la Russie ne peut ni ne doit gagner. Que voudrait dire concrètement, pour les Français, une victoire de la Russie ? Je ne parle pas ici seulement d'arguments moraux, de l'abandon d'une démocratie, de la trahison de nos valeurs. Je parle de conséquences concrètes, qui pèseraient sur la vie des Français.

Une victoire de la Russie, je le dis clairement, c'est la fin d'un ordre international fondé sur le droit et un blanc-seing donné à toutes les puissances animées d'instincts révisionnistes. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE et Dem. – M. Yannick Favennec-Bécot applaudit également. – M. Jean-Paul Lecoq s'exclame.*) Une victoire de la Russie, c'est le signal qu'attendent les régimes autoritaires pour sonner la fin de l'histoire des démocraties libérales.

M. Jean-Victor Castor. C'est un discours à la Bush !

M. Gabriel Attal, Premier ministre. Une victoire de la Russie, c'est le danger constant des appétits insatiables, une sécurité européenne affaiblie, des cyberattaques qui se multiplient plus encore, jusqu'à empêcher nos services publics de fonctionner.

Un député du groupe RE. Exactement !

M. Gabriel Attal, Premier ministre. Une victoire de la Russie, c'est le risque de nouveaux conflits, plus proches encore, plus menaçants encore, et de la prolifération à quelques centaines de kilomètres de nos frontières.

M. Jean-Paul Lecoq. Une belle leçon de droit international à géométrie variable !

M. Gabriel Attal, Premier ministre. Une victoire de la Russie, c'est la plus grande vague migratoire de l'histoire sur le continent européen : des millions de réfugiés de l'Ukraine et des pays voisins, craignant pour leur propre sécurité, se déplaceraient sur le continent européen.

Une victoire de la Russie, c'est un danger direct pour notre sécurité alimentaire. La Russie et l'Ukraine sont les deux plus grands producteurs de céréales au monde. Si la Russie prenait le contrôle des céréales ukrainiennes, elle serait libre de faire monter les prix comme bon lui semble, en réponse à nos sanctions, menaçant directement nos agriculteurs et le pouvoir d'achat des Français. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE et Dem. – MM. Yannick Favennec-Bécot et Jean-Pierre Taite applaudissent aussi.*)

Une victoire de la Russie, c'est aussi le risque de la panne énergétique généralisée.

M. Fabien Di Filippo. C'est à nous d'être souverains en la matière !

M. Gabriel Attal, Premier ministre. Nous avons réussi à tenir face au chantage gazier de la Russie,...

M. Jean-Paul Lecoq. Vous avez contourné le problème !

M. Gabriel Attal, Premier ministre. ...mais si elle se trouvait en position de force après l'avoir emporté sur l'Ukraine, elle serait en mesure de déstabiliser davantage encore le marché, avec, à la clé, des factures d'énergie et des prix à la pompe qui exploseraient plus encore pour les Français.

Je le dis clairement, la guerre a évidemment déjà un impact dans la vie quotidienne des Français, mais une victoire de la Russie, ce serait un cataclysme pour le pouvoir d'achat des Français : une inflation alimentaire puissance dix ; une explosion des prix de l'énergie, puissance dix. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE et Dem. – M. Jean-Pierre Taite applaudit également. – M. Jean-Paul Lecoq s'exclame.*)

La liste est encore longue. Je pourrais continuer longtemps à énumérer, un à un, les risques concrets, tangibles, directs d'une victoire de la Russie pour la vie quotidienne des Français. Dans un monde où la Russie gagnerait, les Français vivraient moins bien, avec des aliments plus chers, de l'énergie plus coûteuse, une insécurité croissante. Je le dis de nouveau, cette guerre a évidemment un coût dans la vie quotidienne, mais ce coût serait décuplé, sans commune mesure, si la Russie l'emportait sur l'Ukraine. Le succès de l'Ukraine, c'est aussi l'intérêt des Français. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE, Dem et HOR.*)

M. Jean-Paul Lecoq. Et pour cela, combien de Français devraient mourir selon vous ?

M. Gabriel Attal, Premier ministre. Mesdames et messieurs les députés, nous devons réagir. C'est pourquoi le Président de la République a appelé ces dernières semaines à un sursaut collectif pour aider l'Ukraine et pour éviter le scénario du pire. La Russie ne peut ni ne doit gagner la guerre. Dans un esprit de lucidité et en veillant à refuser toute escalade, nous prenons nos responsabilités. C'est le sens de l'accord de sécurité conclu entre le Président de la République et le président Zelensky, à Paris, le 16 février dernier.

M. Jean-Paul Lecoq. On n'en a jamais vu le texte !

M. Gabriel Attal, Premier ministre. Cet accord bilatéral porte sur des engagements mutuels entre la France et l'Ukraine. C'est bien à ce sujet que vous vous prononcerez cet après-midi.

M. Fabien Roussel. C'est une escalade militaire !

M. Gabriel Attal, Premier ministre. C'est d'abord un engagement politique très fort de la France à renforcer structurellement et à long terme...

M. Jean-Paul Lecoq. C'est une déclaration de guerre !

M. Gabriel Attal, Premier ministre. ...les capacités de l'Ukraine sur tous les plans : militaire, économique, mais aussi pour la reconstruction du pays. L'objectif est d'accroître la capacité de l'Ukraine à résister, de renforcer sa résilience et de décourager tout acte d'agression à l'avenir.

Cet accord fait suite aux engagements pris par les pays du G7 dans une déclaration adoptée le 12 juillet 2023, en marge du sommet de l'Otan à Vilnius. Il s'inscrit donc dans une logique collective.

M. Jean-Paul Lecoq. Il n'y a pas de communiqué ! Personne n'a signé, à part la France !

M. Gabriel Attal, Premier ministre. En plus des pays du G7, vingt-cinq pays ont adhéré à cette démarche. En comptant la France, sept pays ont déjà conclu des accords similaires : l'Allemagne, le Royaume-Uni, le Canada, l'Italie, les Pays-Bas et le Danemark.

M. Jean-Paul Lecoq. Ce n'est pas vrai ! Ces accords ne sont pas de même nature !

M. Gabriel Attal, Premier ministre. C'est donc bien sur un élan de solidarité internationale que nous vous demandons de vous prononcer.

M. Jean-Paul Lecoq. Ils n'ont pas déclaré la guerre, eux !

M. Gabriel Attal, Premier ministre. Quel est l'engagement des pays signataires d'un accord de ce type ? En cas de nouvelle agression russe contre l'Ukraine, il s'agit de lui fournir une assistance rapide, notamment en matière de sécurité, d'équipements militaires et d'assistance économique. En matière d'aide militaire, cet accord prévoit, pour l'année 2024, jusqu'à 3 milliards d'euros de soutien militaire additionnel ; c'est pratiquement une fois et demie ce que nous avons fourni en 2023 et deux fois ce que nous avons fourni en 2022.

Par votre vote, nous vous demandons d'affirmer que la France est un partenaire militaire fiable de l'Ukraine, un partenaire capable de prendre l'initiative – je pense notamment à la livraison de chars légers –, un partenaire capable de livrer des capacités qui font la différence sur le terrain – je pense notamment à nos canons Caesar et aux missiles à longue portée Scalp.

En contrepartie de ces engagements financiers importants, l'Ukraine s'engage pour sa part à poursuivre sa trajectoire ambitieuse de réformes. Cela implique la poursuite des efforts importants engagés par les autorités ukrainiennes en matière de lutte anticorruption, de réforme judiciaire, de consolidation de l'État de droit,...

M. Jean-Paul Lecoq. De libération des pacifistes emprisonnés ?

M. Gabriel Attal, Premier ministre. ...de décentralisation, de modernisation de son secteur de la défense ou encore de transformation de son agriculture vers les standards européens.

Cet accord est un acte fort. Il réaffirme le soutien de la France à l'Ukraine dans la durée. S'il n'est juridiquement pas soumis à la ratification du Parlement, le Président de la République a souhaité qu'il vous soit présenté, que vous puissiez en débattre et que vous puissiez voter.

M. Manuel Bompard. Si nous votons contre, il se passe quoi ?

M. Gabriel Attal, Premier ministre. En effet, derrière cet accord, ce n'est pas seulement l'avenir de l'Ukraine qui est en jeu ; c'est aussi la défense de nos intérêts et de notre sécurité. Cet accord les défend, les protège. J'en appelle à l'esprit de responsabilité de chacun au moment de voter.

Au-delà de cet accord, qui fera l'objet de votre vote, la France prend aussi ses responsabilités en mobilisant la communauté internationale. Lors de la réunion qui s'est tenue à Paris le 26 février, avec les chefs d'État et de gouvernement des vingt-sept États et de leurs représentants, de nouveaux engagements ont été pris. Collectivement unis, nous avons décidé de continuer à renforcer notre soutien à l'Ukraine. Collectivement unis, nous avons choisi de renforcer nos efforts pour fournir à l'armée ukrainienne les munitions dont elle a besoin. Collectivement unis, nous

avons décidé de renforcer la défense antiaérienne et les capacités de frappe dans la profondeur des forces ukrainiennes. Une neuvième coalition internationale sera créée en ce sens. (*M. Jean-Paul Lecoq s'exclame.*)

Enfin, de nouveaux axes d'efforts ont été identifiés et proposés, sur lesquels chacun pourra s'engager comme il le souhaite et autant qu'il le souhaite : il s'agit de renforcer la défense cyber et les capacités de déminage ukrainiennes, de coproduire l'armement en Ukraine, d'assurer la défense des pays directement menacés par l'offensive russe, comme la Moldavie, et de soutenir l'Ukraine pour qu'elle puisse continuer de sécuriser sa frontière avec la Biélorussie.

Ces engagements ont porté leurs fruits. Loin des caricatures des partisans de la défaite permanente et du déclin, la France a donné un élan nouveau au soutien à l'Ukraine. Lors de la conférence ministérielle de suivi organisée la semaine dernière sous l'égide du ministre de l'Europe et des affaires étrangères et du ministre des armées, des dizaines d'États partenaires ont accepté de se saisir de nos réflexions, de s'engager et même de prendre la tête des travaux sur certains chantiers. Grâce à la volonté du Président de la République et à l'engagement de mon gouvernement, la France est à l'initiative, elle est un moteur. Nos travaux ont poussé nos partenaires à se poser les bonnes questions, à prendre la mesure de la menace, à avancer ensemble. Nous avons posé toutes les options sur la table, sans logique d'escalade et sans faux-semblants. Cela a permis un électrochoc salutaire qui a donné un coup d'accélérateur à la réaction internationale. Nous avons assumé notre rôle. Les travaux sont lancés. Nous proposons et nos partenaires sont libres de participer, d'avancer et de contribuer.

Je veux le dire clairement : dans un moment aussi grave, dans une situation aussi complexe, il n'y a pas de place pour l'instrumentalisation. (*« Oh ! » et rires sur les bancs des groupes RN, LFI-NUPES et GDR-NUPES.*)

M. Fabien Roussel. C'est gonflé de dire ça !

M. Gabriel Attal, Premier ministre. Le message du Président de la République a été très clair (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE et Dem*) : nous n'abandonnerons pas l'Ukraine et nous n'excluons par principe aucune option. Nous nous inscrivons dans un cadre réfléchi pour réaffirmer notre soutien à l'Ukraine, mais sans faire la guerre à la Russie et en refusant toute logique d'escalade. Nous ne nous fixons pas de limites face à une Russie qui, elle, n'en fixe aucune. (*Exclamations sur quelques bancs des groupes RN, LFI-NUPES et GDR-NUPES.*) Nous continuerons, comme nous le faisons depuis le début du conflit, à faire évoluer notre soutien pour l'adapter aux besoins des Ukrainiens. En deux ans, beaucoup d'évolutions que l'on croyait impensables ont eu lieu. La Suède et la Finlande qui rejoignent l'Otan ? Impensable ! Et pourtant, c'est fait. L'Europe capable de prendre des sanctions fortes en quelques heures ? Impensable ! Et pourtant, c'est fait. L'Europe qui se mobilise, qui fournit des armes ? Impensable ! Et pourtant, c'est fait.

Mme Laure Lavalette. Cela n'a rien à voir !

M. Gabriel Attal, Premier ministre. Il y a une différence entre le soutien militaire et la cobelligérance. Nous pratiquons cette différence tous les jours, avec nos partenaires et nos alliés.

M. Jean-Paul Lecoq. Jusqu'à aujourd'hui !

M. Gabriel Attal, Premier ministre. Une dynamique est en train de se lancer depuis les chantiers ouverts à Paris afin de faire plus, mieux et, si besoin, différemment pour soutenir l'Ukraine dans la durée.

Ces propos sont fermes, je le sais.

M. Jean-Philippe Tanguy. C'est du baratin !

M. Gabriel Attal, Premier ministre. Mais je veux rappeler qu'aucun pays n'a œuvré plus que la France au dialogue avec la Russie pour ramener ses dirigeants à la raison. Que ce soit dans les négociations au format Normandie – avec la Russie, l'Ukraine, la France et l'Allemagne –, entamées dès 2014 sous l'égide du président François Hollande et reprises par le président Macron ;...

M. Jean-Paul Lecoq. Il faut continuer en ce sens !

M. Gabriel Attal, Premier ministre. ...que ce soit par les initiatives françaises de ces dernières années, lors des rencontres entre le Président de la République et le président Poutine à Versailles, à Saint-Petersbourg, à Osaka et à Brégançon ; que ce soit par l'organisation, à l'initiative du Président de la République, de ce qui s'est avéré être la seule rencontre entre les présidents Zelensky et Poutine, qui a eu lieu en décembre 2019, en France, à l'Élysée ; que ce soit dans les mois, les semaines, les jours qui ont précédé l'éclatement du conflit, durant lesquels le Président de la République a tout tenté, jusqu'à se rendre à Moscou pour éviter la guerre ; à toutes les étapes, notre engagement a été constant en faveur de la souveraineté et du respect de l'intégrité territoriale de l'Ukraine, sans volonté d'ostraciser la Russie. C'est la raison pour laquelle la position de la France en faveur de la paix est inchangée.

M. Jean-Paul Lecoq. Chiche !

M. Gabriel Attal, Premier ministre. Notre objectif reste celui d'une solution négociée qui respecte les droits de l'Ukraine et nos intérêts de sécurité.

M. Jean-Paul Lecoq. La Russie propose un cessez-le-feu. Acceptez-le !

M. Gabriel Attal, Premier ministre. C'est la seule solution qui permette d'obtenir des garanties crédibles de la part de la Russie, pour s'assurer qu'elle ne retournera à l'assaut ni de l'Ukraine, ni d'un autre pays européen.

Mesdames et messieurs les députés, dans quelques instants, vous voterez. Vous voterez sur notre accord de sécurité bilatéral avec l'Ukraine. Vous voterez sur notre soutien à l'Ukraine. Vous voterez sur notre capacité à défendre nos intérêts et nos valeurs. Tel est bien l'objet de ce vote : l'accord bilatéral de sécurité entre la France et l'Ukraine. (*Exclamations sur plusieurs bancs des groupes RN et GDR-NUPES.*)

M. Jean-Paul Lecoq. La guerre ou la paix !

Mme la présidente. S'il vous plaît, un peu de silence !

M. Gabriel Attal, Premier ministre. Sept pays déjà ont déjà conclu un tel accord bilatéral de sécurité – je les ai cités il y a un instant. C'est sur cet accord que vous êtes amenés à vous prononcer.

Mme Laure Lavalette. C'est faux !

M. Sylvain Maillard. C'est très clair !

M. Gabriel Attal, Premier ministre. Au moment de ce vote, les Français nous regardent, des Français qui s'inquiètent de la situation, des Français que la Russie menace, des Français qui tiennent à nos valeurs, à notre liberté, à notre démocratie, qui ont parfaitement compris quels dangers les guettaient si la Russie l'emportait.

M. Jean-Paul Lecoq. C'est la mort de Français que vous prévoyez ! Combien de jeunes Français vont tomber en Ukraine ?

M. Gabriel Attal, Premier ministre. Évidemment, l'Ukraine nous regarde aussi. Elle attend la confirmation et le signal de notre unité derrière elle. Nos partenaires nous regardent. Ils ont répondu à notre appel, sont prêts à s'engager davantage pour l'Ukraine et attendent de nous que nous montrions l'exemple.

Un député du groupe LFI-NUPES. Ils vous ont désavoués en vingt-quatre heures !

M. Gabriel Attal, Premier ministre. La Russie nous regarde, elle qui veut imposer la loi du plus fort, elle qui veut nous diviser, elle qui veut mettre à bas nos principes et nos valeurs.

Ce vote est important. Évidemment, je respecte institutionnellement et de façon républicaine le vote de chacune et de chacun, c'est pourquoi cet accord sera soumis à votre vote. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE et Dem. – Exclamations sur plusieurs bancs du groupe RN.*)

M. Jean-Paul Lecoq. Vous êtes trop bon, monseigneur !

M. Gabriel Attal, Premier ministre. Mais je vous dis la conviction qui est la mienne : voter contre, c'est remettre en cause le travail et les efforts accomplis par la France et ses alliés depuis deux ans. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe RE.*)

M. Erwan Balanant. Exactement !

M. Gabriel Attal, Premier ministre. Voter contre, c'est donner à Vladimir Poutine tous les arguments dont il a besoin, c'est lui envoyer un signal qu'il espère et qu'il attend.

M. Pieyre-Alexandre Anglade. S'abstenir aussi !

M. Gabriel Attal, Premier ministre. Voter contre, c'est affirmer que les règles internationales peuvent être bafouées sans conséquence ou réponse claire de notre part. (*Exclamations sur les bancs du groupe GDR-NUPES.*)

M. Jean-Paul Lecoq. C'est comme ça que vous respectez notre vote ?

M. Gabriel Attal, Premier ministre. Voter contre, c'est signifier à nos alliés que la France tourne le dos à son engagement et à son histoire.

Je le dis également : s'abstenir, c'est fuir. Fuir ses responsabilités devant l'histoire (*Vifs applaudissements sur les bancs des groupes RE et Dem et sur plusieurs bancs du groupe HOR. – M. Yannick Favennec-Bécot applaudit également*) et trahir ce qui nous est de plus cher depuis le 18 juin 1940 : l'esprit français de résistance. (*Exclamations sur les bancs du groupe RN.*)

Je vous appelle à dire que nous soutenons l'Ukraine, sans « mais » et avec détermination. Si l'Ukraine perd, nous perdons, nous aussi. Nous ne laisserons pas la Russie gagner. La France ne peut s'effacer devant ses responsabilités.

En tant que Premier ministre de la France, au nom du gouvernement de la France, à la tribune de l'Assemblée nationale de la France, je le dis du plus profond de mon cœur qui résonne et qui bat (« Oh ! » *sur les bancs des groupes RN, LFI-NUPES et GDR-NUPES*) pour la liberté des peuples, je le dis du plus profond de mes tripes qui se nouent autour de l'intérêt des Français : Slava Oukraïni ! (*Les députés des groupes RE et Dem, quelques députés du groupe HOR et M. Yannick Favennec-Bécot se lèvent et applaudissent longuement.*)

Mme la présidente. La parole est à M. Boris Vallaud.

M. Boris Vallaud (SOC). Nous ne cesserons jamais de croire la grande paix humaine de Jaurès possible. Nous ne cesserons jamais d'espérer en une humanité organisée, assez maîtresse d'elle-même pour pouvoir résoudre par la raison, la négociation et le droit les conflits qui l'affligent. Depuis plus d'un siècle, nous la croyons possible, nous l'espérons prochaine. Nous œuvrons sans relâche à ce grand dessein tant de fois contrarié pourtant, tant de fois démenti dans le sang et dans les larmes, dans la trahison parfois. Nous ne nous résignons pas. Mais nous avons aussi appris de l'histoire que le pacifisme le plus exigeant ne tolère ni la servitude ni la soumission et que la guerre, toujours détestable, est parfois inévitable lorsque s'abat le fascisme sur la démocratie et la liberté. « C'est beaucoup que de se battre en méprisant la guerre », écrivait Camus à un ami allemand. Aujourd'hui, l'ami pourrait être russe, et Camus parlerait ukrainien. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SOC. – Mme Astrid Panosyan-Bouvet et M. Erwan Balanant applaudissent également.)*

Il y a dix ans, en 2014, alors que le peuple ukrainien, déjà, portait son regard vers l'Ouest et rêvait d'un destin européen, dans ces journées folles de courage et d'espoir de la révolution de Maïdan, la Russie commençait son invasion méthodique et cruelle de l'Ukraine dans le Donbass et en Crimée, et rien n'arrêterait plus, jusqu'à ce jour, l'impétuosité de ses désirs de conquête. Aucune négociation ne le ferait, aucune solution diplomatique, aucun accord, aucun traité ; ni la Charte des Nations unies, ni l'Acte final d'Helsinki, ni la Charte de Paris, ni le mémorandum de Budapest, ni les accords de Minsk. C'était l'époque où d'aucuns, à l'extrême droite de ces bancs, cultivaient la compromission en se faisant photographier avec leur bailleur de fonds, Poutine. Voilà le vrai visage du Rassemblement national – il n'a pas changé. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SOC et sur plusieurs bancs des groupes RE, Dem et LIOT. – Exclamations sur plusieurs bancs du groupe RN.)* De notre côté, c'est l'époque où les socialistes annulaient la livraison des Mistral à la Russie. La communauté internationale pensait sauver la paix. La Russie préparait la guerre. Nous ne serons plus dupes des pauses tactiques sous prétexte de cessez-le-feu.

La guerre s'est à nouveau abattue avec force sur l'Ukraine au matin du 24 février 2022. En quelques jours, on a vu 350 000 hommes fondre sur un pays souverain, sur l'Europe, dans un déluge de feu ; des dizaines de milliers de victimes civiles et militaires, des millions de déplacés et autant d'exilés ; des conditions de vie redoutables au premier hiver de la guerre, qui le fit baptiser du terrible nom de Rolodomor – une extermination par le froid, en référence à l'extermination par la faim que fut l'Holodomor ; d'innombrables actes de torture, exécutions extrajudiciaires, crimes de masse, viols ; l'anéantissement de la culture et de la langue ukrainiennes, la déportation de 20 000 enfants en Russie. Voilà la guerre menée par Poutine contre l'Ukraine et la liberté.

Cette guerre au visage sanglant, c'est la guerre déclarée par Vladimir Poutine à l'Europe. C'est le plus brutal visage d'un régime qui porte en lui les nuées de l'impérialisme tsariste et du totalitarisme soviétique contre le modèle de société que nous, Européens, avons construit. Les Françaises et les Français doivent se rappeler chaque jour que le pouvoir du Kremlin cherche à abattre nos institutions, nos libertés, notre sécurité. Les prochaines élections européennes sont déjà sa nouvelle cible. Français, nous sommes les alliés des Ukrainiens qui, dans cette guerre, ne défendent pas seulement leur patrie, mais la possibilité de la paix et l'avenir de l'Europe. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SOC et sur quelques bancs des groupes RE, Dem et LIOT.)*

Voilà pourquoi, depuis le premier jour, nous avons condamné l'invasion et réclamé des sanctions exemplaires contre la Russie. Voilà pourquoi nous soutenons depuis le premier jour le rétablissement de la souveraineté de l'Ukraine dans ses frontières de 1991. *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes SOC et RE.)* Voilà pourquoi nous soutiendrons, pour eux, pour nous, son effort de guerre et l'envoi des armes nécessaires à sa défense, jusqu'à sa victoire.

Chacun le sait aujourd'hui, la paix durable entre les nations, la paix définitive en Europe nous échapperaient si devaient survenir la défaite de l'Ukraine et la victoire de Poutine. Or, force est de constater aujourd'hui que l'Ukraine peut perdre la guerre. Son offensive de l'été n'a pas eu le succès escompté et la situation est extrêmement difficile sur plusieurs points de la ligne de front. Les armes sont insuffisantes et les munitions viennent désormais à manquer pour faire face aux bombardements des Russes, dont la puissance de feu est infiniment supérieure. Les canons Caesar sont là, mais ils sont silencieux.

Les retards de l'aide occidentale aident la Russie à lancer des opérations offensives. L'Ukraine ne tiendra pas sans notre aide. Celle des États-Unis est bloquée au Congrès par les soutiens de Trump, celle des Européens est insuffisante, celle de la France est insuffisante. Le Président de la République appelle au sursaut ? Fort bien. Mais constatons, en vérité, qu'au-delà des mots, les actes ont manqué et que la France n'est que le quatorzième contributeur à l'effort de soutien à l'Ukraine, bien loin de l'Allemagne, de la Pologne et des États baltes. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SOC et sur quelques bancs du groupe Écolo-NUPES.)*

M. Hervé Saulignac. Eh oui ! C'est la triste réalité.

M. Boris Vallaud. L'heure est à l'unité et à l'efficacité, pas à la discorde chez les alliés. Je le dis avec gravité : la situation ne saurait s'accommoder des équipées solitaires, des effets de manche et des tergiversations dont le président Macron est coutumier. *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes SOC et Écolo-NUPES.)* Évoquer, il y a quelques mois, le souci de ne pas humilier la Russie,...

M. Jérôme Guedj. Eh oui !

M. Boris Vallaud. ...puis aujourd'hui la possibilité d'engager des forces combattantes que les Ukrainiens eux-mêmes ne nous demandent pas, ce n'est pas de l'ambiguïté. C'est être inconstant, pour ne pas dire inconséquent ; cela est grave et désinvolte. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.)* Le président Macron a, en définitive, moins inquiété Vladimir Poutine que nos alliés eux-mêmes, qui se sont désolidarisés de ses propos, et les Français, qui les ont largement réprouvés. Je crois nécessaire, monsieur le Premier ministre, que vous disiez clairement devant la représentation nationale que cet accord ne prévoit en aucune manière l'envoi de troupes combattantes. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe SOC.)*

M. Olivier Faure. Voilà !

M. Boris Vallaud. Je le dis encore : il ne faut offrir à Poutine aucune victoire et surtout pas celle de la division des alliés européens. C'est ensemble et unis que nous sommes forts. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SOC.)*

Mme Valérie Rabault. Il a raison !

M. Boris Vallaud. À cet égard, il nous faut dès aujourd'hui – et il nous faudrait plus encore demain, si Trump venait à être élu en novembre – imaginer la possibilité de l'isolationnisme américain et ses conséquences sur la sécurité collective en Europe. Dans ce contexte, cet accord, qui ne saurait tenir

lieu d'acquiescement à l'adhésion immédiate de l'Ukraine à l'Otan – nous réclamerons, le moment venu, comme pour la Suède et la Finlande, un débat parlementaire pour nous prononcer souverainement sur la question (*M. Philippe Brun applaudit*) –, participe d'évidence au nécessaire renforcement de la normalisation et de l'interopérabilité des équipements de défense en Europe.

Quant à l'adhésion à l'Union européenne, perspective à laquelle nous avons déjà apporté notre soutien, elle suppose et exige des critères de convergence économique, sociale et démocratique de l'Ukraine autant qu'une réforme en profondeur de l'Union européenne, laquelle ne saurait être un espace de concurrence sans règles entre ses membres.

Nous proposerons un traité permettant d'aborder simultanément l'élargissement de l'Union européenne à l'Ukraine et la révision des règles européennes ; je pense en particulier à la question agricole, aux fonds structurels et à une nécessaire nouvelle politique agricole commune (PAC). Dans ce moment tragique et existentiel, il est important de dire aux Ukrainiens, qui souffrent et se battent avec un courage inouï pour leur liberté et pour la nôtre : « Vous êtes de la famille ». (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC et sur plusieurs bancs des groupes RE et Écolo-NUPES.*)

Nous souscrivons à l'idée selon laquelle il faut aider l'Ukraine à tenir aujourd'hui et à gagner la guerre demain. Pour cela, il faut faire plus et plus vite ; la somme de nos hésitations, de nos tergiversations et de nos retards est la cause première de la situation extrêmement délicate dans laquelle se trouve l'armée ukrainienne. Il faut faire plus et plus vite en matière de livraisons d'armes, notamment de défense aérienne et d'artillerie ; de protection des infrastructures critiques ; de lutte contre l'ingérence russe ; de coopération dans les domaines du renseignement, du contre-espionnage et de la coopération industrielle. À cet égard, les 3 milliards annoncés, pourvu qu'ils trouvent une concrétisation rapide et ne soient pas imputés sur la loi de programmation militaire (LPM) – c'est-à-dire sur nos capacités propres –, vont dans le bon sens. Toutefois, ils nous alertent quant à nos propres capacités de production et quant à l'état de nos stocks, alors que les Forges de Tarbes, par exemple, sont à l'arrêt.

Il y a quelques mois, nous vous demandions où étaient les masques ; nous vous demandons aujourd'hui où est la poudre. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.*)

Il faut investir, produire et livrer. En se prononçant en faveur de cet accord, les députés du groupe Socialistes et apparentés disent à nouveau leur soutien à l'Ukraine, à la démocratie ukrainienne, au respect du droit international et à la paix ; mais ils ne donnent quitus de rien au Gouvernement et ne signent aucun chèque en blanc. Nous voulons que la représentation nationale soit régulièrement informée et associée aux décisions qui concernent l'Ukraine. Nous voulons connaître la réalité de la situation sur le terrain, suivre l'exécution de cet accord, ainsi que les progrès accomplis dans nos capacités de production. (*Mêmes mouvements.*) Pour cela, nous souhaitons que la commission de la défense se dote, de façon permanente, des prérogatives d'une commission d'enquête, afin notamment de contrôler la bonne exécution de cet accord. (*Mêmes mouvements.*)

Il faut dire à nos concitoyens que cet accord n'est pas – ne peut pas être –, de quelque manière que ce soit, une entrée en guerre contre la Russie. Il est au contraire, par le soutien qu'il apporte à l'Ukraine et à sa résistance, la meilleure des garanties pour notre sécurité et pour la paix ; il est probablement la plus grande assurance que nous n'aurons jamais à

engager nos troupes. Ainsi que le déclarait ce matin le président Zelensky, nos enfants ne mourront pas en Ukraine si nous sommes au rendez-vous.

Pour conclure, je veux dire aux Françaises et aux Français, légitimement inquiets de cette situation, que les députés du groupe Socialistes et apparentés partagent leur préoccupation. Qui serions-nous – ou qui croirions-nous être – pour ne pas voir les périls du moment ? À travers cet accord que nous soutenons, nous souhaitons que tout soit entrepris, sans que nous-mêmes n'entrions en guerre, pour qu'en Ukraine, en Europe et même en Russie – où le courage et l'espoir ont pour toujours le visage d'Alexei Navalny –, la paix ait le dernier mot. (*Les députés du groupe SOC se lèvent et applaudissent. – Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes RE, Écolo-NUPES et sur quelques bancs des groupes Dem, HOR et LIOT.*)

Mme la présidente. La parole est à M. Laurent Marcangeli.

M. Laurent Marcangeli (HOR). L'heure est grave. La stabilité de notre monde est remise en cause. L'Europe affronte un défi inédit. La paix, telle que nous la connaissons, est menacée. Notre modèle de société, d'inspiration démocratique et libérale, est attaqué. Nos certitudes, valables encore il y a deux ans, sont désormais bouleversées. Ce sont là de simples rappels à la réalité, mais il faut sans cesse les répéter, au moment où les interrogations sont nombreuses et où le soutien de l'opinion publique internationale à l'Ukraine semble malheureusement marquer le pas.

Pour rester fidèles à nos valeurs et nous hisser à la hauteur de l'événement, nous devons nous tenir prêts et dire la vérité à nos concitoyens. C'est dans cet esprit que le 16 février dernier, la France et l'Ukraine ont signé un accord politique de sécurité et de défense qui n'entraîne pas de conséquences financières, pas plus qu'il ne comporte de dispositions juridiquement contraignantes : il réaffirme simplement notre engagement aux côtés du peuple ukrainien.

Le groupe Horizons et apparentés salue la décision d'organiser un débat parlementaire à ce sujet. C'est pour nous l'occasion de dresser le bilan de l'action de la France et de la communauté internationale en faveur de l'Ukraine, mais aussi de rappeler l'absolue nécessité de l'engagement de la France, sous l'impulsion du Président de la République.

Je parlais il y a quelques instants de l'exigence de vérité. La vérité, c'est que nous ne savons pas quelle sera la prochaine étape. La Russie de Vladimir Poutine ne reconnaît aucune frontière et n'a que mépris pour le droit international ; elle n'a aucune limite et ne donne aucune garantie. La vérité, c'est qu'il nous faut renforcer davantage, dans les mois et les années à venir, notre soutien militaire à l'Ukraine. Le conflit va durer ; aujourd'hui, rien n'indique qu'il pourra trouver une issue à court terme. La vérité, c'est que la guerre est en Europe et qu'il est de notre devoir, en tant que nation, de nous y préparer. Nous le faisons, à rebours du désarmement financier et moral qui a prévalu pendant des décennies.

Une ère nouvelle s'ouvre ; notre devoir consiste à y être prêts. La question se pose, légitimement, de savoir si nous avons suffisamment agi, au cours des deux dernières années, pour nous préparer à ce nouveau paradigme. Nous avons pris la bonne direction, mais il nous reste encore beaucoup de chemin à parcourir. Avec nos partenaires européens, nous avons su faire front commun. Chacun peut constater que le soutien militaire des pays européens à l'Ukraine dépasse le montant des dépenses américaines, bloquées par le Congrès. Nous devons cependant faire plus et mieux coordonner nos actions.

L'Union européenne est parvenue à réagir rapidement, en réduisant sa dépendance aux énergies fossiles russes dès le début du conflit afin de priver Moscou d'une manne financière importante; en offrant la perspective d'un avenir commun avec l'Ukraine comme nouveau membre de l'Union européenne; en imposant des sanctions et en gelant les avoirs russes. La question se pose désormais de l'utilisation de ces avoirs gelés en faveur de la résistance ukrainienne. Le groupe Horizons et apparentés y est favorable, et j'espère que nous aurons l'occasion d'en débattre sur ces bancs dans les semaines à venir. (*Applaudissements sur les bancs du groupe HOR et sur plusieurs bancs des groupes RE et Dem.* – *M. Jean-Charles Larssonneur applaudit également.*)

Le Parlement européen s'est prononcé à plusieurs reprises en faveur de l'aide à l'Ukraine et a condamné les actions de la Russie. Les députés européens ont voté au sujet de l'octroi d'une assistance financière à l'Ukraine, de la protection de l'Union européenne pour les enfants et les jeunes qui fuient la guerre, des violations des droits de l'homme commises par le groupe Wagner. Inutile de lister l'ensemble des positions prises par les uns et les autres: l'histoire les jugera.

La France est au rendez-vous. Nous fournissons à l'Ukraine le matériel militaire nécessaire à sa défense: des canons Caesar pour rivaliser avec l'artillerie russe, des véhicules blindés de reconnaissance et des munitions. Nous apportons une aide humanitaire aux populations menacées. En tant que députés, nous avons aussi participé à cet effort en votant à plusieurs reprises l'abondement d'un fonds spécial de soutien à l'Ukraine.

L'accord signé il y a quasiment un mois est une preuve supplémentaire de cet engagement. Il couvre un large champ de coopérations possibles dans les domaines de la sécurité, de l'industrie militaire et de défense, ainsi que dans le domaine civil. Il ouvre des perspectives à une paix durable et à la reconstruction de l'Ukraine. Il inscrit dans le marbre la promesse de la France de venir en aide à ce pays ami, jusqu'à ce qu'il soit pleinement intégré dans l'Alliance atlantique.

La France et l'Union européenne ont fait beaucoup, mais rien de tout cela n'aurait été possible sans le courage et la résistance du peuple ukrainien. Je souhaite à mon tour rendre hommage à ces femmes et ces hommes, à ceux qui ont combattu vaillamment en repoussant les troupes russes sur le front et à ceux qui, à l'arrière, ont su faire preuve de résilience. Ils ont réalisé l'exploit de tenir tête à une puissance nucléaire et à l'une des premières armées du monde, et ce, malgré les menaces constantes des drones, des mines et des bombes, qui font toujours plus de victimes civiles. M'étant personnellement rendu sur place il y a plus d'un an, j'ai vu de mes yeux, avec admiration, le courage d'un peuple qui ne veut pas capituler.

Ce drame, qui se perpétue chaque jour au fur et à mesure de l'enlisement du conflit, peut soulever des questions et provoquer le découragement. Cela rend d'autant plus légitime le présent débat.

D'aucuns voudraient que tout s'arrête le plus vite possible, afin de restaurer un faux-semblant de tranquillité dans nos relations avec la Russie. Ils ne proposent rien d'autre que l'amnésie collective: oublier les ingérences de la Russie, les cyberattaques continues de nos infrastructures stratégiques et le dédain pour la souveraineté et l'intégrité territoriale de ses voisins. Ils voudraient laisser le champ libre aux désinformateurs et autres trolls, aux milices Wagner et à tous ceux qui entretiennent un sentiment antifrançais à travers le monde.

À ceux qui voudraient aujourd'hui faire preuve de souplesse – voire de mollesse –, nous ne pouvons que rappeler la réponse du général de Gaulle au lendemain de la crise de Berlin en 1961. (*Applaudissements sur les bancs du groupe HOR et sur plusieurs bancs des groupes RE et Dem.*)

M. Jean-Charles Larssonneur. Excellent!

M. Laurent Marcangeli. « À un certain point de menace de la part d'un impérialisme ambitieux, tout recule pour effet de surexciter l'agresseur, de le pousser à redoubler sa pression, et finalement, facilite et hâte son assaut. Au total, actuellement, les puissances occidentales n'ont pas de meilleur moyen de servir la paix du monde que de rester droites et fermes. » (*Mêmes mouvements.*)

Certains appellent de leurs vœux une conférence pour la paix. Nul ne sait sur quel sujet elle porterait, alors que ni l'Ukraine ni la Russie ne sont prêtes à discuter. Une chose est sûre cependant, dans ce conflit: il y a un agresseur et un agressé.

M. François Cormier-Bouligeon. Eh oui!

M. Laurent Marcangeli. On ne peut se satisfaire d'une paix au prix de la disparition de l'État souverain ukrainien et de l'oppression de son peuple. (*Mêmes mouvements.*)

Le groupe Horizons et apparentés ne veut pas d'un ordre international qui impose la loi du plus fort; nous voulons que s'imposent la justice et le droit international. La seule paix possible est celle issue de la volonté de l'Ukraine et négociée sous ses conditions.

M. Jean-Paul Lecoq. Ces principes-là, vous êtes capables de les appliquer partout?

M. Laurent Marcangeli. Elle veut continuer à se défendre: nous restons à ses côtés. Faut-il que ce soit en lui apportant, comme nous le faisons aujourd'hui, un soutien militaire, matériel et financier? Que pouvons-nous faire de plus? Entre l'indifférence et la cobelligérance, nous pouvons envisager un large spectre d'actions. La formation de soldats ukrainiens sur leur territoire en fait partie. La chute de l'Ukraine serait un drame à l'échelle du continent européen tout entier; rien ne doit donc être écarté.

Nous ne prôtons pas l'escalade et ne sommes pas en guerre contre le peuple russe, mais la Russie ne doit pas gagner cette guerre.

M. Erwan Balanant. Exactement!

M. Laurent Marcangeli. De l'issue de ce conflit découlera notre capacité à bâtir une Europe plus forte, garante d'une paix stable sur le continent pour les décennies qui viennent et pour nos enfants. Vous l'aurez compris, le groupe Horizons et apparentés votera pour l'action du Gouvernement en faveur de l'Ukraine et pour l'accord de sécurité signé en février dernier. (*Applaudissements sur les bancs des groupes HOR, RE et Dem.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme Cyrielle Chatelain.

Mme Cyrielle Chatelain (Écolo-NUPES). Le 16 février 2024, le Président de la République signait l'accord de coopération en matière de sécurité entre la France et l'Ukraine. Il aura fallu un mois pour que le Parlement soit amené à débattre de cet accord et à prendre position. Soyons clairs: ce vote n'est pas un vote de ratification de l'accord et nous regrettons que le Parlement n'ait pas été saisi en amont de sa signature. (*M. Jean-Paul Lecoq s'exclame.*) Il est encore moins un blanc-seing donné au Président de la République, à sa rhétorique belliciste et à sa logique d'escalade. Ce vote, pour les

députés du groupe Écologiste-NUPES, est l'affirmation de notre soutien à l'Ukraine. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Écolo-NUPES et sur quelques bancs du groupe SOC.*)

Depuis février 2022, le positionnement du groupe Écologiste est clair et n'a jamais varié : nous soutenons l'Ukraine, son peuple et son armée. (*Mêmes mouvements.*) Nous soutenons le combat de l'Ukraine pour préserver son intégrité territoriale. Par conséquent, nous soutenons l'envoi d'armes, d'équipements et de munitions, ainsi que la coopération en matière de formation. Nous partageons la nécessité d'engager des moyens pour protéger nos espaces cyber et contrer la désinformation à grande échelle organisée par la Russie.

M. François Cormier-Bouligeon. Ce sont exactement les termes de l'accord !

Mme Cyrielle Chatelain. Nous, députés du groupe Écologiste, ne transigeons pas avec la liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes. Lorsqu'il s'agit de faire face à une agression militaire et à des crimes de guerre, à l'attaque d'un autocrate contre nos valeurs et contre tout un peuple, nous prenons nos responsabilités. La paix ne peut jamais être la soumission aux tyrans.

Rappelons que cette attaque succède à l'annexion de la Crimée et à la guerre du Donbass. Durant huit années, les déséquilibres économiques et politiques que représente un conflit avec la Russie suscitent l'inquiétude, tout a été mis en œuvre pour privilégier une solution diplomatique et préserver la paix. Force est de constater que cela a été un échec.

Mme Natalia Pouzyreff. C'est vrai !

Mme Cyrielle Chatelain. Depuis deux ans, la guerre est une réalité en Ukraine. Près de 31 000 soldats ont déjà perdu la vie et on compte trois à quatre fois plus de soldats blessés, dont un nombre considérable de personnes amputées. Nous n'oublions pas les exactions commises par la Russie : le bombardement de la maternité à Marioupol, la destruction systématique des infrastructures vitales afin de priver les Ukrainiens d'eau et de chauffage, la torture et le massacre des civils à Boutcha, les viols à Brovary et les bombardements des foyers à Odessa et à Kiev.

L'agression russe a fait basculer le monde et l'Europe. La paix mondiale n'a jamais paru aussi fragile. Dans ce monde en recomposition, un engagement militaire de l'Occident pourrait accélérer les fractures et faire de la Russie un pôle d'attraction des pays souhaitant s'opposer à la domination occidentale.

En cela, la stratégie choisie le Président de la République, qui affirme que « rien n'est exclu » concernant l'envoi de troupes au sol en Ukraine, les manifestations répétées d'une posture guerrière et le manque de concertation avec nos partenaires constituent une erreur, une faute et une prise de risque inconsidérée. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Écolo-NUPES. – M. Frédéric Mathieu applaudit également.*)

Après avoir appelé, dans les premiers mois du conflit, à « ne pas humilier la Russie », Emmanuel Macron semble désormais aveuglé par son désir d'adopter le même langage que Vladimir Poutine : il répond à ses élucubrations guerrières par une rhétorique belliciste ; il répond à un dirigeant qui se veut imprévisible et cruel en se mettant en scène en chef de guerre prêt à tout ; il répond à sa violence sans limites par la mise en scène d'une combativité théâtralisée.

Cela revient à mettre le doigt dans un engrenage dangereux et surtout inefficace. En effet, nous ne ferons pas peur au tyran si nous nous retrouvons isolés sur la scène internationale, nous ne viendrons pas en aide à l'Ukraine si nous dévoilons au monde les désaccords qui opposent ses soutiens et nous ne construirons pas une force solide d'opposition à la Russie en obligeant nos partenaires à dédire les propos du Président de la République. Nous, députés du groupe Écologiste, sommes au contraire persuadés que pour répondre à l'attaque russe, nous devons renforcer nos liens avec nos partenaires et faire naître une Europe de la défense. (*M. Jérémie Jordanoff applaudit.*)

Le 9 mai 1950, Robert Schuman déclarait : « La paix mondiale ne saurait être sauvegardée sans des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent. » L'Europe est justement l'espace le plus propice à de nouveaux efforts créateurs, qu'il est temps de fournir. Nous pouvons forger une définition de l'autonomie stratégique européenne, organiser la formation commune des troupes des pays membres, construire et harmoniser une base industrielle et technologique de défense (BITD) partagée et définir une politique étrangère européenne au service de la sécurité humaine. L'Europe doit développer la capacité de se défendre, de coopérer militairement contre toute forme d'agression et de maintenir la paix sans dépendre des États-Unis et des fluctuations de leur politique étrangère. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Écolo-NUPES.*)

Un outil de défense commune doit surtout être mis au service d'une diplomatie qui promeut les instruments de la protection, de l'aide, du secours, du soin et du droit, c'est-à-dire d'un humanisme au sens le plus profond du terme.

Les valeurs de l'humanisme sont celles que l'Europe et la France doivent défendre partout et en tout instant. Ainsi, la position française de soutien à l'Ukraine et de défense du principe d'autodétermination des peuples se révélera d'autant plus solide si nous démontrons la même ténacité à arrêter les crimes de guerre commis à Gaza, à condamner l'utilisation de la famine comme arme de guerre et à défendre le droit des Palestiniens à un État souverain. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe Écolo-NUPES.*)

Il ne saurait y avoir de doubles standards, le droit international doit s'imposer à tous et protéger tous les peuples.

M. Jean-Paul Lecoq. Y compris au Sahara occidental !

Mme Cyrielle Chatelain. La coopération avec nos partenaires et notre cohérence constituent notre première protection. Sans diplomatie, une politique de défense est fragile et fragilisée. Les députés du groupe Écologiste s'inquiètent vivement de l'annonce d'une économie de 900 millions d'euros, qui entravera les capacités d'un ministère des affaires étrangères pourtant si utile dans un monde en proie aux fractures et aux conflits armés. (*Mêmes mouvements.*) Il y a quelques jours, Bruno Le Maire a affirmé devant les membres de la commission des finances que la résolution des crises passerait désormais par le ministère de la défense et non plus par celui des affaires étrangères : de tels propos sont extrêmement inquiétants et nous les rejetons. La diplomatie française est un outil précieux et indispensable pour répondre aux crises et nous espérons, monsieur le Premier ministre, que vous saurez vous désolidariser de cette prise de parole.

Notre seconde protection réside dans notre souveraineté énergétique. La rupture supposée de nos liens avec la Russie et son gaz a donné lieu à des félicitations, mais celles-ci ne pourraient pas être plus injustifiées : dans les cent jours ayant suivi l'invasion de l'Ukraine par la Russie, cette dernière a

retiré 93 milliards d'euros de revenus de ses exportations d'énergies fossiles ; l'Union européenne, premier importateur de ces ressources, fournit à la Russie 61 % des revenus qu'elles rapportent. En janvier 2024, le CREA (centre de recherche sur l'énergie et l'air pur), un groupe de réflexion finlandais, a souligné que l'Union européenne était le principal acheteur de gaz naturel liquéfié russe et qu'elle recevait la moitié de ses exportations.

La France elle-même est loin d'être exemplaire, puisqu'en novembre 2023, elle a sensiblement augmenté les importations de gaz naturel liquéfié (GNL) russe, dont le montant a atteint 316 millions d'euros. Pourquoi ? Parce qu'il faisait froid et que la consommation d'énergie a par conséquent augmenté.

Mme Marie-Charlotte Garin. La honte !

Mme Cyrielle Chatelain. La Russie est le deuxième fournisseur de GNL de la France, derrière les États-Unis, mais devant le Qatar et l'Algérie. Un think tank américain estime qu'au titre de la seule année 2022, la France a réglé une facture de près de 5,4 milliards d'euros à Moscou. *(Applaudissements sur les bancs du groupe Écolo-NUPES.)*

M. Charles Fournier. Et voilà !

Mme Cyrielle Chatelain. Soutenir véritablement l'Ukraine impliquerait d'abord d'arrêter de financer l'effort de guerre russe. *(Mêmes mouvements.)* Nous devons cesser d'importer du gaz russe et nous devons renforcer l'application des sanctions et des embargos, lesquels sont aujourd'hui allègrement contournés. Ainsi, l'Inde raffine du pétrole russe et la Russie blanchirait son argent à Dubaï.

Mme Marie-Charlotte Garin. Eh oui !

Mme Cyrielle Chatelain. Nous devons cesser de financer la guerre russe. Pour cela, la dépendance énergétique à la Russie doit cesser et seule une transition énergétique ambitieuse et rapide nous permettra de garantir l'indépendance de la France. Tant que nous ne réduisons pas notre consommation d'énergies fossiles, qui aujourd'hui ne cesse de croître pour atteindre des records, notre souveraineté ne sera pas complète. La recherche de nouveaux moyens de financer l'effort de guerre ukrainien est possible – nous proposerons d'ailleurs la mobilisation, à cette fin, des avoirs russes gelés –, mais ne doit en aucun cas ralentir la transition écologique et la solidarité.

Nous devons conserver notre capacité à financer la transformation qui nous permettrait d'atteindre l'indépendance réelle. Du reste, la dépendance énergétique ne peut pas se muer en une dépendance aux engrais russes ou aux produits agricoles russes. Or les importations d'engrais russes par l'Union européenne ont augmenté et les importations de produits agricoles, qui représentaient 4,9 millions de tonnes en 2022, ont atteint 5,1 millions de tonnes pendant les onze premiers mois de l'année 2023.

Il est clair que le projet écologiste de sobriété énergétique et d'autonomie alimentaire est le seul projet de paix qui vaille, car les tyrans ne sont jamais aussi puissants que lorsque la satisfaction de besoins vitaux dépend d'eux. *(Applaudissements sur les bancs du groupe Écolo-NUPES.)*

Soutenons l'Ukraine, mais engageons les transitions indispensables à la rupture définitive de notre dépendance à la Russie. *(Mêmes mouvements.)*

M. Charles Fournier. Bravo !

Mme la présidente. La parole est à M. Fabien Roussel.

M. Fabien Roussel (GDR-NUPES). Il y a quasiment deux ans jour pour jour, je dénonçais ici devant vous, au nom de mon groupe et des députés communistes, l'offensive criminelle lancée par le nationaliste Poutine, en violation de toutes les règles du droit international.

Dans cette guerre, il y a bien un agresseur, Vladimir Poutine, et un pays en situation de légitime défense, l'Ukraine, qu'il faut soutenir. C'est pourquoi nous avons voté en novembre 2022 la résolution soutenant l'Ukraine et condamnant la guerre lancée par la Russie. Depuis, notre position n'a pas changé : non, la Russie ne doit pas gagner la guerre et oui, il faut donner à l'Ukraine les moyens de se défendre, comme nous l'avons fait jusqu'à maintenant.

M. Jean-Michel Jacques. Comment ?

M. Fabien Roussel. Ce soutien doit être apporté dans le cadre défini par la France il y a deux ans, lequel comporte des lignes rouges dont le franchissement provoquerait l'entrée en guerre de notre pays contre la Russie et ses alliés.

Les déclarations va-t-en-guerre du Président de la République au sujet de l'envoi de troupes françaises en Ukraine, qui ne mettent aucune limite au soutien à ce pays en guerre et qui ont été confirmées lors de la réunion des chefs de parti au palais de l'Élysée, ont fortement choqué nos compatriotes.

M. François Cormier-Bouligeon. Il faudrait mettre vos limites, peut-être ?

M. Fabien Roussel. La perspective de la guerre et son cortège de souffrances sont brutalement entrés dans chaque foyer de France, dans chaque famille.

Je l'affirme avec gravité : la France doit porter une autre voix que celle de la guerre, qui a déjà provoqué la mort d'un demi-million de personnes et semé le chaos aux portes de l'Europe. C'est une véritable boucherie et au nom de l'humanité, nous devons tout mettre en œuvre pour qu'elle s'arrête au plus vite.

Dans quelques semaines, nous célébrerons le 80^e anniversaire du débarquement en Normandie. Avec d'autres, notre pays a subi dans sa chair le martyre de deux conflits mondiaux qui se sont soldés par des dizaines de millions de morts. Notre responsabilité vis-à-vis des jeunes générations est aujourd'hui plus lourde que jamais. Pendant des décennies, nous leur avons fait haut et fort cette promesse : « Plus jamais ça ! ». Faisons respecter cet engagement, celui sur lequel est née l'Union européenne ! Rien ne justifie que nous lancions notre jeunesse dans une nouvelle folie meurtrière, de surcroît placée sous la menace du feu nucléaire.

Voulons-nous la destruction de notre civilisation ? C'est pourtant bien ce qui est en jeu quand nous entrons dans une escalade guerrière dont nul ne saurait deviner l'issue. Tout doit être fait pour éviter une telle escalade, mais ce n'est pas l'accord que vous avez signé le 16 février avec l'Ukraine qui nous conduira vers l'apaisement.

M. Lionel Royer-Perreaut. Vous proposez quoi ?

M. Fabien Roussel. Au contraire, il risque de nous entraîner plus avant encore dans le conflit. Il prévoit d'intégrer l'Ukraine dans l'Union européenne et dans l'Otan, ce à quoi nous sommes d'autant plus opposés que ces intégrations seront au cœur des négociations à venir entre les belligérants.

J'ajoute que l'intégration de l'Ukraine dans l'Union européenne mettra à mal notre agriculture et notre industrie, en provoquant un dumping social que les Français rejettent massivement. Comme eux, nous rejetons aussi cette idée.

M. Jean-Michel Jacques. Le peuple ukrainien le souhaite !

M. Fabien Roussel. J'en viens au volet de l'accord relatif à la coopération militaire de défense, qualifié de « non exhaustif », c'est-à-dire dépourvu de toute limite, comme l'a dit lui-même le Président de la République. Comment peut-on signer ainsi un chèque en blanc à un État en guerre ?

Nous le savons tous ici : des négociations auront nécessairement lieu un jour, Emmanuel Macron nous l'a lui-même dit jeudi dernier. Dans ce cas, ne perdons pas une minute : chaque heure, chaque jour, chaque semaine apporte son lot de morts et de destructions. Si l'issue est connue, pourquoi attendre que le bilan de la guerre s'alourdisse de centaines de milliers de morts supplémentaires avant de mettre un terme à celle-ci ? Notre obsession devrait être de tout mettre en œuvre pour trouver le chemin menant à un cessez-le-feu, à une négociation garantissant la sécurité collective des pays d'Europe, de l'Atlantique à l'Oural.

Toutes les voies diplomatiques n'ont pas été explorées, loin de là. Le Brésil, l'Inde, la Chine ou encore l'Afrique du Sud ont fait des propositions et vendredi, le président Erdoğan indiquait que la Turquie était disposée à accueillir un sommet Russie-Ukraine. La Russie elle-même ne s'est-elle pas déclarée prête à signer un accord de cessez-le-feu, comme nous l'a indiqué le Président de la République ? La diplomatie, ce n'est pas uniquement savoir discuter avec ses amis, c'est aussi avoir le courage de chercher des solutions politiques plutôt que de bomber le torse et d'endosser ses habits militaires !

Œuvrer à une issue diplomatique et rapide à la guerre, ce n'est pas faire injure à l'Ukraine, dont le peuple, courageux et résistant, aspire lui aussi à la paix et à la sécurité. Garantissons-lui de nous trouver à ses côtés pour faire respecter sa souveraineté comme les résolutions de l'ONU, sous l'égide de l'ONU et, si besoin, des casques bleus : notre histoire a déjà connu de telles solutions. (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR-NUPES.*)

Pour travailler à cette paix, nous appelons à l'organisation d'une conférence sur la sécurité collective des pays européens.

Mme Anne Genetet. Ce n'est pas à vous d'en décider !

M. Fabien Roussel. Il ne nous appartient pas de proposer des solutions très précises, celles-ci ayant vocation à émerger dans le cadre d'une négociation durant laquelle tous les éléments de la situation devront être examinés.

Oui, la France a une voix forte à porter. J'ajouterai que la crédibilité de la France, comme celle de l'Union européenne, est liée à la manière dont elle agit vis-à-vis d'autres conflits, comme celui qui a lieu en Palestine.

M. François Cormier-Bouligeon. Ah !

M. Fabien Roussel. En matière de droit international, de respect des résolutions de l'ONU et de dénonciation de crimes comme celui subi par le peuple palestinien à Gaza et en Cisjordanie, il ne saurait y avoir deux poids, deux mesures. (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR-NUPES, LFI-NUPES, SOC et Écolo-NUPES.*) Que la France reconnaisse la Palestine dans ses frontières de 1967, comme me l'a encore demandé le Premier ministre de l'Autorité palestinienne, rencontré mardi dernier à Ramallah, serait un acte politique fort, dont s'inspireraient d'autres pays.

Oui, la France doit encore aider l'Ukraine, mais pas seulement en lui donnant des armes.

Mme Anne Genetet. Il faudrait peut-être le lire, l'accord !

M. Fabien Roussel. Je pense à la solidarité concrète et je salue l'accueil de familles ukrainiennes en France, auquel les maires et les élus communistes ont participé pleinement – et nous en sommes fiers –,...

M. Jean-Paul Lecoq. Ça, c'est de l'entraide !

M. Fabien Roussel. ...mais je pense aussi à l'aide financière qu'apporte l'Union européenne, dont vous me permettrez de dénoncer l'hypocrisie. L'aide de 18 milliards d'euros qu'elle a promise en novembre 2022 s'est révélée être un cadeau empoisonné : elle est versée sous forme de prêt à rembourser, avec intérêts bancaires !

M. Jean-Paul Lecoq. Une honte ! Scandaleux !

M. Fabien Roussel. Les libéraux, qui ne peuvent s'empêcher de rechercher leur profit sur le dos des Ukrainiens, devraient avoir honte ! Pour nous, aider l'Ukraine, c'est lui prêter à taux zéro, ce n'est pas contribuer à un endettement ravageur. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe GDR-NUPES.*)

En définitive, ce sont les travailleurs ukrainiens qui paieront l'addition, avec des salaires en baisse, une précarisation des conditions de travail et des services publics démantelés.

Le peuple est toujours en première ligne lorsque gronde le fracas de la guerre. C'est pourquoi nous devons tout faire pour l'éteindre, ce qui est encore possible. Nous, députés communistes, ne cesserons jamais d'œuvrer pour empêcher la guerre totale, généralisée. Le XXI^e siècle ne doit pas être celui d'une troisième guerre mondiale et cet engagement, nous le tiendrons jusqu'à la dernière minute.

Mme Astrid Panosyan-Bouvet. Mais ce n'est pas la même chose !

M. Fabien Roussel. Dans le dernier discours de sa vie, prononcé le 25 juillet 1914 à Lyon, six jours avant d'être assassiné et trois jours avant le début de la première guerre mondiale, Jean Jaurès y croyait encore et disait : « J'espère encore malgré tout qu'en raison de l'énormité du désastre dont nous sommes menacés, à la dernière minute, les gouvernements se ressaisiront et que nous n'aurons pas à frémir d'horreur à la pensée du cataclysme qu'entraînerait aujourd'hui pour les hommes une guerre européenne. »

Ne tuez pas une seconde fois Jaurès ! (*Exclamations sur les bancs du groupe RE.*) Comme lui, nous appelons le Gouvernement à se ressaisir. Voilà pourquoi notre groupe votera à l'unanimité contre cet accord qui nous engage pour dix ans, avec des objectifs imprécis et en des termes flous. Cet accord ne trace aucune ligne rouge ni aucune perspective de paix, et participe à l'escalade militaire.

Le vote d'aujourd'hui s'inscrira dans l'histoire, car il peut précipiter notre pays dans la guerre. Encore une fois, malheureusement, une grande majorité de députés s'appêtent à voter pour une telle déclaration, un tel accord, un tel traité...

M. François Cormier-Bouligeon. Eh oui !

M. Fabien Roussel. ...alors qu'une grande majorité de Français sont contre. (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR-NUPES.*)

M. David Valence. Vous vous ridiculisez !

M. Fabien Roussel. Encore une fois, les députés du groupe communiste, fidèles à leurs convictions, seront ceux qui voteront contre la guerre et pour la paix, pour une solution politique, pour une solution diplomatique, comme ils l'ont toujours fait dans l'histoire de notre pays. Encore une fois, nous serons fidèles à nos convictions et nous resterons aux côtés des Français qui ne souhaitent pas entrer en guerre contre la Russie. (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR-NUPES et sur quelques bancs du groupe LFI-NUPES.*)

Mme la présidente. La parole est à M. Bertrand Pancher.

M. Bertrand Pancher (LIOT). Depuis plus de deux ans, la Russie tente d'imposer par la force ce qu'elle ne détient pas par le droit, c'est-à-dire la souveraineté sur l'Ukraine. Elle massacre hommes, femmes et enfants avec une brutalité inouïe, mais les Ukrainiens résistent et nous donnent sans cesse des leçons de courage.

L'Ukraine est un pays libre. Ses frontières ne sauraient être modifiées par la violence des chars et les mensonges des discours. Rappelons qu'il y a un agresseur, la Russie, et un agressé, l'Ukraine. Parce que le gouvernement de Kiev a été démocratiquement élu, parce que l'Ukraine est européenne, parce que la Charte des Nations unies reconnaît le droit naturel à la légitime défense, parce que le peuple français souhaite avant tout le maintien de la paix et de la sécurité internationale, la France soutient l'Ukraine depuis deux ans.

Ce soutien ne se tarira pas. Notre attention ne sera pas détournée. Notre position ne changera pas. Le groupe Libertés, indépendants, outre-mer et territoires soutiendra toujours le peuple ukrainien face à l'agression du régime autoritaire de Vladimir Poutine. Nous nous joindrons à toute action politique qui permettra à l'Ukraine de retrouver sa pleine souveraineté, à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

Nous ne sommes ni bellicistes ni naïfs ; nous savons que Poutine ne représente pas les aspirations du peuple russe et que sa fuite en avant, comme celle de tout autocrate, est un moyen de maintenir son joug sur le pays qu'il dirige.

M. Stéphane Peu. Comme Netanyahu !

M. Bertrand Pancher. C'est pourquoi mon groupe salue l'accord de coopération signé le 16 février dernier et soutient l'engagement financier et diplomatique qui l'accompagne. Nous saluons également l'organisation de la conférence du 26 février dernier à Paris, qui a réuni près de trente dirigeants européens et nord-américains pour coordonner les aides à l'Ukraine. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LIOT et RE.*)

Mme Natalia Pouzyreff. Bravo ! Merci !

M. Bertrand Pancher. Par notre vote aujourd'hui, nous allons de nouveau apporter le soutien de la France à l'Ukraine. Face à la grave menace qui pèse sur les libertés en Europe et à la remise en cause de l'ordre international, nous considérons, en notre âme et conscience, que ce n'est pas le moment d'afficher ici de quelconques divergences ni de donner le spectacle d'une rare hypocrisie – je pense à certains bancs où des députés clament la bouche en cœur : « Nous aimons tous l'Ukraine, mais nous ne voulons pas l'aider à se défendre ». (*Applaudissements sur les bancs du groupe LIOT et sur quelques bancs des groupes RE, Dem et HOR.*)

M. Paul Molac. Bravo !

M. Bertrand Pancher. Il serait fallacieux d'interpréter notre vote autrement.

M. Jimmy Pahun. C'est vrai !

M. Bertrand Pancher. Le Président de la République aura tout de même tardé à assumer sa fermeté, après avoir tenté jusqu'au bout de négocier avec Poutine, frôlant parfois même l'humiliation. Sa position est désormais clarifiée, ce qui est une bonne chose. Alors que se profile à l'horizon une possible réélection de Donald Trump, il s'agit plus que jamais de mettre enfin en œuvre l'autonomie stratégique européenne.

Nous considérons également que dire c'est bien, mais que faire, c'est mieux. Nous pensons à nos engagements trop réduits en matière d'armements – notre soutien représente 3,8 milliards d'euros alors que celui de l'Allemagne s'élève à 18 milliards –, étant toutefois précisé que nous livrons réellement ce que nous promettons.

Mettons aussi en garde le Président de la République sur les dangers de l'isolement. Nous ne contestons pas l'utilité de l'ambiguïté stratégique en matière d'utilisation de nos forces armées – c'est par définition ce qui nous rend crédibles. Néanmoins, les réserves émises par nos partenaires ont démontré que tout le monde n'était pas sur la même longueur d'onde. Nous pensons donc qu'il faut se garder de prendre des initiatives isolées.

Puisque la France assure actuellement la présidence du Conseil de sécurité des Nations unies, mettons ce mandat éphémère à profit pour remobiliser la communauté internationale et nos alliés. Renforçons les autres actions communes des Européens. Je pense ici à l'utilisation des revenus générés par les avoirs de la Banque centrale russe gelés par l'Union européenne, qui représentent 300 milliards d'euros. Je pense aussi à la protection temporaire accordée aux réfugiés ukrainiens.

Soutenons toutes les initiatives françaises qui participeront à faire reconnaître devant la Cour pénale internationale les crimes de guerre odieux commis par l'armée russe en Ukraine. Je pense notamment à l'envoi de magistrats et d'enquêteurs. Les massacres de civils, l'utilisation du viol comme arme de guerre, la destruction des hôpitaux ou les frappes contre les convois humanitaires ne resteront pas sans réponse.

La Russie perdra la guerre. Nous devons préparer la suite. Mais ne nous leurrons pas. Poutine a commencé à accomplir ses basses œuvres en Tchétchénie, en Géorgie, en Jordanie, en Crimée, puis dans le Donbass. Il menace nos intérêts en outre-mer et en Afrique, il est à l'origine des cyberattaques dont nous sommes victimes. Si nous ne l'arrêtons pas, il continuera. Après l'Ukraine, il dépècera la Moldavie puis s'attaquera aux pays baltes.

M. Sylvain Maillard. Il a raison !

M. Bertrand Pancher. Et à ceux qui s'interrogent encore sur la nécessité de nous mobiliser totalement pour l'Ukraine, qu'ils relisent tous les enseignements de l'histoire. En faisant preuve de faiblesse ou en reculant, nous nous préparons au fait accompli. Loin de préserver la paix, nous ne faisons qu'amplifier le bruit des bottes. Vive l'Ukraine, vive l'Ukraine éternelle, vive l'Ukraine libre ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes LIOT, RE, Dem et HOR.*)

Mme la présidente. La parole est à M. Sylvain Maillard.

M. Sylvain Maillard (RE). Depuis deux ans, l'Ukraine est le théâtre d'une guerre sanglante d'une intensité jamais vue depuis la seconde guerre mondiale. Les morts se comptent par centaines de milliers et ce conflit a déjà engendré plus de 6 millions de réfugiés.

Oui, depuis deux ans, la guerre est en Europe, aux frontières de l'Union européenne. Et tout cela par la faute d'un seul et unique agresseur, la Russie de Vladimir Poutine, ce régime qui traque et écrase toute tentative de contestation ou de libre expression. En ce moment, j'ai une pensée pour le courage d'Alexei Navalny. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE, Dem et HOR, ainsi que sur quelques bancs du groupe RN.*)

Ce régime russe condamne sa jeunesse à l'exil ou à la mort sur le front ukrainien. Son avidité ne respecte aucune frontière, aucune convention internationale. Vladimir Poutine l'avouait lui-même il y a quelques semaines devant son assemblée fédérale, lorsqu'il proclamait que « l'empire russe ne peut survivre sans guerre ». Chers collègues, ne vous leurrez pas : Poutine a toujours dit ce qu'il faisait et fait ce qu'il disait.

Depuis le premier jour de la guerre, la position de notre majorité n'a jamais varié : elle a toujours soutenu le peuple ukrainien. Dès 2022, nous avons doublé le fonds de soutien à l'Ukraine en faveur de son effort de guerre. En 2023, nous y avons ajouté 200 millions d'euros. Nous avons aussi condamné, par plusieurs résolutions, aussi bien les crimes passés commis envers l'Ukraine, tels que la terrible famine de l'Holodomor, que les crimes actuels commis par les troupes russes. Ai-je encore besoin de les énumérer ici ? Car désormais, les noms de Boutcha et de Marioupol nous sont aussi tristement connus que ceux de Sarajevo ou de Srebrenica.

Pourtant, malgré tout cela, certains, dans cet hémicycle, choisissent de renvoyer dos à dos les deux pays.

M. Alexis Corbière. Personne ne fait cela !

M. Sylvain Maillard. Ils prônent même la sortie de l'Otan pour « donner des garanties de sécurité à la Russie ». La Russie nous donne-t-elle de ces garanties lorsqu'elle viole la souveraineté des États et des peuples, lorsqu'elle provoque une crise alimentaire en retenant les bateaux en mer Noire, lorsqu'elle entretient une crise énergétique au niveau mondial, lorsqu'elle nous cible, à coup de campagnes de désinformation et d'attaques cyber ?

Collègues d'extrême gauche, votre pacifisme de façade conduirait à se soumettre aux pires dictatures, qui, certes, vous fascinent depuis longtemps. (*Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*)

M. Arnaud Le Gall. Vous êtes ridicule !

M. Sylvain Maillard. Quant à vous, à l'extrême droite, vous ne dupez plus personne. Cet appel à la conciliation à tout prix avec la Russie, ce n'est qu'un remboursement anticipé de votre crédit. (*Exclamations sur les bancs du groupe RN.*)

Mme la présidente. Allons, un peu de silence !

M. Sylvain Maillard. Je repense aux mots du général de Gaulle.

M. Laurent Jacobelli. Surtout pas vous, pas ça !

M. Sylvain Maillard. Déjà en 1961, il affirmait qu'« à un certain point de menace de la part d'un impérialisme ambitieux, tout recul a pour effet de surexciter l'agresseur »...

M. Thomas Rudigoz. Eh oui !

M. Sylvain Maillard. ... et que « [...] les puissances occidentales n'ont pas de meilleur moyen de servir la paix du monde que de rester droites et fermes » (*Applaudissements sur les bancs du groupe RE. – Exclamations sur les bancs des groupes*

LFI-NUPES et GDR-NUPES.) Lui savait, mieux que quiconque, le prix pour les peuples de la capitulation et du déshonneur.

Voter pour cet accord de sécurité signé par le Président de la République et le président ukrainien, ce n'est pas valider une escalade de la guerre. C'est réaffirmer notre engagement constant aux côtés du peuple ukrainien. Et c'est dire à la Russie que l'Europe ne cédera plus jamais aux menaces ou à la peur.

Un député du groupe RN. Quel charisme !

M. Sylvain Maillard. Le courage ne se contrefait pas, c'est une vertu qui échappe à l'hypocrisie. Par ce vote, vous démontrerez que votre soutien à l'Ukraine va au-delà de belles paroles. Parce que nous ne nous résignerons jamais à ce que les démocraties plient devant les dictatures, parce que nous serons toujours du côté des peuples qui veulent vivre et demeurer libres, les députés du groupe Renaissance voteront à l'unanimité pour cet accord de sécurité. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE et Dem.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme Marine Le Pen.

M. François Cormier-Bouligeon. La porte-parole de Poutine !

Mme Marine Le Pen (RN). En envahissant l'Ukraine, le 24 février 2022, la Russie a déclenché une guerre aux portes de l'Union européenne et une crise géopolitique qui est sans doute la plus dramatique de ces vingt dernières années. Aux centaines de milliers de morts et de blessés causés par cette épouvantable guerre, aux millions de déplacés, aux populations civiles qui la subissent encore chaque jour, à la nation ukrainienne agressée, nous devons notre respect et notre soutien. (« Bravo ! » et *applaudissements sur les bancs du groupe RN.*) En effet, c'est d'abord grâce à la résistance héroïque du peuple ukrainien que la Russie s'est retrouvée en échec.

La France a, bien entendu, pris toute sa place dans le juste soutien à cet héroïsme. Je pense tout d'abord à ces villes et villages qui ont accueilli des milliers de réfugiés, comme l'ont fait Louis Aliot à Perpignan ou Steeve Briois à Hénin-Beaumont. (*Applaudissements sur les bancs du groupe RN.*) Je pense également au soutien matériel fourni à l'armée ukrainienne. À cet égard, la France n'a pas à rougir de l'effort consenti, un effort d'autant plus louable que notre appareil de défense commence tout juste à se remettre des terribles politiques menées par vos prédécesseurs.

M. François Cormier-Bouligeon. Ce n'est pas grâce à vous, c'est nous qui avons voté ces lois ! (*Protestations sur les bancs du groupe RN.*)

Mme Marine Le Pen. Le troisième volet de ce soutien – les sanctions – a montré ses limites. Je ne vous ferai pas l'affront de vous rappeler les propos de votre ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, mais l'économie russe n'est, hélas, pas à genoux. En revanche, certaines sanctions ont passablement affaibli nos économies et ont touché de plein fouet les ménages français. On ne mène pas une guerre énergétique quand on n'a pas ou peu d'énergie.

On aurait pu, au contraire, mener une guerre agricole ; quand on a une agriculture, c'est plus cohérent. Nous soutenons l'interdiction des importations de céréales russes dans l'Union européenne, importations qui restent à un niveau élevé et qui ont même augmenté depuis deux ans. Au-delà de nos devoirs vis-à-vis du peuple ukrainien martyrisé, nous avons des devoirs envers le peuple français et, à ce titre,

c'est à lui, monsieur le Premier ministre, que nous devons la transparence démocratique et la vérité qu'exigent de nous ces terribles circonstances. (*Applaudissements sur les bancs du groupe RN.*)

Cette vérité, nous la devons d'autant plus à nos compatriotes que c'est bien de la vie de nos jeunes soldats qu'il sera question si, par malheur, les annonces guerrières d'Emmanuel Macron étaient mises en œuvre. Heureusement, elles ont été unanimement rejetées par la communauté internationale, de Washington à Berlin, d'Oslo à Madrid... (« *C'est faux!* » et *protestations sur les bancs du groupe RE.*)

M. François Cormier-Bouligeon et Mme Natalia Pouzyreff. Ce n'est pas vrai, vous mentez!

M. Éric Alauzet. Quel amateurisme!

Mme Marine Le Pen. J'en profite pour rappeler à toutes fins utiles à ceux de nos responsables qui confondent verbiage et fermeté, que la meilleure ambiguïté stratégique, c'est le silence, qui plonge l'adversaire dans l'incertitude. (« *Exactement!* » sur les bancs du groupe RN.) Cette sage ligne de conduite semble malheureusement avoir été oubliée. En suscitant, au sujet de l'envoi de troupes au sol, les dénégations de nombreuses capitales, Emmanuel Macron a finalement – et malheureusement – rassuré Vladimir Poutine.

M. François Cormier-Bouligeon. Votre ami Poutine!

Mme Marine Le Pen. En reprenant la théorie du « sans limite », votre déclaration, monsieur le Premier ministre, ne m'a pas rassurée; pas plus qu'elle n'a, je crois, rassuré les millions de Français, inquiets depuis les déclarations guerrières du Président de la République.

Un député du groupe RN. Eh oui!

Mme Marine Le Pen. Paradoxalement, les propos d'hier du président Zelensky paraissent plus rassurants aux Français que ceux de leur propre président.

M. Charles Sitzenstuhl. Il a salué le Président de la République!

Mme Marine Le Pen. L'accord que vous avez signé, monsieur le Premier ministre, ne remplit pas deux conditions essentielles: d'une part son caractère nécessaire, d'autre part son caractère proportionné. Si j'en conteste la nécessité, c'est parce que la France, depuis deux ans, soutient l'Ukraine dans des proportions majeures, que nul dans cet hémicycle n'a contestées ou n'envisage de remettre en cause. (*Exclamations sur les bancs du groupe RE.*)

M. Erwan Balanant. Si, vous!

Mme Marine Le Pen. Pour prodiguer ce soutien, la France n'a pas eu besoin, jusqu'ici, de conclure d'accord spécifique: en renforçant sa posture militaire sur le flanc oriental des pays membres de l'Otan, elle n'a fait que respecter les engagements pris dans le cadre du traité de l'Atlantique Nord; en envoyant des équipements, du carburant et des moyens financiers à l'Ukraine, le Gouvernement a exploité les marges dont il disposait en de telles circonstances pour porter assistance à un État agressé. De fait, depuis deux ans, l'aide apportée à l'Ukraine donne lieu à une information et à des votes réguliers du Parlement – en tout cas quant à son coût budgétaire. Cet effort de transparence est indispensable si l'on veut que les Français, pour qui la guerre en Ukraine a aggravé un choc inflationniste sans équivalent depuis des décennies,...

M. François Cormier-Bouligeon. Vous auriez préféré vous coucher devant Poutine!

Mme Laure Lavalette. Ça suffit, vous, là-bas!

Mme Marine Le Pen. ...comprennent le sens de vos décisions et en valident, par leurs représentants élus, le contenu et le montant. Il n'existe aucun besoin d'inscrire en une seule fois, pour plusieurs années, l'ensemble de ces mesures dans un traité bilatéral – et, du reste, cela ne pourrait qu'affaiblir le nécessaire et régulier contrôle démocratique de votre action. En outre, un contrôle périodique est d'autant plus indispensable que les mesures de soutien à l'Ukraine, lorsqu'elles passent par des cessions de matériel militaire, se font inévitablement au détriment du potentiel de nos propres forces armées.

Alors que les rapports parlementaires soulignent, depuis des années, le caractère échantillonnaire de nos forces et l'insuffisance de leurs stocks de munitions, vous vous apprêtez à inscrire la possibilité d'un droit de tirage opaque sur les armes dont nos soldats disposent.

M. Charles Sitzenstuhl. *Fake news!*

Mme Marine Le Pen. Que ferez-vous demain si, faute de moyens adéquats, nos troupes se trouvaient incapables de répondre à une crise de haute intensité – crise dont vous semblez précisément juger la survenue plausible dans les années à venir?

La preuve de ce que j'avance, c'est l'incapacité déjà visible du ministère des armées et de la direction générale de l'armement (DGA) à maintenir nos industries de défense et à payer les programmes de la LPM. À peine votée, cette dernière apparaît déjà tragiquement sous-financée et menacée de toute part.

Un député du groupe RN. Eh oui! (« *C'est faux! Quelle honte!* » sur plusieurs bancs du groupe RE.)

Mme Marine Le Pen. Le financement du successeur du Charles de Gaulle, que la DGA demande aux industriels d'assurer en partie, ne serait même pas assuré. Plusieurs commandes – vedettes de protection ou remorqueurs côtiers – peinent à être honorées et risquent même d'être annulées.

M. François Cormier-Bouligeon. Vous auriez quand même pu travailler un peu le sujet! (*Protestations sur les bancs du groupe RN.*)

Mme Marine Le Pen. Par ce projet de traité, vous vous apprêtez à vous exonérer de ce devoir de remontée en puissance de notre outil militaire. Permettez-moi, monsieur le Premier ministre, d'estimer que la poursuite de nos différents objectifs – le soutien à l'Ukraine, la préservation de la vie de nos soldats et l'organisation de la défense nationale –, mérite sans doute qu'un contrôle parlementaire soit exercé à intervalles réguliers sur les cessions de matériel militaire.

Ensuite, je conteste la proportionnalité de cet accord, car il inclut également des dispositions qui constituent des lignes rouges pour le Rassemblement national comme pour des millions de Français, en ce qu'elles font courir le risque d'une aggravation du conflit.

En soutenant l'adhésion de l'Ukraine à l'Union européenne et à l'Otan, vous déstabiliserez gravement non seulement l'intégralité des politiques communautaires – agricole, en premier lieu –, mais aussi la sécurité de l'Europe, puisque l'adhésion à l'Otan entretiendra un état de guerre permanent aux frontières des deux pays, avec le risque d'un conflit mondial entre une Russie nucléaire et une Alliance atlantique qui l'est également. (*Applaudissements sur les bancs du groupe RN.*)

À ce propos, en évoquant dans l'accord une « dissuasion active », vous semblez prêt à mettre en œuvre la dissuasion nucléaire française elle-même. Qu'entendez-vous donc par cet engagement? Est-ce le prépositionnement de Rafale armés de missiles nucléaires sur le territoire d'un pays balte de l'Otan? Si tel est le cas, vous brisez la doctrine française selon laquelle l'arme nucléaire n'est pas une arme tactique mais stratégique, utilisée en cas de violation flagrante et caractérisée de nos intérêts vitaux. Sinon, n'est-ce pas galvauder le terme même de dissuasion que de l'utiliser à tout bout de champ, alors que l'intention n'y est pas?

Monsieur le Premier ministre, ce terme de « dissuasion active » est manifestement déraisonnable; il devrait être retiré de l'accord. Le catalogue des promesses de votre accord de défense apparaît intenable militairement, financièrement et industriellement. Il n'apporte aucune garantie à une amélioration de la situation de l'Ukraine, et l'on ne peut que déplorer que vous y ayez intégré des éléments qui empêchent – et vous le saviez – un vote unanime sur votre déclaration.

Peut-être, cependant, était-ce l'objectif, monsieur le Premier ministre? Vous parer du lin blanc du camp du bien, et rejeter l'ensemble des oppositions, donc les millions de Français qu'elles représentent, dans le camp du mal? Les astreindre au choix indigne que vous semblez vouloir imposer: soit on est pro-Macron, soit on est accusé d'être pro-Poutine? (« *Eh oui!* » et *vifs applaudissements sur les bancs du groupe RN.*)

M. François Cormier-Bouligeon. Assumez votre soutien à Poutine! Votre créancier!

M. Charles Sitzenstuhl. Vous êtes le camp du mal!

Mme Marine Le Pen. Cette attitude – je vous le dis tranquillement mais solennellement – est abjecte (*Exclamations sur divers bancs*), tant les souffrances de l'Ukraine sur lesquelles vous cherchez à surfer sont vives. Vous avez, sans même vous en cacher, détourné, exploité, instrumentalisé une crise internationale majeure pour la mettre au service d'un agenda électoraliste de court terme. (*Applaudissements sur les bancs du groupe RN.*)

M. Thomas Rudigoz. C'est fou, ça!

M. Charles Sitzenstuhl. Vos propos sont honteux!

Mme Marine Le Pen. Ce genre de pratiques porte un nom: c'est la basse politique politicienne, celle-là même qui provoque chez nos concitoyens désintérêt, résignation et, souvent, abstention.

M. José Beaurain. Les Français ne sont pas dupes!

Mme Marine Le Pen. J'en suis convaincue, les Français ne sont pas dupes. Ce faisant, et c'est sans doute, en réalité, le plus grave, vous avez instillé l'idée qu'en défendant l'intérêt de la France, en défendant le respect de nos engagements internationaux, en étant fidèles à la tradition gaullienne qui a fait de nous une puissance d'équilibre écoutée et respectée dans le monde entier (*Exclamations sur les bancs du groupe RE. – Applaudissements sur les bancs du groupe RN.*),...

M. Rémy Rebeyrotte. Pas vous! Avec Pétain oui, mais pas avec de Gaulle!

Mme Marine Le Pen. ...en défendant ces principes constitutifs de notre nation et de notre peuple – qui font à juste titre sa fierté et son honneur –, on se ferait les relais d'intérêts étrangers! Pour cela aussi, monsieur le Premier ministre – et je m'adresse également au Président de la République –, vous serez sévèrement jugé par nos compatriotes. (« *Bravo!* » et *applaudissements sur les bancs du groupe RN.*)

M. Rémy Rebeyrotte. Vous êtes le valet de Poutine!

Mme Marine Le Pen. Je vous rappellerai, monsieur le Premier ministre, vous qui êtes si enclin à dénoncer notre prétendue incapacité à proposer des solutions, quelles sont nos propositions.

M. Damien Adam. Ah! On va enfin avoir un projet!

Mme Marine Le Pen. Celles-ci sont plus que jamais d'actualité. Il s'agit d'abord de mobiliser les intérêts des avoirs russes à l'étranger, aujourd'hui gelés, pour financer l'effort de guerre ukrainien – j'avoue ne pas comprendre votre refus sur ce point,...

Mme Natalia Pouzyreff et Mme Anne Genetet. Vous êtes avocate, pourtant!

Mme Marine Le Pen. ...resté jusqu'alors sans explication. (*Applaudissements sur les bancs du groupe RN.*) Il devrait d'ailleurs en être de même des frais facturés par les banques ou de l'estimation des gains des profiteurs de guerre qui, depuis 2022, auraient dû être reversés aux États membres pour financer l'effort commun – et indispensable – de soutien à l'Ukraine.

Mme Astrid Panosyan-Bouvet. Révisez vos fiches!

Mme Marine Le Pen. Loin des déclarations bellicistes d'Emmanuel Macron, il faut surtout – surtout! – réfléchir dès à présent aux moyens de mettre autour de la table des négociations les acteurs de cet épouvantable conflit, devenu le Verdun du XXI^e siècle, qui n'a que trop duré.

M. François Cormier-Bouligeon. Y a qu'à, faut qu'on!

Mme Marine Le Pen. La défaite de la Russie, dans cette guerre entreprise en violation flagrante du droit international, de la liberté du peuple ukrainien à choisir son destin et du plus élémentaire sens moral, ne serait que justice.

M. Charles Sitzenstuhl. Vous avez encouragé cette guerre!

Mme Marine Le Pen. À votre différence toutefois, dans le froid royaume du possible et non à travers les nuées du souhaitable, nous sommes guidés par le réalisme: cette guerre se terminera inévitablement par une négociation et vous le savez. Quand l'heure de celle-ci sera venue, l'objectif de la France et de ses alliés doit être que l'Ukraine s'y présente dans la situation la plus favorable, afin de restaurer son intégrité territoriale. (*Applaudissements sur les bancs du groupe RN.*)

M. Damien Adam. Vous voulez que l'Ukraine renonce à son territoire, dites-le!

Mme Marine Le Pen. C'est à cela que notre soutien à l'Ukraine – dont la poursuite est légitime et nécessaire – doit servir, non à un bellicisme verbal dépourvu de tout dessein stratégique clair.

Au lieu d'une politique chaotique, je plaide pour une politique réaliste! Pour rendre la paix possible, il faut d'abord définir les conditions d'un cessez-le-feu et, grâce à une France médiatrice, garantir la sécurité de la région.

Évidemment, pour des motifs à la fois humains, stratégiques et politiques, la paix paraît inatteignable à court terme: humainement, il est illusoire de croire que les Ukrainiens vont oublier ces deux années d'agression, les morts au combat, les civils tués et leur pays occupé et détruit; stratégiquement et politiquement, il est illusoire de croire que la Russie retirera ses troupes dans ce qui serait alors pour elle une défaite cinglante – que nous ne pourrions d'ailleurs obtenir sans l'entrée en guerre de l'Otan, donc sans une mondialisation du conflit.

Comme je l'avais déjà souligné lors du débat du 23 octobre 2023 sur le conflit israélo-palestinien, la paix semble donc aujourd'hui un rêve irréalisable; faut-il pour autant y renoncer? Je ne le crois pas. Il y a deux ans, Emmanuel Macron semblait en être convaincu; il a changé d'avis, une fois de plus.

M. Lionel Royer-Perreaut. Vous ne l'avez pas écouté!

Mme Marine Le Pen. D'autres pays que la France recherchent cette solution. Là aussi, la France s'efface,...

Mme Anne Genetet. C'est l'inverse!

Mme Marine Le Pen. ...et c'est d'une grande tristesse.

Vous nous dites que nous votons un accord. Il nous semblait pourtant que nous votions sur un discours; or il ne contenait rien de précis ni de structuré. (*Exclamations sur quelques bancs du groupe RE.*)

Mme Anne Genetet. Il fallait écouter!

Mme Marine Le Pen. Pour la sécurité des Français, nous ne pouvons adhérer aux conditions que vous posez dans cet accord; mais pour manifester notre soutien à l'Ukraine – et uniquement pour cela –, nous nous contenterons d'une abstention. (*Les députés du groupe RN se lèvent et applaudissent vivement.*)

M. Fabien Roussel. Quel manque de courage!

Mme la présidente. La parole est à M. Arnaud Le Gall.

M. Arnaud Le Gall (LFI-NUPES). Ce débat est un simulacre. Vous avez choisi un débat au titre de l'article 50-1 de la Constitution, suivi d'un vote indicatif qui ne vous oblige à rien. Ce n'est pas à la hauteur de la situation.

Nous ne décidons pas réellement d'un accord de sécurité avec l'Ukraine: vous l'avez déjà signé sans rien demander à personne. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LFI-NUPES.*) Vous nous demandez de signer un chèque en blanc après les déclarations va-t-en-guerre irresponsables du chef de l'État, chef des armées; nous ne pouvons l'accepter. Les escalades militaires sont toujours précédées d'escalades verbales. À cet égard, le mois écoulé donne le vertige. Le 5 février, le chef de l'État a jugé utile de s'exprimer sur la dissuasion nucléaire française. Il a proposé d'ouvrir le parapluie nucléaire français à l'Union européenne: une absurdité.

Mme Natalia Pouzyreff. Vous n'y connaissez rien!

M. Arnaud Le Gall. Dans un domaine où le laconisme est la règle, il a créé, au pire moment, la confusion. Puis, le 16 février, l'accord de sécurité entre la France et l'Ukraine a été signé sans débat parlementaire ni information préalable.

Ayant condamné, dès le premier jour, l'invasion de l'Ukraine par la Russie de Poutine, nous avons approuvé à ce titre les initiatives de soutien au peuple ukrainien, notamment la cession d'armements – à condition qu'elle n'affaiblisse pas nos propres capacités de défense; qu'elle n'entraîne pas un risque d'escalade en permettant de frapper en territoire russe; et que le Parlement soit saisi. Une telle aide peut parfaitement perdurer sans qu'il soit besoin de signer quoi que ce soit. Au reste, signer un accord avec un pays déjà en guerre est une nouveauté dans notre histoire.

M. Perceval Gaillard. C'est clair, c'est irresponsable!

M. Arnaud Le Gall. S'il s'agissait seulement de défense, le débat se serait tenu sur d'autres bases. Or l'accord assume le soutien de principe à l'adhésion de l'Ukraine à l'Union

européenne, sans vote du peuple ni de ses représentants. Nous ne sommes pas d'accord. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LFI-NUPES.*)

En l'absence d'une harmonisation fiscale, sociale et écologique préalable, cette adhésion aurait des conséquences dévastatrices pour notre économie. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*) Notre agriculture est déjà écrasée par cette concurrence.

Le texte approuve également le soutien de principe à l'entrée de l'Ukraine dans l'Otan. Or ce genre d'annonce ferme d'emblée toute discussion en vue d'un règlement durable du conflit. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LFI-NUPES.*) Nous votons contre!

Mais à quoi bon ce vote? Je l'ai dit, ce débat est un simulacre. Le texte de l'accord lui-même n'a plus de sens depuis que le Président de la République a évoqué la possibilité d'envoyer des troupes au sol en Ukraine. (*Mêmes mouvements.*)

M. Antoine Léaument. Exactement!

M. Arnaud Le Gall. Ce faisant, il nous a fait passer dans une nouvelle dimension. Ce n'est pas un hasard si vous avez annoncé ce débat, non pas après la signature de l'accord, mais après les propos tenus par le Président de la République le 26 février. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*) Oui ou non, acceptons-nous que la France, puissance nucléaire, se place en situation de guerre face à la Russie, puissance nucléaire? Voilà la question qui nous est posée. (*Mêmes mouvements.*)

La déclaration irresponsable du Président de la République a ouvert la voie à une escalade que nous ne pouvons cautionner. Comment croire qu'il a créé une « ambiguïté stratégique »? La succession humiliante de communiqués des principaux alliés de la France se désolidarisant de cette déclaration a, au contraire, amené tout le monde à afficher ses limites. Poutine n'en demandait pas tant! (*Mêmes mouvements.*)

Mme Natalia Pouzyreff. On ferme les yeux et on se bouche les oreilles!

M. Arnaud Le Gall. L'ambiguïté stratégique est incompatible avec l'agitation verbale. Mais le chef de l'État a persisté et signé. À Prague, le 5 mars, il a assimilé la prudence de rigueur à de la lâcheté, aggravant encore l'isolement de la France. Puis, aux responsables des partis politiques reçus à l'Élysée le 7 mars, il a déclaré qu'il n'y avait « aucune ligne rouge », « aucune limite » au soutien de la France à l'Ukraine.

M. Antoine Léaument. Folie!

M. Arnaud Le Gall. « Aucune limite »: êtes-vous sérieux?

La parole de la France est encore affaiblie. Ce n'est pas la première fois puisque, auparavant, de sommet Union européenne-Ukraine en sommet de l'Otan, vous avez, de concert avec les autres parties prenantes, fixé des objectifs que vous avez été ensuite incapables d'atteindre (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LFI-NUPES*), même s'agissant des fournitures militaires. Vous évoquez désormais le passage à une économie de guerre, sans avouer aux Français les graves implications sociales et militaires d'un tel choix.

Notre devoir est de dire stop. Stop à cette agitation verbale incompatible avec une action concrète s'inscrivant dans une stratégie cohérente. Stop à l'idée même d'entrer en guerre face à une puissance nucléaire, dès lors que nos intérêts vitaux ne sont pas en jeu. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LFI-NUPES.*) Il est urgent de revenir au principe de

responsabilité. Il faut affirmer qu'il n'y aura pas d'issue militaire acceptable à ce conflit. Il est urgent de redonner une chance à la diplomatie. (*Mêmes mouvements.*)

Il ne nous appartient pas, à nous, Français, de définir maintenant les termes d'une négociation acceptable. Mais nous devons agir pour que le processus s'enclenche et progresse. Quel que soit le cadre retenu, l'ONU, gardienne du droit international, doit en être garante.

M. Antoine Léaument. Eh oui !

M. Arnaud Le Gall. Le retour de la paix exigera, c'est certain, l'établissement de garanties concrètes de sécurité pour les deux parties, comme le Président de la République le disait lui-même en décembre 2022 et comme il l'a redit lors de sa rencontre avec les chefs de parti. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*) Pour commencer, prenons en main des problèmes concrets de sécurité concernant toute la région, voire le monde, pour conduire les belligérants à se mettre autour d'une table.

Dès 2022, quand les combats se rapprochaient de la centrale nucléaire de Zaporijia, nous propositions, par la voix de Jean-Luc Mélenchon, que l'ONU s'empare du sujet (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES*), nous attirant railleries et moqueries.

M. Matthias Tavel. Eh oui !

M. Arnaud Le Gall. Quelques mois plus tard, l'Agence internationale de l'énergie atomique le faisait et l'expertise française était mobilisée. Le parlement ukrainien émettait à son tour la même demande. La question se pose à nouveau, car le maintien sous cloche des installations nucléaires au-delà du délai de sécurité indiqué par les experts représente un grand danger.

Le calendrier diplomatique doit partir des objectifs atteignables à un horizon visible pour, de proche en proche, avancer sur les questions qui paraissent actuellement insurmontables. Tout est encore possible pour la paix ! Le cessez-le-feu serait demandé par la Russie, si l'on en croit les déclarations du président Macron aux chefs de parti. Et, toujours selon le Président de la République, le vote, sous une stricte surveillance internationale, des populations concernées pour décider de leur appartenance nationale serait accepté par l'Ukraine.

L'objectif doit être de mettre sur pied une architecture régionale de sécurité collective durable. Il faut le faire maintenant, puisque cela n'a pas été fait lors de la chute de l'Union soviétique. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*) Il faut chercher ensemble des garanties concernant l'intégrité des frontières. Il est inacceptable de régler les litiges par des invasions. Un cadre existe pour discuter, c'est l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), créée au pire moment de la guerre froide et à laquelle adhèrent cinquante-deux États, dont la Russie, l'Ukraine, les États-Unis et les nations de l'Union européenne.

Mme Natalia Pouzyreff. La Russie n'en fait plus partie !

M. Arnaud Le Gall. Si l'on estime que cette instance est paralysée, donnons-nous les moyens de réinventer un autre cadre. C'est le principe même de la diplomatie que de rechercher la lumière au milieu du tunnel. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*)

M. Carlos Martens Bilongo. Exactement !

M. Arnaud Le Gall. La France doit être une puissance facilitatrice de la paix, et non un boute-feu. Depuis deux ans, nous accueillons des opposants russes à la guerre de Poutine. (*Mêmes mouvements.*) Même eux nous disent que l'existence de partisans de la paix en Europe aide l'opposition russe.

L'enfermement manichéen et la surenchère militaire ne sont conformes ni à l'histoire, ni aux principes, ni aux intérêts de notre patrie. De de Gaulle à Mitterrand en passant par Chirac, la France a été une puissance non alignée décidant souverainement de ses alliances et de ses combats. (*Mêmes mouvements.*)

M. Antoine Léaument. Très bien !

M. Arnaud Le Gall. Au Conseil de sécurité, elle fut longtemps le membre permanent le plus à même de parler avec tout le monde. Car il ne faut pas confondre diplomatie et posture morale : par principe, une action internationale au service de la paix implique de s'autoriser à parler à ceux qui ne sont pas nos amis. Capable de parler à tous, la France pouvait alors contribuer à produire des compromis, de l'ordre, du droit. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LFI-NUPES.*)

Que reste-t-il de tout cela ? Plus grand-chose, hélas, après des années de réalignement qui furent aussi, pour notre appareil diplomatique, des années de disette. Avez-vous vu que notre réseau diplomatique vient d'être déclassé ? Naguère deuxième, nous sommes maintenant relégués au cinquième rang, derrière le Japon et la Turquie ! (« *Quelle honte !* » sur les bancs du groupe LFI-NUPES.) Vous avez supprimé les corps diplomatiques au moment où nous en avons le plus besoin, et les nouvelles coupes budgétaires annoncées par le ministre de l'économie vont encore affaiblir l'action extérieure de la France. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*)

Peu importe, nous a-t-il été répondu en commission, puisque vous avez accru le budget des armées. Mais croyez-vous sérieusement que la force militaire, sans réseau diplomatique solide ni stratégie internationale cohérente, suffit à produire une solution viable ? (*Mêmes mouvements.*)

M. René Pilato. Bravo !

M. Arnaud Le Gall. Dans le vide laissé par la France, d'autres pays s'engouffrent. Par exemple, quand il a fallu conclure un accord sur l'exportation du blé ukrainien, c'est la Turquie qui a été à la manœuvre. (« *Eh oui !* » sur plusieurs bancs du groupe LFI-NUPES.) Quand le pape François a appelé, ce dimanche, à une négociation, c'est la Turquie qu'il a citée comme une médiatrice possible. (« *Eh oui !* » sur plusieurs bancs du groupe LFI-NUPES.) La Turquie, et non la France !

Comment en sommes-nous arrivés là ? Voilà où nous ont conduits, en politique internationale, les déclarations à l'emporte-pièce, les prises de position incohérentes, les indignations à géométrie variable, l'usage du mégaphone quand il faut savoir se taire et le silence quand il faudrait dénoncer ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*)

La France n'a pas à s'enfermer dans un camp, occidental, atlantiste ou autre. Cette attitude nous isole...

M. Thomas Rudigoz. C'est vous qui êtes isolés !

M. Arnaud Le Gall. ...et ternit l'aura internationale de notre patrie.

Mme Natalia Pouzyreff. La France n'est pas la Suisse !

M. Arnaud Le Gall. Dans la guerre en Ukraine – comme à Gaza, en République démocratique du Congo ou au Liban –, notre pays, présent sur tous les continents, doit, au contraire, être à la pointe du combat pour la paix. (*Mêmes mouvements.*) Il doit, avec d'autres, toujours rechercher et proposer des issues, au lieu de se précipiter dans des impasses. (*Les députés du groupe LFI-NUPES se lèvent et applaudissent. – Applaudissements sur quelques bancs du groupe GDR-NUPES.*)

Mme la présidente. La parole est à M. Olivier Marleix.

M. Olivier Marleix (LR). Le 24 février 2022, au matin, a sonné, pour ceux qui y croyaient encore, la fin d'une illusion : la fin de cette « fin de l'histoire » qu'on nous avait promise lors de la chute de l'Union soviétique. C'était le retour de la guerre sur le vieux continent, qui se réveillait de sa torpeur.

Les Ukrainiens, quant à eux, avaient de bonnes raisons de ne pas se fier à ces fables : la Russie de Poutine, humiliée, revancharde, cherchait – cela ne faisait aucun doute – à retrouver sa puissance perdue. C'est pourquoi, si l'Europe n'était pas prête, les forces ukrainiennes l'étaient. Le déferlement de violence de l'armée russe, supérieure en nombre, n'emporta pas la victoire rapide espérée. Ainsi, progressivement, le front s'est gelé, car si la Russie n'a pas gagné, elle n'a ni fléchi ni renoncé à ses ambitions stratégiques.

Réaffirmons-le haut et fort et prenons-en la mesure : cette agression est inédite depuis la fin de la seconde guerre mondiale. C'est la négation la plus fondamentale du droit international (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LR*), la remise en cause de toute l'architecture de sécurité des frontières fixées par les Nations unies. La Russie, dont les dirigeants font l'objet de mandats d'arrêt de la Cour pénale internationale pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité, rase des villages entiers et déporte des enfants ukrainiens – la Russie, qui envoie ses opposants politiques mourir au goulag.

Dans ce contexte, notre responsabilité évidente est d'apporter un soutien sans faille au peuple ukrainien pour lui permettre de faire face à la machine de guerre russe. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*) Le président ukrainien multiplie donc les initiatives pour sécuriser ses alliances, redoublant d'efforts devant la possibilité d'un désengagement américain. Il en est ainsi de cet accord, qu'il fallait naturellement signer.

Car le Kremlin nous scrute, cherche les signaux de lassitude ou de discorde, tandis que ses services usent de toutes les armes de la guerre de l'information pour retourner les opinions publiques.

M. Patrick Hetzel. Très juste !

M. Olivier Marleix. Nous ne pouvons pas faire à M. Poutine le cadeau d'une ombre d'hésitation dans le soutien à l'Ukraine. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LR.*) Mais ne nous racontons pas d'histoires : cet accord n'a de portée que symbolique. C'est un duplicata d'accords identiques, purement déclaratifs, qui seront signés à terme par une trentaine de pays. Contrairement à ce que disent certains, il ne s'agit pas d'un traité international contraignant, mais d'une pure déclaration d'intention.

Puisqu'il ne s'agit que d'intentions, ne racontons pas non plus d'histoires à notre partenaire ukrainien : si nous croyons à l'ancrage européen de ce pays, son adhésion à l'Union européenne, évoquée dans cet accord comme un objectif, ne peut être à l'ordre du jour. (*Applaudissements sur plusieurs*

bancs du groupe LR.) Il y a quelques jours, le Président de la République lui-même a dit aux chefs de parti qu'il n'était pas favorable à l'entrée de l'Ukraine dans l'Union européenne.

Cela dit, et puisqu'une occasion rare nous est donnée d'évoquer le conflit ukrainien dans cette assemblée, je veux formuler quatre considérations d'ordre général sur la politique française en la matière.

La première vérité, difficile mais incontournable, c'est que nous, Français, n'avons pas été à la hauteur de la guerre depuis les accords de Minsk 2 en 2015. La France et l'Allemagne étaient garants de ces accords. Qu'a fait notre diplomatie entre 2015 et 2022 ?

M. Patrick Hetzel. Très juste !

M. Olivier Marleix. Qu'a fait M. Le Drian, sous la direction de M. Macron, pour éviter la tragédie actuelle et ses centaines de milliers de morts ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LR.*)

M. Maxime Minot. Rien de rien !

M. Olivier Marleix. Aujourd'hui, l'Ukraine a besoin d'armes pour se défendre. Or notre soutien militaire, de l'ordre de 2,6 milliards d'euros, est infime par rapport à l'aide matérielle des États-Unis, qui ont envoyé, depuis le début de la guerre, 2 milliards d'équipements militaires par mois. Notre effort est deux fois moindre que celui de l'Angleterre ou du Danemark, huit fois moindre que celui des Allemands et équivalent à celui de la Norvège.

Nous, députés du groupe Les Républicains, affirmons ici très clairement la nécessité d'envoyer plus de matériel militaire au peuple ukrainien. Des armes, oui. Des troupes au sol, non, évidemment ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*) La réalité, c'est que l'effort de guerre dont parle M. Macron ne se traduit pas par des commandes supplémentaires auprès de notre industrie de défense. La fabrication de bombes par les entreprises françaises est quasiment à l'arrêt faute de commandes de l'État, monsieur le ministre des armées. (*M. Sébastien Lecornu, ministre des armées, fait un signe de dénégation.*)

Ce dont l'Ukraine a besoin pour se défendre, ce n'est pas de mots, les mots aventureux du Président de la République, c'est d'obus ! Le décalage entre les mots et la vérité n'est pas à l'honneur de la France.

Deuxième vérité : les prises de parole intempestives du Président de la République ont considérablement affaibli et brouillé la voix de la France sur la scène internationale. Je préférerais ne pas leur accorder une importance indue, mais ce sont elles, malheureusement, qui fixent la ligne politique de notre pays.

Récemment, Emmanuel Macron a évoqué de façon aventureuse l'envoi de troupes au sol sur le front. Le Président de la République a subi un désaveu unanime des chefs d'État européens. Même le président Zelinsky a été obligé de dire, hier, aux Français qu'il ne leur demandait pas de venir mourir en Ukraine !

M. Macron nous a expliqué depuis qu'il voulait installer une « ambiguïté stratégique » vis-à-vis des Russes,...

M. Maxime Minot. Ah, le « en même temps » !

M. Olivier Marleix. ...mais je crains qu'à force de vouloir maintenir le flou, il ne s'y noie. La seule chose susceptible d'impressionner M. Poutine, ce ne sont pas les mots de M. Macron, c'est la réalité de notre effort d'armement. Rappelons, comme l'a fait un ancien Premier ministre qui faisait autorité en matière de politique étrangère, qu'en

quarante ans de guerre froide, jamais les forces de l'Otan ne se sont directement confrontées à celles du pacte de Varsovie. Un tel changement de paradigme, s'il ne saurait être exclu, ne peut évidemment pas s'improviser au cours d'une banale conférence de presse.

Troisième vérité : une part importante de nos concitoyens n'adhère pas, ou plus, à la position de la France et de ses alliés dans le conflit. À certains, l'enjeu paraît lointain, secondaire, même négligeable. À d'autres, il n'apparaît désormais plus que comme le prétexte des petites tactiques électorales du président Macron à la veille des élections européennes. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. Patrick Hetzel. Très juste !

M. Olivier Marleix. On ne peut pas leur donner tout à fait tort.

L'adhésion, cela ne décrète pas à coups de déclarations martiales. C'est même l'inverse qui se produit. Il est donc fondamental de parvenir à expliquer l'importance de notre engagement en Ukraine, pour la sécurité du continent et pour notre propre sécurité face à une Russie qui, en Afrique ou sur le net, s'en prend directement à la France.

D'autre part, il est impératif que le poids de la guerre ne soit pas assumé par des catégories professionnelles déjà fragilisées – je pense, monsieur le Premier ministre, aux agriculteurs. Je vous le dis très clairement, la libéralisation complète des importations d'œufs, de poulets, de sucre, de maïs et de blé, sans quotas ni droits de douane, est insupportable pour nos propres filières. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LR.*) S'agissant du maïs et du sucre, il est inacceptable de les importer sans contrôler l'équivalence des réglementations phytosanitaires. Pour le blé, les volailles et le sucre, vous devez exiger de l'Europe une clause de sauvegarde sur les volumes.

M. Jérôme Nury. Tout à fait !

M. Julien Dive. Absolument !

M. Olivier Marleix. L'Europe doit permettre à l'Ukraine d'accéder au marché mondial ; elle n'a pas vocation à accepter sans limite une concurrence déloyale et destructrice. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LR.*)

M. Vincent Descoeur. Précision utile !

M. Olivier Marleix. Dernière vérité, tout aussi difficile à admettre : nous n'avons pas, aujourd'hui, de but de guerre clair et partagé en Europe. Quel but, quel cap, quelle stratégie défendons-nous ? Par exemple, sommes-nous d'accord avec l'Allemagne, qui se refuse à livrer certains missiles susceptibles d'être utilisés pour frapper des infrastructures en Russie ? Quelle ligne défendrons-nous lors du prochain sommet de l'Otan en juillet ? Voilà qui devrait inciter notre président à la pondération au moment de s'exprimer sur le sujet.

M. Pierre Cordier. La pondération, ce n'est pas son fort !

M. Olivier Marleix. La surenchère permanente n'est définitivement pas une option. Notre responsabilité est de soutenir l'effort de guerre ukrainien sans hésitation et d'empêcher la Russie de gagner cette guerre ; ce n'est pas de susciter l'escalade.

Mme Annie Genevard. Très bien !

M. Olivier Marleix. Qui peut croire que le tout-militaire serait une fin en soi, alors que l'histoire récente montre le contraire ? Qui imagine que le conflit s'achèvera par une marche victorieuse sur Moscou ? Nous devons, aujourd'hui,

tout faire pour aider l'Ukraine à se trouver en position de force lorsque viendra le jour – qu'il faut espérer et susciter – de trouver une issue à la guerre.

Notre responsabilité devant l'histoire est aussi de préparer l'avenir. Il est grand temps que la France, qui, comme le déclarait Dominique de Villepin en 2003, « n'a cessé de se tenir debout face à l'histoire et devant les hommes », fasse entendre une voix forte et claire dans le monde. Cela commencera sans doute par parler moins, mais de façon plus claire, sans quoi nous deviendrons peu à peu une nation de commentateurs. Cela suppose également de reconstruire les moyens de notre puissance, militaire, énergétique, industrielle et agricole (*Mme Natalia Pouzyreff s'exclame*), parce qu'« il n'y a pas de politique qui vaille en dehors des réalités », comme le disait si justement le général de Gaulle.

Si nous ne sommes pas entrés en économie de guerre, comme l'avait pourtant annoncé le chef de l'État il y a deux ans, c'est parce que l'argent manque. Voilà la vérité !

M. Sébastien Lecornu, ministre des armées. C'est faux ! C'est un mensonge !

M. Olivier Marleix. C'est le mur de la dette qui vous empêche de passer les commandes dont nous aurions besoin pour aider l'Ukraine et renforcer notre défense. On ne peut pas, en même temps, trouver 50 milliards d'euros d'économies et consacrer 5 % du PIB à la défense, comme le fait par exemple la Pologne !

M. Sébastien Lecornu, ministre. Vous dites des choses fausses ! Comment peut-on mentir comme cela ?

M. Olivier Marleix. Pour conclure, le vote de l'Assemblée nationale sera regardé dans le monde comme le vote de la France dans l'affirmation de son soutien à l'Ukraine. Le Parlement se doit d'afficher ce soutien au peuple ukrainien. Quant à vous, monsieur le Premier ministre, vous lui devez des actes ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. Patrick Hetzel. Très bien !

Mme la présidente. La parole est à M. Jean-Louis Bourlanges.

M. Jean-Louis Bourlanges (Dem). Ce débat n'est pas seulement utile et bienvenu : il est nécessaire, indispensable et urgent. Au-delà du texte de l'accord de coopération militaire passé entre l'Ukraine et la France, que vous venez, monsieur le Premier ministre, de présenter dans des termes qui ne peuvent que recueillir l'approbation des députés de mon groupe, un constat s'impose avec une cruelle évidence : il y a, aujourd'hui, en Ukraine, en Europe et dans l'Occident tout entier, péril en la demeure. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes Dem, RE et Écolo-NUPES.*)

Péril aux frontières de notre Europe, ce petit cap de l'Asie si vulnérable et si ténu que décrivait Valéry, qui subit la plus violente tentative de forçement et de débordement de l'après-guerre ; péril pour nos valeurs humanistes, universalistes et démocratiques, chahutées comme elles ne l'ont jamais été depuis l'effondrement des dictatures nazie et stalinienne ;...

M. Dominique Potier. Très juste !

M. Jean-Louis Bourlanges. ...péril, enfin, pour l'unité de l'Europe et des démocraties occidentales, travaillées de part et d'autre de l'Atlantique par des forces de fragmentation et de renoncement, qui placent nos libres sociétés dans un état de déséquilibre et de fragilité – intérieure et extérieure – que nous n'avons jamais connu depuis la seconde guerre mondiale.

Oui, mes chers collègues, nos débats prennent place dans l'un des rares et graves moments de notre histoire où tout se décide pour des décennies : 1947, c'était l'entrée dans la guerre froide ; 1969, c'était l'émancipation des peuples ; aujourd'hui, c'est le retour au cœur de l'Europe d'une barbarie que nous n'avons pas su voir venir et qui nous déconcerte.

Je vous laisse imaginer les possibilités d'intervention des forces russes, en Moldavie et dans les pays baltes pour commencer, dans l'hypothèse où elles seraient enfin débarassées, par la victoire, de la vaillante armée ukrainienne. De quel poids pèserait alors, dans la balance, une Europe déconstruite, impuissante, humiliée, et de surcroît divisée ?

Je rappelle à cette assemblée que la distance entre Kiev et Paris n'est même pas celle d'un aller-retour Paris-Rome. Pour nous autres, Européens, les Ukrainiens ne sont pas seulement des amis : ce sont nos proches, nos voisins, une partie de nous-mêmes. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Dem, sur plusieurs bancs du groupe RE, et sur quelques bancs du groupe HOR. – M. Jean-Charles Larssonneur applaudit également.*) Les déclarations du Président de la République ont eu le mérite de donner à chacun conscience de la gravité des enjeux. Dans cette terrible épreuve, nous jouons l'avenir de nos enfants et de nos petits-enfants, et nous avons le devoir de leur offrir autre chose que la hideuse grimace de l'ordre poutinien ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe Dem et sur quelques bancs des groupes RE, HOR et Écolo-NUPES. – M. Jean-Charles Larssonneur applaudit également.*)

Nous devons être lucides, nous devons être vaillants, nous devons être solidaires. La lucidité nous commande de voir que la situation militaire de l'Ukraine est devenue dangereusement critique. Cette nation martyrisée ne peut, malgré son héroïsme, tenir le choc de l'agression russe sans un effort massif, structurel, continu, de nos amis. Nous n'avons pas, à l'égard des Ukrainiens, une simple obligation de moyens – faire notre devoir, en somme, dans les limites trop vite atteintes de nos disponibilités existantes : nous avons une obligation de résultat. Nous devons leur donner ce qu'il leur faut pour mener à bien la libération de leur territoire.

Mme Delphine Batho. Très bien !

M. Jean-Louis Bourlanges. Reconnaissons qu'au cours des deux dernières années, nous ne nous sommes pas, nous autres Européens, mobilisés au juste niveau, et qu'il nous faut passer sans délai à la vitesse supérieure. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe Dem et sur quelques bancs des groupes RE et Écolo-NUPES.*) L'accord de coopération bilatérale qui réunit Paris et Kiev est un premier pas. La décision d'acheter à l'étranger les matériels que nous ne finissons pas d'être incapables de fournir en est un second. Il est temps, plus que temps, de procéder de la sorte. Cela suffira-t-il ? Je ne sais pas, mais si cela ne suffit pas, il faudra remettre au pot sans délai, et « quoi qu'il en coûte », car à la guerre, il n'y a qu'un juge des comptes : la victoire. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Dem et sur quelques bancs des groupes RE et HOR.*)

La lucidité commande la vaillance. « Celui qui ne se rend pas a raison contre celui qui se rend », avait écrit Péguy, cité par Edmond Michelet dans les tracts qu'il distribuait à Brive, le 17 juin 1940.

M. Erwan Balanant. Bravo !

M. Jean-Louis Bourlanges. J'entends bien la petite chanson des trotte-menu du renoncement : la vaillance, c'est la guerre ; il faut en finir avec cette horreur ; il faut négocier, pactiser, refuser la confrontation, au risque de perdre

l'honneur. Pourtant, rien ne peut nous autoriser à penser que le président russe ait la moindre intention d'obtenir en Ukraine autre chose que la réalisation de ses buts de guerre ! Il poursuit trois objectifs, inlassablement répétés : d'abord, la partition du territoire ukrainien par l'intégration à la fédération de Russie, non seulement du Donbass, mais aussi d'Odessa, clé de la mer Noire ;...

Mme Natalia Pouzyreff. Eh oui !

M. Jean-Louis Bourlanges. ...ensuite, ce qu'il appelle la « dénazification » – entendez la remise en cause de la révolution démocratique de Maïdan – et l'instauration à Kiev d'un gouvernement soumis au Kremlin ; enfin, la destruction de la souveraineté de l'Ukraine, celle-ci se voyant à la fois interdite d'adhésion à l'Union européenne et à l'Otan, et condamnée à une neutralité garantie par les forces armées russes. S'il n'atteint pas ses objectifs, Poutine perd la face aux yeux du monde et de son peuple. Il continue donc, et continuera, s'il en a les moyens, jusqu'à ce qui serait la capitulation de fait de l'Ukraine, de l'Union européenne et de la communauté atlantique.

Vladimir Poutine poursuit un programme en trois ans, passant par une triple rupture : la rupture, dès que possible, du front de défense ukrainien, qui peut intervenir à tout moment si nous n'y veillons pas ; la rupture de l'engagement américain aux côtés de l'Ukraine et des Européens, qui résulterait de l'élection de Donald Trump ; enfin – sachons voir la réalité –, la rupture de l'Union européenne qui découlerait de l'installation du Rassemblement national aux commandes de notre pays et du Frexit en pièces détachées qu'il porte en lui. (« Bravo ! » et applaudissements sur les bancs du groupe Dem, ainsi que sur plusieurs bancs des groupes RE, HOR et Écolo-NUPES. – M. Jean-Charles Larssonneur applaudit également. – « Ah ! » et exclamations sur quelques bancs du groupe RN.)

Le maître du Kremlin n'a aucune raison de ne pas attendre son heure tant qu'il n'est pas gravement mis en échec. La patience est le privilège de ceux que la souffrance des peuples ne peut menacer. Il est impératif, pour nous, de faire échouer ce sinistre plan. La paix ne s'imposera que le jour où le président russe sera contraint de reconnaître que la guerre est une impasse. Il dépend des peuples et des États européens qu'il en soit ainsi – et peut-être, demain, d'eux seuls, si les États-Unis venaient à nous manquer.

Je rappellerai que les grandes forces politiques qui ont géré les affrontements de la guerre froide n'ont jamais envisagé de pactiser avec la Russie, dès lors qu'elle nous menaçait, nous et nos alliés.

M. Erwan Balanant. Exactement !

M. Jean-Louis Bourlanges. François Mitterrand avait déclaré : « le nationalisme, c'est la guerre ». Son attitude exemplaire pendant la dernière crise de la guerre froide aurait pu lui faire ajouter que le pacifisme aussi, c'est la guerre. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes Dem, RE et SOC. – M. Jean-Charles Larssonneur applaudit également.*) Il savait que le national-pacifisme est à la fois un encouragement à l'agression et une promesse de défaite pour les agresseurs.

Nous faisons nôtre, quant à nous, la sagesse du général de Gaulle, telle que l'évoquait le président Marcangeli : oui, le « meilleur moyen de servir la paix du monde », c'est « de rester droit[s] et fermes ». Soyons fidèles à notre histoire, soyons fidèles à notre héritage, soyons fidèles à nos grands hommes ! (*M. Marc Le Fur s'exclame.*)

Mme Sophia Chikirou. Et perdons la guerre ! Car vous la perdrez !

M. Jean-Louis Bourlanges. Nous voterons en faveur de votre déclaration, monsieur le Premier ministre, parce que nous refusons ce que Jean-François Revel nommait « la capitulation prophylactique ». Nous voulons une Europe qui sache être forte, unie et consciente de ses responsabilités. Nous sommes et demeurerons fermement aux côtés de l'Ukraine, parce qu'il est essentiel que la victoire appartienne à ceux qui n'ont pas voulu la guerre ! (« Bravo ! » et applaudissements sur les bancs des groupes Dem, RE et HOR, dont la plupart des membres se lèvent pour applaudir. – Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes SOC, Écolo-NUPES et LIOT, certains membres de ce dernier groupe se levant aussi pour applaudir.)

Mme la présidente. La parole est à M. Pierre Morel-À-L'Huissier.

M. Pierre Morel-À-L'Huissier (LIOT). Depuis l'invasion russe de l'Ukraine, plus de 300 000 soldats et de 10 000 civils auraient été tués, sans parler des 100 000 blessés. Plus de 4 millions d'Ukrainiens auraient fui leur pays d'origine, dont 70 000 pour trouver refuge en France. Ces chiffres ne sont pas de vulgaires statistiques, mais représentent des milliers de vies humaines bouleversées, voire éteintes à jamais.

La guerre en Ukraine n'est pas une guerre abstraite ; c'est une guerre de grande échelle, telle que l'Europe n'en a pas connu depuis des décennies, aux enjeux humanitaires bien réels. Nous continuons, avec l'ensemble de notre groupe parlementaire, à apporter notre soutien à tous les réfugiés ukrainiens présents sur le sol français, et au-delà. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LIOT.*)

Mes collègues du groupe d'amitié France-Ukraine et moi-même avons créé un système de remontée d'informations et de dons sécurisés, en lien avec les instances compétentes. Le retour de la guerre en Europe a remis en question notre modèle d'armées et, plus largement, celui des industries de défense à l'échelle nationale et européenne. L'Union européenne étant dépourvue de prérogatives en matière de défense et les États-Unis étant en position de supériorité militaire au sein de l'Otan, nous ne sommes pas à la hauteur des enjeux et des besoins des Ukrainiens.

En 2022, la France a fourni à l'Ukraine une aide militaire d'une valeur de 1,7 milliard d'euros. En 2023, cette aide a été portée à 2,1 milliards, tandis qu'elle atteindra jusqu'à 3 milliards d'euros en 2024. Notre pays se place donc seulement en quatorzième position des fournisseurs d'aide militaire à l'Ukraine.

Ainsi, dans la continuité des récentes annonces de la présidente de la Commission européenne sur le renforcement de l'industrie de défense, nous demandons à l'Union européenne d'encourager les États membres à investir dans le développement des filières nationales spécialisées dans la fabrication de matériels de guerre et dans l'ingénierie. Nous soutenons une véritable et immédiate Europe de la défense, ainsi qu'une autonomie stratégique de l'Union européenne au-delà de l'Otan.

M. Bertrand Pancher. Très bien !

M. Pierre Morel-À-L'Huissier. Par ailleurs, cette guerre est révélatrice des atouts et des failles de nos armées et, plus globalement, de la stratégie militaire de la France. Notre soutien indéfectible à l'Ukraine et l'impératif de développer notre économie militaire vont de pair. Il est essentiel de capitaliser sur le savoir-faire français ainsi que sur notre industrie de défense. Je pense d'abord à la formation, en

France et en Pologne, de soldats ukrainiens par nos officiers et à la transmission des connaissances et compétences militaires dont notre pays dispose pour venir en aide aux soldats ukrainiens. Je pense ensuite à la fourniture de matériels de guerre – des Mirage 2000, des obus, des missiles –, dont la prospérité supposera un soutien financier continu à la filière de défense nationale et à notre capacité de production.

Notre soutien à l'Ukraine ne pourra pas éternellement se fonder sur l'envoi de matériels militaires français vieillissants. L'Ukraine a besoin de véhicules armés : nous lui donnons nos vieux véhicules. L'Ukraine a besoin d'avions : nous ne pouvons lui en fournir. L'Ukraine a besoin d'obus et de munitions : nous n'avons pas suffisamment de fonderies, ni de stocks. L'Ukraine a besoin d'armes : nous avons fermé certaines de nos usines. Nous devons aller plus loin, en fournissant à l'Ukraine les armes opérationnelles dont elle a vraiment besoin. J'en appelle donc à une montée en puissance de nos filières militaro-industrielles.

Comme le président de notre groupe, Bertrand Pancher, l'a indiqué, nous saluons la signature, le 16 février, de l'accord de sécurité entre la France et l'Ukraine, ainsi que l'engagement financier et diplomatique qui liera nos deux pays pendant les dix années à venir. Malgré l'opportunité de cette coopération, nous regrettons la méthode choisie par l'exécutif, qui consiste à contrecarrer la nécessaire consultation de notre Parlement sur les sujets liés à la défense et à la souveraineté. Même si la loi de programmation militaire pour les années 2024-2030 prévoit un budget en hausse pour nos armées, avec des dépenses supérieures à 400 milliards d'euros sur sept ans, les crédits dédiés à l'Ukraine restent hors des circuits budgétaires. Ce contournement évident du contrôle de l'action gouvernementale par le Parlement rend impossible la traçabilité des deniers publics. Je l'ai dit et le répète au ministre des armées : il nous faut de la transparence ! Au nom de mon groupe, je demande donc de réinscrire à l'ordre du jour de notre assemblée la question du soutien français à l'Ukraine.

Enfin, je souhaite que le Président de la République continue d'œuvrer en faveur de l'Ukraine avec tous nos alliés, afin de trouver des positions communes.

Au-delà de ces quelques remarques, le groupe LIOT votera naturellement en faveur de l'accord de sécurité avec l'Ukraine. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LIOT, ainsi que sur quelques bancs des groupes RE et Dem.*)

M. Bertrand Pancher. Bravo !

Mme la présidente. La parole est à Mme Anne Genetet.

Mme Anne Genetet (RE). Parce qu'il n'y a pas de temps à perdre, j'irai droit au but. Soutenir la résistance ukrainienne, comme nous le faisons aujourd'hui, c'est faire respecter la souveraineté des nations et l'ordre international fondé sur le droit.

Soutenir la résistance ukrainienne, c'est aussi protéger nos intérêts économiques en préservant la stabilité régionale, qui est essentielle à notre prospérité.

Soutenir la résistance ukrainienne, c'est dire stop avant que d'autres puissances autoritaires ne soient tentées d'envahir un de leurs voisins.

Soutenir la résistance ukrainienne, c'est empêcher ce pays tout entier de tomber dans l'escarcelle de Vladimir Poutine et, après lui, la Moldavie, l'Estonie, voire, qui sait, la Finlande ou la Pologne. En effet, selon Poutine, les frontières de la

Russie ne s'arrêtent nulle part – pour le dire à la manière de Khrouchtchev : « Ce qui est à nous est à nous, ce qui est à vous est négociable. »

Soutenir la résistance ukrainienne, c'est donc, comme toutes les têtes de liste aux élections européennes viennent de le reconnaître à l'exception des extrêmes – l'information figure dans le dernier numéro du *Point* –, défendre les intérêts de la France et des Français.

M. Pierre Cordier. Ce n'est pas en les attaquant que vous allez monter dans les sondages !

Mme Anne Genetet. Chers collègues, il est temps de parler de ce qui nous anime, de ce qui nous engage : l'Ukraine et son héroïque résistance. Il est temps de se préoccuper de cette guerre à nos portes, faute de quoi c'est la guerre qui s'occupera de nous. Il est temps, aussi, de déconstruire les billevesées proférées par les extrêmes de cet hémicycle qui, au nom d'une détestation idéologique de l'Otan, des Américains, de l'Europe et parfois même de certains Européens, servent la soupe à Poutine.

Lorsqu'en 2014, cet autocrate envahissait la Crimée et une partie du Donbass, Mme Le Pen validait ses référendums factices, tandis que Jean-Luc Mélenchon claironnait : « La Crimée est perdue pour l'Otan. Tant mieux. » Un an plus tard, l'un et l'autre critiquaient l'annulation de la vente de deux porte-hélicoptères à la Russie, jugeant, en bons petits télégraphistes du Kremlin, cette décision contraire à nos intérêts. (*Exclamations sur quelques bancs du groupe RN.*) Et la tendance s'est confirmée en 2022 lorsque, quelques semaines avant l'invasion à grande échelle, le RN proposait aux Français une alliance avec la Russie, malgré déjà huit années de guerre, malgré l'invasion de la Géorgie, malgré les ingérences, malgré la déstabilisation de nos armées et de nos intérêts au Sahel.

Tenter, désormais, de se dédire et de soutenir, quoique mollement, les Ukrainiens en essayant de réécrire l'histoire grâce à des artistes de la *fake news*, cela ne trompe personne ! (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe RE. – Exclamations sur quelques bancs du groupe RN.*)

Mme Edwige Diaz. C'est vous, la *fake news* !

Mme Anne Genetet. Boutcha, Idlib, la Tchétchénie, et j'en passe : chaque fois, les prétendus souverainistes d'extrême gauche et d'extrême droite préfèrent le bourreau aux victimes ! Et les intérêts de la France et des Français dans tout cela, qu'en faites-vous ?

M. Alexandre Sabatou. Les libéraux parlent de souverainisme !

Mme Anne Genetet. Laissez-moi en venir à la vérité qu'il faut rappeler à ces athlètes de la mémoire qui flanche : contrairement à vos interprétations farfelues de l'histoire, la France – de droite comme de gauche – n'a jamais contesté son appartenance à l'alliance protectrice qu'est l'Otan. Le général de Gaulle, que certains font parler à tort et à travers, n'a jamais eu la moindre ambiguïté au sujet du camp de la France : celui de la souveraineté, des démocraties libérales et de l'Alliance atlantique. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe RE.*)

M. David Valence. C'est vrai !

Mme Andrée Taurinya. Et du non-alignement !

Mme Anne Genetet. Voici une autre vérité : pour de nombreux peuples de l'ancien bloc soviétique, l'Union européenne et l'Otan font rêver. C'est également le cas d'une partie de la population russe – que je tiens à

saluer – que le tyran s'applique à museler et dont les leaders sont assassinés. Ne vous en déplaise, nos valeurs, nos libertés, notre prospérité, notre sécurité collective les attirent bien davantage que la Russie clanique, belliciste, mortifère et profondément inégalitaire de Poutine.

Chers collègues, alors que Poutine se présente en protecteur du *rousski mir* – le monde russe –, qu'il cherche à nous déstabiliser, que ses laquais nous menacent de frappes nucléaires, ouvrez les yeux sur son projet impérialiste et sur son économie de guerre, qui est en marche ! Le temps est à imposer la seule chose que le Kremlin comprenne : le rapport de force. Le temps n'est pas à la lassitude, ni au pacifisme béat : il est à soutenir l'héroïque résistance ukrainienne ! (*Mme Natalia Pouzyreff applaudit.*)

Bien sûr, la France doit soutenir le camp de la paix, mais cela ne s'entend qu'en modifiant le rapport de force sur le terrain en faveur des Ukrainiens, c'est-à-dire en leur apportant l'aide militaire et civile qu'ils attendent.

Mme Natalia Pouzyreff. Tout à fait !

Mme Anne Genetet. Voilà pourquoi mon groupe votera en faveur de cet accord de sécurité et pourquoi, au nom des intérêts de notre nation, notre soutien ne doit comporter aucune ligne rouge.

M. Pierre Cordier. On fait ce qu'on veut !

Mme Anne Genetet. J'alerte d'ailleurs ceux qui seraient tentés de voter contre ou de s'abstenir : ce serait laisser la résistance ukrainienne seule face à la Russie ; ce serait un lâche abandon au pire moment.

M. Jean-Paul Lecoq. Qui êtes-vous pour nous juger ? Nous disons ce que pensent plus de la moitié des Français !

Mme Anne Genetet. Le message de mon groupe à ceux qui cherchent à semer le chaos et à menacer la stabilité mondiale est donc clair : nous ne reculerons pas, nous ne fléchirons pas, nous resterons debout pour défendre ce en quoi nous croyons, c'est-à-dire une France et une Europe souveraines. *Slava Ukraïni!* (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE et Dem.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme Sabine Thillaye.

Mme Sabine Thillaye (Dem). Il est des moments très particuliers dans l'histoire du monde, tout comme dans l'histoire individuelle : une sorte de croisée des chemins. Et selon la direction que nous prenons, l'issue est très différente. En 1989, il y a seulement trente-cinq ans, tombait le mur de Berlin et, avec lui, l'emprise soviétique sur une grande partie de l'Europe. J'avais grandi dans l'idée que cette issue n'était guère possible, mais le courage et la résistance des Allemands de l'Est, joints à l'affaiblissement de l'Union soviétique,...

M. Jean-Paul Lecoq. Et à Gorbatchev !

Mme Sabine Thillaye. ...ont rendu le miracle possible.

Nous avons entendu parler de fin de l'histoire ou de victoire de la démocratie. Or l'histoire nous apprend que rien n'est jamais acquis, que tout est, encore et toujours, à construire, et que nous devons voir le monde tel qu'il est et non tel que nous voudrions qu'il soit.

En février 2022 – du 18 au 20, très exactement –, a lieu la cinquante-huitième conférence de Munich sur la sécurité. Les troupes de la Fédération de Russie sont déjà massées à la frontière ukrainienne, mais la plupart des dirigeants européens présents – tout comme nous, d'ailleurs – ne croient pas à une invasion. Le 24 février, soit quatre jours plus tard, celle-ci débute. Le rapport de force et l'emploi de la

force armée sont redevenus des moyens de défendre des intérêts. C'est un *wake-up call*: une sonnette d'alarme. Les menaces sont hybrides et protéiformes. La France a réagi, la dernière LPM témoignant à cet égard d'un effort considérable au profit de nos forces armées. L'Union européenne et les États membres ont également répondu en soutenant par différents instruments financiers le courage incroyable du peuple ukrainien.

Oui, notre sécurité a un prix. Non, la défense européenne n'est plus un tabou. Cependant, ce réveil européen ne fut qu'un demi-réveil. Si nous avons revu à la hausse nos budgets militaires, nous avons également pris conscience de la faiblesse productive de la base industrielle de défense européenne et de la fragmentation de ce marché, qui ont pour effet de limiter notre capacité à fournir une aide militaire massive et durable à l'Ukraine. Alors que l'industrie militaire russe tourne à plein régime, l'aide militaire à l'Ukraine rencontre de multiples obstacles. Le Congrès américain bloque actuellement une aide de 60 milliards de dollars. L'Union européenne, quant à elle, éprouve des difficultés à fournir plus et plus vite des matériels européens, même si une première stratégie industrielle de défense a été présentée le 5 mars dernier. Le temps presse. La situation est critique.

En février dernier, à la soixantième conférence de Munich sur la sécurité et en présence de Ioulia Navalnaïa, nous avons appris la mort d'Alexeï Navalny: une surprenante coïncidence alors que se tenait la plus importante conférence de sécurité du monde.

Restons donc bien vigilants. Minimiser la menace russe, c'est ne pas vouloir répondre à la menace d'un Vladimir Poutine qui ne respecte plus aucune règle, ni à celle d'une victoire de Donald Trump, qui s'accompagnerait d'un affaiblissement de l'Otan. Soyons sans illusions: cette guerre n'est pas à nos portes, mais déjà chez nous, comme en attestent les manipulations de l'information, la désinformation massive, les cyberattaques touchant des infrastructures sensibles civiles et militaires, ou encore les cas d'ingérence. La guerre hybride n'est pas une chimère, mais une réalité qui fait partie intégrante de la doctrine russe. Il est temps pour nous de faire un choix déterminant et de regarder la réalité en face: la Russie ne doit pas gagner cette guerre! (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes Dem et RE.*)

Le groupe Démocrate a fait son choix en soutenant la signature de l'accord de coopération entre la France et l'Ukraine. Valable pour dix ans, il ne fera que sceller et structurer dans le temps la logique que la France a adoptée dès le début du conflit: aider l'Ukraine à rétablir ses frontières, internationalement reconnues depuis 1991.

Je ne reviendrai pas sur les détails de cet accord, maintes fois évoqués au cours de ce débat, mais je souhaite en souligner un aspect: la lutte contre les ingérences étrangères et la manipulation de l'information. Les tentatives de manipulation de plus en plus massive de l'opinion publique auxquelles nous assistons mettent nos démocraties et nos États de droit à rude épreuve, particulièrement avant la tenue d'élections sensibles. Leur objectif est de nous diviser, car y parvenir reviendrait à apporter une victoire au Kremlin.

Cependant, ne plus confronter nos idées sonnerait la fin de nos sociétés démocratiques et ouvertes. Je suis fière de vivre dans un pays tel que la France, où nous pouvons engager ce débat, certes difficiles, mais qui montre que notre démocratie est bien vivante. Ce n'est pas la Fédération de Russie, où le pouvoir prime sur le droit, qui offre ce bien inestimable

– bien pour lequel les Ukrainiens se battent et pour lequel nous devons tous nous battre. *Slava Oukraïni!* (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes Dem et RE.*)

Mme la présidente. La parole est à M. Jean-Charles Larssonneur.

M. Jean-Charles Larssonneur (NI). Je vous ai écoutés avec attention. C'est avec gravité, et non sans une certaine colère rentrée, que je m'adresse à vous. Il y a en effet quelque chose de presque anachronique à tenir ce débat sur un accord de sécurité avec l'Ukraine aujourd'hui, 12 mars 2024. Où étions-nous au début de l'invasion en 2022? Où étions-nous au printemps 2014, alors que le régime mafieux de Moscou annexait le Donbass et la Crimée, et que nous tergiversions encore sur le fait de lui céder des bâtiments de guerre de type Mistral? Où étions-nous pendant l'Euro-maidan, alors que la jeunesse ukrainienne scandait son envie d'Europe? Où étions-nous pendant toutes ces années, de 2007 à 2012, alors que nous négociions un accord d'association entre l'Union européenne et l'Ukraine?

Dès cette époque, les menaces de l'autocrate du Kremlin étaient claires: si l'Ukraine persistait à se rapprocher de cet espace de liberté, de paix et de prospérité qu'est l'Union européenne – ce qui était son droit le plus souverain –, la Russie l'en empêcherait, par tous les moyens. C'est pourquoi, dès cette époque, il eût fallu négocier des garanties de sécurité – sous forme d'accords bilatéraux, mais aussi avec l'Union européenne et l'Otan –, parallèlement à l'accord de libre-échange avec l'Ukraine. C'est à ce moment que commence la politique de sanctuarisation agressive dirigée contre le petit frère ukrainien; et c'est donc là qu'aurait dû débiter la sanctuarisation défensive d'un État qui aspirait librement à un destin européen. La suite, vous la connaissez. Avec mon excellent collègue Charles de la Verpillière, nous l'avons répété avec force à l'hiver 2021-2022: la stratégie de la baïonnette du dictateur de Moscou ne s'arrêtera que quand on lui opposera une résistance suffisante. Tout le reste est littérature.

Je ne peux donc que me réjouir de la conclusion de cet accord de sécurité. Je veux aussi, plus largement, saluer le fait, que, brique après brique, la France construise une véritable politique de sécurité avec l'Europe centrale et orientale: mission Lynx avec l'Estonie et les pays baltes, mission Aigle avec la Roumanie, accord de coopération en matière de défense signé avec la Moldavie la semaine dernière, renforcement de nos relations avec la République tchèque et la Pologne.

Mais nous ne devons pas nous bercer de mots, d'articles ou d'alinéas. La menace russe est immédiate, brutale et globale: guerre totale et crimes de guerre en Ukraine, ingérences électorales tous azimuts, assassinats d'opposants, attaques cybernétiques, constitution en Afrique d'un réseau d'affidés qui ouvre la voie à un chantage migratoire à grande échelle, dont l'épisode biélorusse n'est qu'un avant-goût. Je tremble en imaginant ce qui attend nos amis géorgiens et baltes si nous ne faisons pas preuve, maintenant, de fermeté.

Malgré les sanctions, l'économie de guerre russe tourne à plein régime et les armées du Kremlin, quoique sévèrement ébréchées, sont plus aguerries que jamais. La clé de notre sécurité collective, c'est de développer une industrie de défense capable de soutenir l'effort de guerre en Ukraine et de contraindre Poutine à s'asseoir à la table des négociations; c'est ensuite opposer à ce dernier une volonté et une force militaire de nature à contenir son révisionnisme et sa haine viscérale des démocraties.

Face à un dictateur impérialiste, à un criminel de guerre, il n'y aura pas d'architecture de sécurité sans résistance, et pas de résistance sans que les démocraties se dotent d'un arsenal ! La constitution de cet arsenal suppose un certain degré d'autonomie stratégique de la part de l'Europe. Nous ne savons pas quel sera le niveau de soutien de l'allié américain dans les années à venir ; et quand Washington donne la priorité à l'envoi de munitions à Israël pour anéantir Gaza, nous en voyons immédiatement les conséquences, qui se comptent en milliers de morts sur le front du Donbass.

Dès lors, nous n'avons d'autre choix que de nous prendre en main et de nous respecter nous-mêmes, ce qui implique de rebâtir une industrie de défense à la hauteur des enjeux, de renforcer nos capacités militaires pour la défense de l'Europe, sans naïveté aucune, et de rendre ainsi plus crédible notre outil diplomatique. C'est la condition de la paix future sur notre continent, de la paix pour nos enfants.

Vous l'aurez compris, c'est donc avec un sentiment doux-amer au regard des occasions manquées de l'histoire, mais sans la moindre hésitation, que je voterai en faveur d'un soutien renforcé à l'Ukraine. Je vous invite à en faire de même, pour la République, pour la paix. Vive l'Ukraine libre ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes RE, Dem et HOR.*)

Mme la présidente. La parole est à M. Benjamin Haddad.

M. Benjamin Haddad (RE). La guerre est à nos frontières. Dans un contexte de divisions partisans, les députés débattent de la réaction à opposer à cette situation. Nous sommes le 31 juillet 1936 à la Chambre des députés, lors d'un débat sur la guerre d'Espagne : faut-il armer la jeune République espagnole en proie à un putsch des militaires, soutenus par les régimes fascistes en Italie et en Allemagne ? Alors que la menace est à nos portes, les calculs politiques court-termistes, les divisions et les renoncements l'emportent – déjà la lâcheté des uns, déjà la fascination pour les hommes forts étrangers chez les autres.

Mme Natalia Pouzyreff. Oui !

M. Benjamin Haddad. Bernanos, témoin des massacres dont sont victimes les Républicains espagnols, dénonce les bien-pensants et l'esprit de résignation qui domine à Paris. Cette guerre paraît lointaine, compliquée. Qui se rappelle aujourd'hui les combines tactiques au sein de la coalition du Front populaire ? La semaine suivante, Léon Blum propose un pacte de non-intervention, signé par les pays européens qui, tous, s'engagent à ne pas livrer d'armes et à rester en dehors du conflit. (*M. Jean-Paul Lecoq s'exclame.*)

M. Sébastien Jumel. Vous oubliez l'Internationale communiste !

M. Benjamin Haddad. La belle affaire ! Comme d'habitude, la non-intervention est seulement respectée par les démocraties, soucieuses du droit, mais violée par les régimes totalitaires qui livrent des armes aux militaires.

M. Jean-Paul Lecoq. Et qu'est-ce qu'on a voté, nous ?

M. Benjamin Haddad. L'Espagne républicaine s'effondre – un avant-goût des années sombres à venir. « Les grandes manœuvres sanglantes du monde étaient commencées », conclut Malraux.

M. Jimmy Pahun. Bravo !

M. Benjamin Haddad. L'appétit de conquête des régimes fascistes se creuse. Les démocraties ont montré leur faiblesse. D'autres renoncements suivront : après la Catalogne, les Sudètes, puis Varsovie, et finalement Paris.

Toutes les époques sont différentes. Mais l'histoire porte toujours en elle un avertissement : celui d'une nature humaine violente et dangereuse, que les traités et les institutions ne domptent pas toujours ; celui du risque de l'effondrement quand on baisse la garde. L'Ukraine, c'est la guerre d'Espagne de notre génération,...

M. Sylvain Maillard. Eh oui !

M. Benjamin Haddad. ...celle dont l'issue déterminera la guerre ou la paix de demain, celle où nous devons défaire l'agresseur dès maintenant. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe RE.*) La faiblesse et la lâcheté nourriront l'engrenage. Aujourd'hui Guernica est à Bakhmout ; les grands cimetières sous la lune évoqués par Bernanos sont à Boutcha, à Kherson, à Kharkiv.

Certains expliquent qu'il faut faire la paix. Mais avec qui ? Avec le régime de Poutine qui a violé tous ses engagements, qui verrait la négociation comme une capitulation, qui utiliserait un cessez-le-feu pour se réarmer et préparer la prochaine guerre ? S'est-il arrêté après la Tchétchénie, ...

Mme Natalia Pouzyreff. Non.

M. Benjamin Haddad. ...la Géorgie, ...

Mme Natalia Pouzyreff. Non.

M. Benjamin Haddad. ...la Crimée, ...

Mme Natalia Pouzyreff. Non.

M. Benjamin Haddad. ...la Syrie, le Sahel ? Comment mettre fin à la guerre si l'on ne crée par les conditions d'un rapport de force, si l'on ne montre pas à Poutine que le temps joue contre lui et que sa défaite est inéluctable ?

« Les peuples qui ne veulent pas périr et qui veulent la paix doivent comprendre que ni l'une ni l'autre de ces fins ne peuvent s'obtenir sans que le risque de la guerre soit clairement envisagé », notait Marc Bloch en constatant l'étrange défaite de 1940. Les pacifistes avaient tort alors, comme ils ont tort aujourd'hui. Les bons sentiments ne repousseront pas les tanks ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe RE et sur quelques bancs du groupe Dem.*)

M. Sylvain Maillard. Il a raison !

M. Benjamin Haddad. Abandonner l'Ukraine, c'est encourager les guerres de demain ; c'est récompenser la Russie au moment où elle redouble de menace et d'agressivité à notre égard avec ses provocations, ses cyberattaques et ses ingérences.

C'est à la France de porter la voix de la résistance européenne. Il y va de notre intérêt et de notre responsabilité historique : celle de mener le réarmement moral d'une Europe qui sort de sa léthargie et assume de défendre sa sécurité – peut-être seule demain, sans les États-Unis ; d'une Europe qui s'engage aussi pour la sécurité de nos partenaires baltes, polonais, tchèques, suédois ou finlandais, en première ligne face à la menace de Moscou et trop longtemps négligés. Ils seront les premiers menacés si l'Ukraine tombe.

Mme Natalia Pouzyreff. Tout à fait !

M. Benjamin Haddad. Chers collègues, la question qui s'impose à nous est très simple : voulons-nous continuer à soutenir l'Ukraine ? Nous répondons résolument oui : nous ne nous laisserons pas, nous soutiendrons l'Ukraine jusqu'à la victoire. Jamais nous ne céderons à l'esprit de défaite ! (*M. Sylvain Maillard et Mme Constance Le Grip applaudis-*

sent.) Disons-le clairement : face à l'agression, il n'y a pas de dérobade, pas d'abstention possible. L'abstention, c'est la soumission. L'abstention des braves n'existe pas.

Un député du groupe RN. Ah, ah, ah !

M. Benjamin Haddad. L'histoire nous regarde ; les générations futures nous demanderont où nous étions alors que la guerre était de retour sur notre continent. Nous pourrions répondre que nous étions du côté de la liberté, du côté du droit, du côté de la résistance héroïque des Ukrainiens ; du côté de l'Europe. (*Applaudissements sur les bancs du groupe RE et sur quelques bancs du groupe Dem.*)

Mme la présidente. La parole est à M. Lionel Royer-Perreaut.

M. Lionel Royer-Perreaut (RE). Rappelez-vous : le pouvoir ukrainien devait tomber en quelques jours, tel un fruit qui, depuis 2014, avait eu le temps de mûrir. Il n'en fut pourtant rien et c'est avant tout grâce à l'abnégation héroïque du peuple ukrainien. Il faut s'être rendu en Ukraine pour avoir vu dans les yeux de ces femmes et de ces hommes le goût de la liberté. Il faut avoir échangé avec eux pour comprendre la fierté qu'ils ont à résister. Enfin, il faut s'être incliné devant le mur des héros de Kiev pour sentir le souffle de la mort et le vertige de la peur. Soldats de métier, volontaires : si l'Ukraine est toujours debout, c'est grâce à eux. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes RE et Dem. – M. Vincent Descoeur applaudit également.*)

Dès le 24 février 2022, le Président de la République a tenté de ménager une solution diplomatique. Nous avons entretenu le dialogue, rencontré après rencontre, sommet après sommet, rappelant les dispositions des accords de Minsk. Nous nous sommes heurtés à un agresseur qui n'avait pour seule ambition que la capitulation et l'humiliation de son voisin. La Russie ne veut d'aucune solution diplomatique ; elle ne veut pas du droit international ; son dirigeant ne comprend que le rapport de force.

Notre soutien à l'Ukraine est passé par la cession gratuite de matériels de guerre, par la constitution d'une chaîne de maintien en condition opérationnelle et par des formations, opérées sur notre sol ainsi qu'en Pologne. Nous avons donc fourni une solution d'aide complète, comme presque aucun pays ne l'a fait. Nous avons consolidé notre effort en matière de défense et d'armement.

Et puis, mes chers collègues, il y a ce qui ne se mesure pas dans les classements internationaux : le rôle moteur de la France au niveau européen, dont témoigne la redéfinition de la Facilité européenne pour la paix, ou encore la livraison de chars AMX-10 RC, qui a permis de faire sauter un verrou cognitif, incitant l'Allemagne et l'Angleterre à faire de même.

L'accord de coopération qui nous est soumis vise à aller plus loin, à densifier et à diversifier notre aide. Si nous n'aidons pas pleinement l'Ukraine à conserver sa liberté, quel autre chemin suivre ? Certains nous conjurent de négocier avec la Russie. Ce sont les mêmes qui nous reprochaient de le faire au début du conflit ! D'autres, à gauche, établissent des grands plans de paix, qui ressemblent étrangement aux accords bafoués d'hier. Les derniers...

M. Benjamin Haddad. Du côté du RN !

M. Lionel Royer-Perreaut. ... appellent à faire respecter le droit international, en oubliant de rappeler que c'est la Russie qui ne le respecte pas. Pour exister, vous vous devez de vous opposer – peu importe si cela n'a guère de sens, si vous bradez en même temps l'unité nationale, si vous aviez défendu l'inverse hier !

Mme Le Pen a beau affirmer depuis cette tribune qu'elle est désormais gaulliste, les héritiers de la poignée de main de Montoire n'ont en réalité jamais changé, jamais dévié. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes RE, Dem et HOR.*) Ils peuvent se rendre chaque année à Colombey, leur cœur préférera toujours l'île d'Yeu !

M. Maxime Minot. Arrêtez ! Cessez de leur donner de l'importance !

M. Rémy Rebeyrotte. Mais ça a de l'importance !

M. Lionel Royer-Perreaut. Pour comprendre la position du Rassemblement national vis-à-vis de la Russie, rien ne sert donc de lire les *Mémoires de guerre* : il suffit de se rendre au Parlement européen. La résolution de juillet 2019 condamnant la situation des militants écologistes et des prisonniers politiques ukrainiens en Russie ? Ils ont voté contre ! La résolution condamnant les atterrissements russes à la frontière ukrainienne en mars et décembre 2021 ? Encore contre ! La résolution approuvant l'octroi d'un prêt de 1,2 milliard d'euros à l'Ukraine en février 2022 ? Toujours contre !

M. Christophe Barthès. Ça va ! Ça va ! Vous faites peur !

M. Maxime Minot. Il se donne en spectacle ! On dirait un *one-man show* !

M. Lionel Royer-Perreaut. Ce qui se joue dépasse de très loin cet accord.

M. Pierre Cordier. Il nous terrorise !

M. Lionel Royer-Perreaut. La Russie est certes en guerre contre l'Ukraine, mais elle a surtout décidé de faire de ce conflit un cheval de Troie pour mieux déstabiliser le continent européen, nos démocraties occidentales et leurs valeurs. Pour le président Poutine, si l'Ukraine est avant tout le théâtre d'une guerre de territoire, l'Europe est celui d'une conquête de civilisation.

Mes chers collègues, au moment de voter, rappelez-vous ces mots d'Albert Camus : « Notre monde n'a pas besoin d'âmes tièdes. Il a besoin de cœurs brûlants. » (*Applaudissements sur les bancs du groupe RE et sur quelques bancs du groupe Dem.*)

Mme la présidente. La parole est à M. Jean-Michel Jacques.

M. Jean-Michel Jacques (RE). Dans la nuit du 23 au 24 février 2022, face à l'invasion d'une partie de l'Ukraine, le monde s'est réveillé avec effroi. Dès les premiers instants, la France a fermement condamné cette agression et a fait preuve de la solidarité la plus totale envers l'Ukraine. Elle n'en a jamais démordu : la Russie ne doit pas gagner la guerre et nous devons aider l'Ukraine dans la durée.

Plusieurs députés du groupe RE. Eh oui !

M. Jean-Michel Jacques. Pourquoi cette position ? Parce que cette agression est une violation délibérée de l'intégrité territoriale d'un État souverain et que la France, forte de ses valeurs, agit avec conviction pour faire respecter le droit international. Parce que, si l'Ukraine venait à tomber aux mains du régime répressif de Vladimir Poutine, qui ne connaît pas de limites, il y a fort à parier que d'autres États du continent européen seraient tôt ou tard confrontés à ses velléités impérialistes.

M. Sylvain Maillard. C'est certain !

M. Éric Bothorel. Bravo !

M. Jean-Michel Jacques. Parce que ce conflit nous déstabilise et met à mal notre sécurité et notre prospérité. Enfin, parce que les valeureux soldats ukrainiens ne pourront pas résister sur le long terme sans l'aide d'alliés solides.

Après de longues tentatives de négociations, la France a fourni, en concertation avec ses alliés, une assistance significative à l'Ukraine, en veillant à maîtriser tout risque d'escalade. En 2022 et 2023, la France a déjà livré pour 3,8 milliards d'euros d'aide militaire, et ce sans fragiliser ses capacités de défense. L'accord de coopération bilatéral présenté aujourd'hui permettra d'engager jusqu'à 3 milliards d'euros de soutien supplémentaires en 2024. Nous devons plus que jamais maintenir notre aide ; l'accord permettra de concrétiser cette ambition. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe RE.*)

M. Éric Bothorel. Bravo !

M. Jean-Michel Jacques. Nous, Européens, devons faire bloc et poursuivre le renforcement de notre autonomie stratégique afin d'assurer notre sécurité collective. En parallèle de l'aide apportée à l'Ukraine, il nous faut maintenir nos efforts et consolider notre outil de défense, comme le prévoit la dernière loi de programmation militaire. C'est pourquoi, sous l'impulsion du Président de la République Emmanuel Macron, chef des armées, nous avons inscrit nos entreprises dans une logique d'économie de guerre et prévu de doubler le budget de la défense nationale, pilotée par Sébastien Lecornu, ministre des armées, entre 2020 et 2030.

Nous vivons un moment important de notre histoire. Il nous faut continuer à soutenir le peuple ukrainien avec efficacité, en réfléchissant à ce que nous pouvons faire autrement pour que l'Ukraine ne tombe pas.

J'estime enfin, mes chers collègues, que la classe politique française doit prendre ses responsabilités.

Mme Natalia Pouzyreff. Tout à fait !

M. Jean-Michel Jacques. Vous, collègues siégeant sur les bancs de La France insoumise ou du parti communiste, n'oubliez pas que négocier la paix avec Vladimir Poutine implique de pouvoir traiter d'égal à égal avec lui...

M. Éric Bothorel. Il a raison !

M. Jean-Michel Jacques. ...et de lui montrer que nous sommes déterminés à épauler l'Ukraine sans exclure aucune possibilité – il y va de notre crédibilité !

M. Éric Bothorel. C'est juste !

M. Jean-Michel Jacques. Vous, collègues siégeant sur les bancs du Rassemblement national,...

M. Éric Bothorel. C'est le Front national !

M. Jean-Michel Jacques. ...sachez que nous ne sommes pas des va-t-en-guerre ! La majorité présidentielle fait preuve de courage et agit pour la sécurité des Français. Votre discours anxiogène et défaitiste nous conduit à nous questionner sur vos ambitions pour la France !

M. Grégoire de Fournas. C'est vous qui êtes anxiogène !

M. Jean-Michel Jacques. Faisons tous preuve de courage et prenons nos responsabilités : seule la résistance acharnée de l'Ukraine et le soutien indéfectible de nos démocraties amèneront Vladimir Poutine à la table des négociations.

M. Sylvain Maillard. Il a raison !

M. Jean-Michel Jacques. Vive l'Ukraine, vive l'Europe, vive la République, et vive la France ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE et Dem.*)

Mme la présidente. La parole est à M. le président de la commission des affaires étrangères.

M. Maxime Minot. Encore ?

M. Jean-Louis Bourlanges, *président de la commission des affaires étrangères.* Eh oui, me revoilà ! (*Sourires sur plusieurs bancs. – Applaudissements sur quelques bancs des groupes RE et Dem. – MM. Maxime Minot et Thierry Benoit applaudissent également.*)

M. Maxime Minot. N'oubliez pas de changer de fiche !

M. Jean-Louis Bourlanges, *président de la commission des affaires étrangères.* Après m'être exprimé au nom de mon groupe, je reviens à cette tribune pour compléter mon propos en qualité de président de la commission des affaires étrangères de notre assemblée – je vais m'efforcer de ne pas bisser mon intervention précédente.

J'userai de ces quelques minutes pour appeler votre attention sur le contexte juridique et sur le cadre euro-institutionnel dans lequel s'inscrit l'accord dont nous débattons. D'un strict point de vue juridique, le Gouvernement n'était pas tenu de consulter le Parlement sur ce texte qui, ne comportant pas de dispositions juridiquement opposables, ne constitue pas à proprement parler un accord international au sens de l'article 53 de la Constitution.

M. Pierre Cordier. C'est bien là qu'est le piège !

M. Jean-Louis Bourlanges, *président de la commission des affaires étrangères.* Il s'agit davantage d'un engagement politique que d'un accord bilatéral appelé à être formellement ratifié ou approuvé.

Le choix de l'exécutif de demander au Parlement de se prononcer par un vote montre cependant l'importance capitale qu'il attache à ce texte. C'est la représentation nationale qui, par un vote que je souhaite aussi large que possible, va s'engager avec le Gouvernement aux côtés de l'Ukraine. Le chef de l'État et le Premier ministre ont eu raison de nous associer à ce grand choix national.

M. René Pilato. Ils font semblant de nous consulter !

M. Jean-Louis Bourlanges, *président de la commission des affaires étrangères.* L'accord porte sur de nombreux sujets : la sécurité, en particulier la cybersécurité et le renseignement ; les consultations politiques en cas d'agression militaire d'un tiers ; la coopération dans l'industrie militaire et de défense, portant à 3 milliards d'euros l'effort de la France, selon nous injustement brocardé ; et enfin l'action humanitaire et la reconstruction de l'Ukraine.

Cet accord a le mérite de nous engager politiquement au côté de Kiev pour le présent et pour l'avenir. Il apporte une assistance globale à l'Ukraine pour la protection et le rétablissement de son intégrité territoriale dans ses frontières internationalement reconnues. Il se donne aussi pour mission de prévenir toute agression, de dissuader tout agresseur et d'aider l'Ukraine à réagir avec les moyens appropriés si une agression devait survenir. C'est donc le premier pas d'un pacte de sécurité à long terme qui devra s'inscrire dans une démarche multilatérale de sécurité collective.

L'intérêt de cet accord bilatéral est aussi celui-là : en changeant de nature, en accédant à des domaines géopolitiques qui relèvent largement de la souveraineté des États et qui lui étaient relativement peu familiers, l'Union européenne doit aussi changer son logiciel, ses méthodes de travail et ses procédures de décision.

C'est ce qu'elle fait – nous le voyons –, comme elle avait commencé de le faire lors de la crise du covid-19, en tentant de combiner le meilleur de la tradition communautaire et de la coopération entre États souverains. Le soutien à l'Ukraine sur lequel nous nous prononçons s'inscrit dans une logique bilatérale, mais la coordination des efforts de chacun, qui a commencé dans le cadre de la réunion organisée par le chef de l'État, est assumée au sein du Conseil européen. Les États décident, mais, comme à l'heure de la grande lutte contre le covid-19, la Commission est là, qui harmonise les volontés, contribue à la mutualisation des efforts, et, en l'espèce, organise la solidarité budgétaire et industrielle de nos peuples. Il faut, monsieur le Premier ministre, que votre Gouvernement avance rapidement dans cette voie et construise un modèle d'action qui assure à l'Union les moyens politiques, financiers et industriels de son accession aux responsabilités internationales majeures.

Personnellement – je ne représente peut-être pas la totalité des membres de la commission des affaires étrangères, mais sans doute une bonne majorité d'entre eux –, c'est avec cette espérance en tête que je voterai sans réserve pour l'accord dont nous débattons ce soir. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE, Dem et HOR.*)

Mme la présidente. La parole est à M. le président de la commission de la défense nationale et des forces armées.

M. Thomas Gassilloud, président de la commission de la défense nationale et des forces armées. Deux ans d'ingérence, d'agression et de crimes du côté de la Russie; deux ans de guerre, de souffrance et d'héroïsme du côté de l'Ukraine. Ce triste anniversaire nous oblige à répondre à deux questions: que doit-on encore faire pour l'Ukraine? Quelles leçons en tirer pour notre défense?

La Russie a choisi la guerre et cherche à intimider tous ceux qui soutiennent l'Ukraine. À cette fin, elle utilise toutes les stratégies indirectes à sa disposition – désinformation, pression énergétique et alimentaire, cyberattaques. En s'en prenant à nous plus ou moins directement, en agitant le spectre de la cobelligérance et en essayant de se faire passer pour l'État agressé, la Russie cherche à fragiliser l'unité de nos nations démocratiques. Tomber dans ce piège serait irresponsable, tant le projet du régime russe dépasse les objectifs de conquête territoriale en Ukraine. Ce qui se joue aujourd'hui, c'est la capacité des démocraties à assumer un rapport de force qui déterminera l'avenir des relations internationales et conditionnera notre sécurité future.

Nous devons donc aider l'Ukraine à ne pas céder au chantage russe. Tel est le sens des engagements pris par les nations démocratiques qui signent les unes après les autres des accords politiques de solidarité pour faire plus et mieux. Tel est aussi le sens de l'accord signé par la France dès le 16 février: aider davantage l'Ukraine et signaler à la Russie que ses efforts pour nous décourager ont échoué.

Précisons toutefois que la France n'est pas en guerre contre la Russie. N'en déplaise aux propagandistes du Kremlin, son soutien s'inscrit strictement dans le cadre de la Charte des Nations unies. L'établissement d'un rapport de force favorable à l'Ukraine est un préalable nécessaire à un règlement politique du conflit, car une paix inconditionnelle avec l'agresseur serait une capitulation dangereuse. Nous devons donc assumer ce rapport de force.

Quelles leçons devons-nous tirer de cette situation pour notre défense? L'Europe redécouvre tardivement que le monde est tragique, dangereux et parfois irrationnel, en tout cas au regard de nos logiques occidentales. Depuis trente ans, la France a moins baissé la garde que d'autres

pays, en conservant des capacités militaires complètes et opérationnelles. Elle n'a toutefois pas échappé à l'illusion de pouvoir toucher les dividendes de la paix. Les lois de programmation militaire votées depuis 2017 parent au plus urgent en privilégiant la dissuasion, la cohérence et la réactivité de nos forces. Étant donné le monde qui se dessine sous nos yeux, nous ne pourrions cependant pas faire durablement l'impasse sur l'augmentation de nos moyens militaires si nous voulons parvenir à une autonomie stratégique européenne. Gardons en tête que même si l'effort de défense consenti actuellement est massif au vu de nos contraintes budgétaires, il reste dans les basses eaux si l'on considère l'effort militaire fourni depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Nous devons donc impérativement poursuivre le réarmement commencé en 2017.

Il nous faut ensuite réapprendre ce que doit être une économie de combat, capable de soutenir de façon réactive et massive nos forces, mais aussi nos partenaires. Nous sommes encore trop loin de cet objectif. Reconnaissons que le temps stratégique que nous a accordé la résistance ukrainienne depuis 2014 n'a pas été suffisamment exploité. C'est pourquoi je salue le travail structurant du ministre des armées, de la direction générale de l'armement et de nos industriels, ingénieurs et ouvriers pour développer nos capacités industrielles de défense. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe RE. – M. Jean-Charles Larssonneur applaudit également.*)

M. Didier Parakian. Bravo!

M. Thomas Gassilloud, président de la commission de la défense nationale et des forces armées. Produire plus d'équipements militaires, plus rapidement et pour moins cher doit être notre priorité.

Nous devons enfin réinventer l'esprit de défense et renouer avec une défense globale adaptée à notre siècle, compte tenu de la nature et de l'intensité des menaces auxquelles nous sommes confrontés. L'Ukraine nous rappelle par ailleurs que si les armées font la guerre, ce sont les nations qui les gagnent. Dans ce contexte où les démocraties ne doivent pas faiblir, la France sera forte si chaque citoyen est conscient qu'il est personnellement concerné par notre défense.

En fin de compte, je suis porteur de trois messages simples: une partie de notre sécurité se joue en Ukraine, et nous devons soutenir ce pays sans faiblir. Nous devons aussi poursuivre, voire accélérer notre effort de réinvestissement dans la défense. Enfin, l'esprit de défense doit animer toute la nation.

La route, encore longue, exige des efforts de chacun – nous devons expliquer à nos concitoyens que notre liberté a un prix. C'est pourquoi, mes chers collègues, en vous rappelant que vous pouvez compter sur le travail de la commission de la défense, je vous appelle à approuver les orientations que vient de nous présenter le Gouvernement. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes RE et Dem. – M. Jean-Charles Larssonneur applaudit également.*)

Mme la présidente. La parole est à M. Pieyre-Alexandre Anglade, président de la commission des affaires européennes.

M. Pieyre-Alexandre Anglade, président de la commission des affaires européennes. Au terme de ce débat crucial, je souhaite insister à mon tour sur la nécessité de maintenir notre soutien à la résistance ukrainienne dans la durée.

M. Éric Bothorel. Il a raison!

M. Pieyre-Alexandre Anglade, *président de la commission des affaires européennes*. En effet, comme plusieurs orateurs l'ont déjà souligné, ce qui se joue en Ukraine est capital non seulement pour ce pays mais aussi pour l'avenir et la sécurité de l'Europe, donc de la France; au-delà, c'est la défense d'un ordre international fondé sur le droit qui est en jeu.

Grâce à la résistance héroïque de ses soldats, à notre soutien et aux mesures qui ont été prises dès les premières heures du conflit pour contrer l'agression russe, l'Ukraine a réussi à mettre en échec les desseins de Vladimir Poutine. Elle n'est pas tombée et les Ukrainiens continuent à résister, en dépit de grandes difficultés. Mais au-delà de la situation sur le front, le débat de ce jour est essentiel car il doit nous permettre de dire aux Français la réalité sur ce conflit et sur la situation sécuritaire en Europe.

La réalité, disons-le, c'est que nous ne vivons plus tout à fait en paix sur le sol européen. Certes, les combats ne se déroulent pas en France, mais la guerre est là, sur notre continent, et nous sommes la cible, chez nous, d'une guerre hybride menée par le régime du Kremlin.

M. Sylvain Maillard. Il a raison !

M. Pieyre-Alexandre Anglade, *président de la commission des affaires européennes*. Nous ne vivons plus tout à fait en paix car nous avons subi des attaques informationnelles et cyber d'une intensité nouvelle, qui se sont multipliées ces derniers mois – certains services de l'État ont encore été visés hier.

M. Jean-Michel Jacques. C'est la réalité !

M. Pieyre-Alexandre Anglade, *président de la commission des affaires européennes*. La lucidité et l'esprit de responsabilité nous imposent donc de dire que notre sécurité, notre stabilité et notre prospérité sont menacées – le Premier ministre l'a rappelé dans son propos introductif.

Dès lors, chacun doit prendre ses responsabilités, soutenir cet accord de sécurité et tout faire, aussi longtemps qu'il le faudra, pour soutenir l'Ukraine. Dans cette perspective, tous les moyens disponibles doivent être mis en œuvre pour faire échec à la Russie : accords bilatéraux ; déploiement de financements européens au travers d'un emprunt commun ; développement rapide et conséquent d'une économie de guerre permettant de fournir des munitions, systèmes de défense sol-air et missiles à moyenne et longue portée. Et s'il faut en trouver d'autres pour stopper l'impérialisme de Poutine, nous les trouverons, sans rien exclure.

Sans rien exclure, en effet, car nous ne pouvons pas accepter qu'un chef de gouvernement européen soit la cible des bombes russes, comme le Premier ministre grec l'a été à Odessa la semaine dernière ; sans rien exclure, ensuite, car nous ne pouvons pas non plus accepter qu'un mandat d'arrêt sans fondement soit émis par la Russie contre la Première ministre estonienne ;...

Mme Natalia Pouzyreff. Exactement !

M. Pieyre-Alexandre Anglade, *président de la commission des affaires européennes*. ...sans rien exclure, enfin, car nous ne pouvons pas laisser Poutine décider de redessiner seul toute l'architecture de sécurité européenne, nous menacer et mettre au martyr le peuple ukrainien et ses enfants. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe RE.*)

À cet égard, le Président de la République a eu raison, compte tenu de la gravité de la situation en Ukraine et dans le cadre d'un conflit qui met en jeu le destin de nos nations, de l'Europe et du monde, d'affirmer que nous ne pouvons pas laisser faire, car il y va de la sécurité de nos concitoyens.

Mais, mes chers collègues, eu égard au moment singulier que nous vivons et aux menaces – exposées par le Premier ministre – qui pèsent sur l'avenir de la France, comment ne pas éprouver un sentiment de malaise, pour ne pas dire de honte, en voyant certains ne pas voter le soutien à un pays européen agressé ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe RE.*)

M. David Amiel. Il a raison !

M. Pieyre-Alexandre Anglade, *président de la commission des affaires européennes*. Comment ne pas ressentir un sentiment de colère face à l'extrême droite, qui a prêté allégeance à une puissance étrangère et qui se précipite pour assigner des lignes rouges à la France, en dénonçant une prétendue escalade du Président de la République sans jamais fixer la moindre limite à Vladimir Poutine ? (*Exclamations sur les bancs du groupe RN.*)

Qui, depuis maintenant deux ans, mène une guerre totale, brutale, massive contre l'Ukraine et son peuple ? Qui menace le monde d'un conflit nucléaire ? Qui attaque notre pays et les démocraties européennes ? Qui s'ingère dans nos élections depuis tant d'années ? C'est le régime du Kremlin, et personne d'autre.

Mme Natalia Pouzyreff. Eh oui !

M. Pieyre-Alexandre Anglade, *président de la commission des affaires européennes*. Or, face à cela, le seul discours audible par les autorités russes est évidemment celui de la fermeté : on n'arrête pas un conflit en se couchant devant un dictateur, comme certains l'ont proposé cet après-midi ! Ainsi, quand j'entends les représentants du Rassemblement national (« Ah ! » sur les bancs du groupe RN) venir à la tribune se présenter comme défendant la paix, je trouve cela profondément révoltant. (*Applaudissements sur les bancs du groupe RE.*) Ne pas voter cet accord de sécurité, ce n'est pas favoriser la paix ; c'est créer les conditions de l'effondrement de l'Ukraine et demain, peut-être, le délitement de l'Union européenne. (*Applaudissements sur les bancs du groupe RE. – Exclamations sur les bancs du groupe RN.*)

Enfin, il y a aussi quelque chose de dérangeant dans les interventions des représentants de certains groupes de gauche. Je pense aux Socialistes et aux Écologistes, qui se présentent devant nous en Européens et en soutiens de l'Ukraine, alors qu'ils sont en même temps, depuis près de deux ans, engagés dans une alliance politique avec La France insoumise,...

M. Inaki Echaniz. Eh oh, ça va !

M. Pieyre-Alexandre Anglade, *président de la commission des affaires européennes*. ...laquelle continue à refuser tout soutien à l'Ukraine en annonçant voter contre ce texte. (*Applaudissements sur les bancs du groupe RE.*) On ne peut pas être pour Mélenchon à Paris et pour Glucksmann à Strasbourg. On ne peut pas être pour la Russie aux législatives de 2022 en faisant alliance avec LFI, et pour l'Ukraine au moment des élections européennes :...

M. Maxime Laisney. Honteux !

M. Pieyre-Alexandre Anglade, *président de la commission des affaires européennes*. ...il y a là une imposture qui devrait vous empêcher de donner la moindre leçon. Pour notre part, nous continuerons de soutenir l'Ukraine et nous voterons l'accord de sécurité. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE et Dem.*)

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères. (« Oh non ! » sur les bancs des groupes RN et LR.)

M. Stéphane Séjourné, ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Cet accord bilatéral met en jeu l'unité européenne. À Berlin, à Vilnius, à Helsinki, à Varsovie ou à Prague – pour ne citer que quelques-uns de nos partenaires –, nous sommes attendus : notre débat et notre vote seront scrutés. Presque tous nos partenaires européens, l'Allemagne et le Royaume-Uni en tête, ont, par-delà leurs divisions partisanses, signé de tels engagements. C'est bien dans ce type d'accord bilatéral que réside l'unité européenne.

En effet, soyons clairs, cet accord de sécurité est un accord pour la paix. En soutenant l'Ukraine, nous sauvegardons ce que nous avons patiemment construit en Europe, c'est-à-dire des principes et des valeurs. Les pays de notre continent se doivent de dénoncer l'agression d'un des leurs par un autre, au nom du droit international et parce que les frontières de tout pays souverain sont inviolables. La guerre, c'est la Russie qui la veut, pas nous. La paix, c'est l'Ukraine qui la demande, avec nous.

Enfin, l'accord dont il est question aujourd'hui est un accord pour l'histoire. Nous sommes à la croisée des chemins : l'agressivité inédite dont la Russie a fait preuve ces dernières semaines l'atteste.

Je reviendrai sur les enjeux internationaux qui ont été soulevés par les différents orateurs : les menaces sur la paix, les risques d'escalade, la question agricole – j'ai bien entendu les craintes et les doutes exprimés à ce propos –, les sanctions et, enfin, l'élargissement de l'Union.

Je veux d'abord répondre à ceux qui nous accusent de menacer la paix, au prétexte que nous aidons l'Ukraine à répondre à la guerre que lui fait la Russie.

M. Thibault Bazin. C'est un peu caricatural !

M. Stéphane Séjourné, ministre. À ceux qui prétendent qu'il suffit de lever le drapeau blanc pour arrêter la Russie, je répondrai : écoutez Moscou, tout simplement ! Que demande la Russie ? La soumission complète de l'Ukraine. C'est toujours son objectif stratégique, et notre faiblesse ne ferait que la stimuler dans l'idée que cet objectif peut être atteint. Poutine lui-même nous le dit : il regrette l'URSS et, selon lui, la Russie n'a pas de frontières. La stratégie de ce pays désormais expansionniste devient donc inquiétante. Écoutons-le et tirons-en les conséquences : seul le soutien à l'Ukraine peut amener la Russie à revoir ses objectifs stratégiques. Nous pouvons lui faire entendre raison, au niveau européen, en poursuivant l'objectif d'une paix juste, donc durable. Cela suppose de mettre l'Ukraine en position de force en la soutenant sur le terrain, pour qu'elle puisse négocier, le moment venu, à ses conditions.

J'entends aussi vos interrogations sur le risque d'escalade. Mais n'invertissons pas les choses : la Russie seule est l'agresseur. (*M. Rémy Rebeyrotte applaudit.*)

M. Sylvain Maillard. Eh oui !

M. Stéphane Séjourné, ministre. La Russie seule agit les peurs, brandit la rhétorique nucléaire, mène des campagnes de désinformation pour déstabiliser nos sociétés. Ce que le présent texte permet, c'est donc de reprendre la main : l'accord de sécurité signé par le Président de la République et le président ukrainien le 16 février dernier est la suite logique de nos efforts pour accompagner l'Ukraine dans la durée. Ce n'est pas une escalade ni une fantaisie, mais une réponse forte et claire au défi d'une génération.

Depuis le premier jour, notre soutien a d'ailleurs été fort et continu, et ce dans de nombreux domaines. Il a d'abord été humanitaire : alors que la Russie vise délibérément les

populations et les infrastructures civiles et énergétiques, la France a mobilisé près de 300 millions d'euros, en soutenant les ONG partenaires et les organisations internationales sur place, mais aussi en menant des opérations de solidarité, par l'intermédiaire du centre de crise et de soutien. Notre soutien a aussi été économique, dans la perspective de la reconstruction, et politique, pour que la communauté internationale continue à se rassembler derrière les Ukrainiens, comme elle le fait majoritairement aujourd'hui. Nous soutenons enfin l'Ukraine – c'est un enjeu majeur – dans la lutte contre l'impunité des crimes commis par la Russie, par exemple en appuyant les enquêtes ukrainiennes, comme celle qui est menée à Boutcha, et celles de la Cour pénale internationale, ou en contribuant à la formation de magistrats ukrainiens. Ce sont autant d'actions concrètes pour que justice soit faite, en toute transparence.

Venons-en aux questions agricoles. Selon certains, par cet accord, nous accepterions de sacrifier nos filières agricoles. Je veux être très clair : c'est une idée fausse. Cet argument ne résiste pas à l'épreuve des faits et même si ce n'est pas le sujet du jour, je veux le redire devant vous. Oui, les produits agricoles ukrainiens doivent respecter les règles et les normes européennes...

M. Grégoire de Fournas. C'est faux !

M. Stéphane Séjourné, ministre. ...et oui, l'équilibre européen doit être maintenu. Ce n'est évidemment pas aux agriculteurs français de supporter le prix du soutien à l'Ukraine.

M. Jérôme Buisson. C'est pourtant ce que vous dites !

M. Stéphane Séjourné, ministre. Là-dessus, nous sommes très clairs : des mesures de sauvegarde spéciales ont été proposées par la Commission européenne concernant certains produits sensibles – les œufs, la volaille et le sucre notamment. De telles mesures vont dans le bon sens et je remercie tous ceux qui font preuve de vigilance sur cette question vitale, elle aussi, pour nos agriculteurs.

S'agissant ensuite des sanctions, que Mme Le Pen évoquait tout à l'heure,...

M. Thibaut François. Ah !

M. Stéphane Séjourné, ministre. ...la fiabilité des statistiques publiées par la Russie mérite peut-être d'être interrogée : ...

M. Grégoire de Fournas. Ce sont des statistiques européennes !

M. Stéphane Séjourné, ministre. ...à bien des égards, l'économie russe est devenue une boîte noire, et les chiffres comportent des incohérences que nous relevons.

Mme Marine Le Pen. C'est l'Europe !

M. Stéphane Séjourné, ministre. Ne prenons donc pas ces statistiques pour argent comptant.

M. Grégoire de Fournas. Quel mensonge !

M. Stéphane Séjourné, ministre. L'optimisme affiché par le Kremlin sur l'état de l'économie russe est clairement douteux. Nous constatons également que les sanctions sont utiles, parce qu'elles renchérissent d'ores et déjà le coût de la guerre pour la Russie.

M. Thibaut François. Elles renchérissent les prix !

M. Stéphane Séjourné, ministre. Mais au-delà de leurs effets à court terme, les sanctions auront des conséquences significatives et durables sur le potentiel de la Russie à

financer son économie de guerre (*Exclamations sur les bancs du groupe RN*), en provoquant des ruptures d'approvisionnement dans les secteurs de haute technologie et l'émigration de travailleurs qualifiés – ces deux phénomènes ont été observés depuis le début du conflit.

M. Julien Odoul. C'est grotesque !

M. Stéphane Séjourné, ministre. Nous sommes mobilisés, en Européens, pour lutter contre le contournement de ces sanctions, y compris en ciblant spécifiquement les individus et les entités qui y participent.

M. Ian Boucard. L'orateur n'est pas très bon !

M. Stéphane Séjourné, ministre. L'accord bilatéral de sécurité que nous avons signé avec l'Ukraine n'est pas non plus un accord d'adhésion caché, comme certains d'entre vous semblent le penser. L'adhésion à l'Union européenne obéit à son calendrier propre, comme d'ailleurs l'adhésion à l'Otan, et ces deux cheminements sont assortis de conditions et d'exigences précises. Le Parlement aura d'ailleurs à s'exprimer sur le sujet, mais ce n'est pas l'objet de notre débat. (*Exclamations sur les bancs du groupe RN.*) Dire le contraire, c'est faire croire à nos concitoyens qu'ils pourraient être privés de leur pouvoir de décision à ce sujet ; en réalité, ce pouvoir restera aux mains des parlementaires, donc des représentants du peuple français, lorsque le sujet sera inscrit à l'ordre du jour – je le dis en particulier à l'attention de Mme Le Pen.

Mesdames et messieurs les députés, vous allez vous prononcer sur les formes que prendra la poursuite du soutien à l'Ukraine face à l'agression russe. Votre expression, celle du Parlement, est cruciale parce qu'elle intervient à un moment de bascule. Soyons à la hauteur de nos responsabilités.

Partout chez nos partenaires – je pense notamment au Royaume-Uni et à l'Allemagne, qui ont d'ailleurs signé des accords de ce type –, on trouve les mêmes questions et les mêmes débats ; partout, il y a des opinions publiques à convaincre. Mais partout, à la fin, c'est la constance de l'engagement qui triomphe : en Ukraine, c'est le défi d'une génération que nous avons à relever, le défi de la paix. En effet, de notre soutien à l'Ukraine dépendra l'état de l'Europe ; de notre soutien dépendra la possibilité pour nos concitoyens de vivre en paix, dans un monde où la violence échoue à faire valoir son diktat.

Cet accord permettra d'ailleurs de protéger les Françaises et les Français contre une menace russe qui ne disparaîtra pas. Le risque d'un retour de la guerre n'est pas une lubie mais une réalité. À Helsinki, à Riga, à Vilnius, à Varsovie, personne n'est dupe. Ne le soyons pas nous-mêmes au prétexte que quelques centaines de kilomètres de plus nous séparent de la Russie. Gardons au contraire les yeux grands ouverts sur cette situation qui nous touche car nous avons une certaine idée de la paix en Europe ; car la guerre évoque chez chacun d'entre nous, dans chaque famille, un souvenir, un récit, le traumatisme d'un passé pas si lointain ; car nous avons choisi de fonder l'unité en Europe sur de grands principes.

Nous demandons aujourd'hui aux parlementaires, par leur vote, de continuer à rendre tout cela possible. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE et Dem.*)

M. Jean-Michel Jacques. Excellent !

M. Ian Boucard. Celui qui dit que c'est excellent est un menteur !

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre des armées.

M. Sébastien Lecornu, ministre des armées. Je reprendrai quelques-uns des éléments qui ont émaillé vos interpellations ou vos interrogations concernant l'aide militaire que nous apportons à l'Ukraine depuis le début du conflit et les perspectives pour l'avenir que dessine l'accord. J'ai eu l'occasion d'y répondre en partie en réunion de la commission de la défense.

Rappelons-le, nous fournissons des armements, des équipements militaires, des munitions, mais aussi de la formation. Celle-ci a été trop peu évoquée alors qu'elle est centrale, puisque la France forme près d'un tiers des soldats ukrainiens inclus dans la mission d'assistance militaire de l'Union européenne. Cet effort de formation ne saurait être déconnecté des équipements militaires que nous donnons.

La première fonction militaire de ces dispositifs est la défense sol-air, incluant tous les niveaux de la lutte antidrones : les armes de courte, moyenne et haute portées – les Mistral, le VL Mica appelé à remplacer les Crotale, les missiles Aster du programme Samp(-T) (système sol-air de moyenne portée terrestre) – que nous avons pu donner à l'Ukraine permettent de protéger non seulement le champ de bataille, mais aussi les villes, les infrastructures civiles et énergétiques, et les populations civiles. C'est bien entendu sur cet axe que nous devons concentrer nos efforts dans les prochains mois puisque la Russie assume désormais une posture très agressive dans l'espace aérien. C'est, en miroir, la maîtrise de la défense sol-air qui permettra de faire la différence.

La deuxième fonction militaire est l'artillerie : on ne peut pas tenir de ligne de front ni mener de contre-offensive sans maîtriser les fonctions de l'artillerie. C'est en cela que le canon Caesar est devenu le symbole d'une aide militaire efficace. Toutefois, il ne suffit pas : il faut aussi fournir les pièces détachées, les éléments d'un maintien en condition opérationnelle, les obus et l'ensemble de ce qui participe à l'organisation globale des fonctions de l'artillerie.

J'en viens au dernier élément, qui nous singularise, à l'instar de nos amis britanniques : nos capacités de frappe en profondeur, c'est-à-dire derrière la ligne de front. Les Britanniques ont ouvert la voie en livrant des Storm Shadow, produits par MBDA UK, et nous avons suivi en livrant des Scalp, qui correspondent au même type de missiles, produits par MBDA France. Nous poursuivrons nos efforts en ce sens. Le Premier ministre l'a rappelé tout à l'heure, les cessions de bombes guidées dites AASM sont essentielles pour permettre aux Ukrainiens de tenir. Nous le constatons d'ailleurs depuis dix jours : alors qu'une ligne de front avait commencé à s'éroder massivement, cette érosion a été freinée grâce à ces bombes air-sol guidées, de fabrication française. Nous comptons en livrer plus de 600 cette année, ce qui relève d'ailleurs d'une prouesse technologique, puisque nous avons réussi à adapter ces bombes, traditionnellement acheminées par avions Rafale ou Mirage, sur des avions de classe soviétique, afin que les Ukrainiens puissent disposer de cette fonction.

Si je vous livre ces éléments, c'est qu'au-delà des chiffres, il s'agit de procéder à des cessions d'équipements militaires utiles et efficaces – c'est ce que nous faisons depuis le début, ce qui contribue à asseoir la crédibilité de la France dans la durée.

Le classement établi par l'Institut d'économie mondiale de Kiel en matière d'aide militaire, commenté à plusieurs reprises, est faux en ce qu'il ne prend en compte que les

éléments promis, déclarés publiquement, et non pas les matériels réellement livrés. Or vous le savez, ce n'est qu'il y a dix jours que nous avons fait la transparence sur l'ensemble des cessions d'armes effectuées depuis deux ans. Par définition, ce classement devra donc être mis à jour. D'autre part, il est adossé à un Land allemand. D'autres think tanks pourront sans doute nous fournir des données. Quand j'entends des représentants de groupes politiques se référer de nouveau à ce classement alors que nous ne cessons de répéter qu'il n'est pas fidèle à ce que nous avons accompli ni même, monsieur le président Marleix, au rapport parlementaire issu de cette maison même, qui place l'aide militaire de la France à un autre niveau, je ne peux donc qu'être extrêmement surpris!

M. Olivier Marleix. Je n'ai pas fait référence à ce classement! C'est faux. Vous racontez n'importe quoi!

M. Sébastien Lecornu, ministre. Dans ce cas, vous me donnerez la source du classement que vous avez cité à la tribune de l'Assemblée nationale car vos chiffres ne sont pas les bons!

Je poursuis. La situation actuelle pose évidemment la question de l'économie de guerre. À la suite du président Thomas Gassilloud, j'aimerais que nous rendions tous, unanimement si possible, un hommage appuyé et particulier à l'ensemble des salariés de la base industrielle et technologique de défense française – ouvriers, techniciens, ingénieurs, agents de la direction générale de l'armement –, qui ne ménagent pas leurs efforts depuis deux ans pour réussir le passage à cette économie de guerre. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE, LR, Dem et sur quelques bancs du groupe RN. – M. Jean-Charles Larssonneur se lève et applaudit également.*) De grâce, ne jetons pas le bébé avec l'eau du bain et ne nous tirons pas une balle dans le pied en expliquant, ici, devant le monde entier et tous nos clients à l'export, que nous n'avons pas réussi à entrer dans l'économie de guerre!

M. Erwan Balanant. Ils dénigrent la France!

M. Ian Boucard. Je ne crois pas, non.

M. Sébastien Lecornu, ministre. Les choses avancent dans plusieurs segments, monsieur le président Marleix. Qui peut nier que nous produisons trois fois plus de canons Caesar aujourd'hui qu'il y a deux ans? Que nous avons divisé par deux le temps de fabrication des missiles Mistral dont nous avons besoin pour l'Ukraine? (*M. Olivier Marleix fait mine de minimiser les propos du ministre.*) Ne faites pas ce geste, monsieur Marleix: derrière ce résultat, ce sont des ouvriers, des ingénieurs, des techniciens, qui sont engagés, notamment dans l'usine de Roanne. Respectez celles et ceux qui servent leur pays en travaillant dans les industries de défense. (*Les députés des groupes RE et Dem se lèvent et applaudissent. – M. Jean-Charles Larssonneur se lève et applaudit également.*)

Je ne nie pas qu'il reste du chemin à parcourir, monsieur Marleix. D'ailleurs, si les crédits militaires n'avaient pas diminué jadis, nous n'aurions pas perdu autant de temps et autant de capacités de défense!

M. Olivier Marleix. Calmez-vous, monsieur le ministre, tout va bien se passer!

Mme Émilie Bonnavard. C'est honteux! Vous faites de la politique politicienne!

M. Sébastien Lecornu, ministre. Vous m'avez interpellé nommément, monsieur Marleix; je vous réponds sans détour. Nous avons perdu, en vingt ans, d'importantes capacités militaires. Nous prenons des mesures pour remonter en puissance, mais cela demande du temps, ce

qui explique que nous ne soyons pas au maximum de nos performances pour certains segments, comme la production de poudre qui a été délocalisée dans les années 1990 – vous avez la réponse à votre question, monsieur Vallaud. Nous nous employons à la relocaliser en France, à Bergerac. Tout cela prend du temps! (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE et Dem.*)

Je souhaite que nous soyons le plus unis possible pour mener le combat de l'économie de guerre.

Mme Émilie Bonnavard. Bravo! C'est bien parti!

M. Sébastien Lecornu, ministre. Vous ne pouvez pas dire, monsieur Marleix, que les industriels français n'ont pas avancé. Pire, vous avez déclaré qu'il n'y avait pas de commandes! Plus de 200 missiles Aster ont été commandés à MBDA en janvier 2023: ne dites pas qu'il n'y a pas de commandes! Des dizaines de milliers d'obus d'artillerie de 155 millimètres ont été commandés par le ministère des armées et la direction générale de l'armement: ne dites pas qu'il n'y a pas de commandes!

Mme Émilie Bonnavard. Vous n'êtes pas à la hauteur!

M. Sébastien Lecornu, ministre. Comment pouvez-vous dire, alors que le budget des armées aura doublé en dix ans, qu'il n'y a pas de commandes! Il y en a, pour nos industries de défense! Nous devons être clairs car les sujets sont graves, tant pour l'aide à l'Ukraine ou la livraison à nos propres armées, que pour la réussite de notre exportation d'armes.

Je me tiendrai toujours à votre disposition, puisque vous êtes membre de la commission de la défense, monsieur le président Marleix, et que j'ai toujours plaisir à m'y rendre – d'autant plus que je vous y croise rarement –, pour répondre à vos questions avec précision afin de ne pas laisser abîmer le bilan que nous devons à nos industriels ainsi qu'à ceux qui s'engagent pour la réussite de cette économie de guerre! (*Vifs applaudissements sur les bancs des groupes RE et Dem. – Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

Mme la présidente. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Gabriel Attal, Premier ministre. Je remercie les oratrices et les orateurs qui se sont succédé à cette tribune, témoignant de notre capacité à engager, sur un sujet aussi grave, un débat apaisé (*Exclamations sur les bancs du groupe LR*) par-delà les divergences politiques. Les débats sont toujours nécessaires et utiles.

Je tirerai trois conclusions de nos échanges. Tout d'abord, on peut être dans l'opposition au Gouvernement et au Président de la République, tout en assumant un soutien clair, net, sans remise en question, à l'Ukraine. De nombreuses interventions ont permis de démontrer, madame Le Pen, l'exact contraire de ce que vous avanciez en prétendant qu'il ressortait de notre discours qu'être contre le Président de la République revenait à être pro-Poutine. Les discours de plusieurs présidents de groupes de l'opposition ont montré que l'on pouvait être dans l'opposition, contre le Président de la République, et contre Poutine! (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE et Dem.*) Être pro-Poutine, ce n'est pas être anti-Macron: c'est être pro-Poutine, tout simplement, comme vous l'avez été ces dernières années dans toutes vos prises de position. (*Mêmes mouvements.*) C'est ma première conviction.

M. Jean-Philippe Tanguy. Votre conviction, c'est un mensonge!

M. Gabriel Attal, Premier ministre. C'est plutôt la réalité.

Ma deuxième conviction, après avoir écouté les interventions de celles et ceux qui sont le plus hostiles à cet accord bilatéral, est qu'ils n'ont pas semblé très fiers de leurs positions...

M. Sébastien Jumel. Parce que le moment exige de la gravité!

M. Gabriel Attal, Premier ministre. ...et qu'ils ont été incapables de proposer une solution alternative au soutien à l'Ukraine.

Mme Marine Le Pen. Arrêtez avec votre psychologie! Faites plutôt de la politique!

M. Gabriel Attal, Premier ministre. J'ai entendu soit de la diversion,...

M. Julien Odoul. En matière de diversion, vous y connaissez quelque chose!

M. Gabriel Attal, Premier ministre. ...soit de faux arguments. J'ai entendu M. Roussel, Mme Le Pen et l'orateur de La France insoumise affirmer qu'ils n'étaient pas favorables à cet accord car ils étaient pour la négociation et la paix. Mais comment voulez-vous que les Ukrainiens puissent négocier leur sécurité si leurs alliés leur font savoir qu'ils les désarment en cessant de les soutenir? (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE et Dem.*)

M. Jean-Michel Jacques. Exactement!

M. Gabriel Attal, Premier ministre. Il n'y a pas de négociation possible aujourd'hui, puisque les Russes expriment clairement que la seule négociation à leurs yeux consiste à envahir intégralement l'Ukraine et à lui retirer sa souveraineté! (*Mêmes mouvements.*) Si nous voulons qu'une négociation puisse être engagée et que l'Ukraine puisse sortir de cette guerre par la diplomatie, madame Le Pen, il faut que les Ukrainiens soient en position de négocier, ce qui suppose qu'ils soient soutenus par leurs alliés! (*Vifs applaudissements sur les bancs des groupes RE et Dem. – Exclamations sur les bancs du groupe RN.*)

Mme Marine Le Pen. C'est ce que j'ai dit!

M. Gabriel Attal, Premier ministre. Vous proposez exactement l'inverse!

Je dis la même chose à M. Roussel: vous vous êtes opposé à cet accord bilatéral car vous considérez qu'il faut parvenir, par la négociation, à un accord qui permettrait aux Ukrainiens de s'en sortir, mais vous n'avez déposé aucune proposition qui leur assurerait une position de force pour le faire.

M. Stéphane Peu. Si!

M. Jean-Philippe Tanguy. Vous non plus!

M. Gabriel Attal, Premier ministre. Vous avez même ajouté qu'il fallait arrêter de bomber le torse! Je vous le dis clairement, monsieur Roussel: je préfère bomber le torse que me mettre à plat ventre devant la Russie qui agresse. (*Applaudissements sur les bancs du groupe RE, parmi lesquels quelques députés se lèvent, et sur ceux du groupe Dem.*)

M. Sébastien Jumel. Ce n'est vraiment pas à la hauteur de la gravité de la situation!

M. Gabriel Attal, Premier ministre. Dans la série des faux arguments, Mme Le Pen a évoqué les avoirs russes en prétendant que nous refusions d'aborder la question.

Mme Marine Le Pen. J'ai parlé des intérêts!

M. Gabriel Attal, Premier ministre. Au moment même où nous parlons, madame Le Pen, l'Union européenne travaille à l'élaboration d'un mécanisme qui permettrait de capter les revenus générés par les avoirs russes. Les 3 milliards d'euros ainsi récupérés nous permettraient de soutenir les Ukrainiens. Vous venez, là encore, de prouver que vous ne suivez pas beaucoup les dossiers traités par le Parlement européen et la Commission européenne. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE et Dem. – Exclamations sur les bancs du groupe RN.*)

Je vous ai entendu vous réclamer du général de Gaulle et du gaullisme, madame Le Pen. (*« Quelle honte! » sur les bancs du groupe RE.*) En réponse, je dirai simplement que toutes les positions que vous avez tenues sur la Russie depuis une dizaine d'années sont autant d'appels du 18 juin inversés. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe RE.*)

Mme Marine Le Pen. N'importe quoi!

M. Gabriel Attal, Premier ministre. C'est ainsi que quand la Russie a envahi la Crimée et qu'un prétendu référendum a été organisé avec un pistolet sur la tempe des votants, vous étiez là pour légitimer cette invasion et ce pseudo-référendum, dont nous allons commémorer les dix ans dans quelques jours! (*Applaudissements sur les bancs du groupe RE.*) À l'époque, seuls des observateurs envoyés par Moscou ont couvert le scrutin. Parmi eux, on comptait quelques Européens: les eurodéputés du Rassemblement national, mandatés par le Kremlin pour observer un pseudo-référendum et des pseudo-votes. (*Applaudissements sur les bancs du groupe RE. – Exclamations sur les bancs du groupe RN.*)

Mme Marine Le Pen et M. Jean-Philippe Tanguy. N'importe quoi!

M. Gabriel Attal, Premier ministre. Eh si, madame Le Pen: MM. Chauprade et Mariani ont fait partie de ces observateurs mandatés par Moscou. Voilà la réalité!

M. Aurélien Pradié. Vous dégradez le sujet!

M. Gabriel Attal, Premier ministre. La troisième leçon que je tire de ces débats, c'est qu'aucun des intervenants, y compris ceux qui s'opposent à cet accord bilatéral, n'a remis en cause le fait que la victoire de la Russie sur l'Ukraine serait un cataclysme pour le pouvoir d'achat des Français, en ce qu'elle entraînerait une explosion supplémentaire des prix des céréales – qui seraient intégralement contrôlés par la Russie –, ainsi qu'une nouvelle explosion des prix de l'énergie, qui donnerait lieu à des vagues migratoires massives sur le continent européen.

M. Jean-Philippe Tanguy. Quel rapport?

M. Gabriel Attal, Premier ministre. J'en déduis que le meilleur moyen de protéger les Français est d'aider les Ukrainiens à tenir dans cette guerre (*Applaudissements sur les bancs du groupe RE et sur quelques bancs du groupe Dem*); vous en avez fait la démonstration sans l'assumer. C'est la ligne de ce gouvernement, du Président de la République et de cette majorité, et c'est une très grande fierté pour nos concitoyens. (*Les députés des groupes RE, Dem et HOR se lèvent et applaudissent.*)

Mme la présidente. Le débat est clos.

VOTE EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 50-1 DE LA CONSTITUTION

Mme la présidente. En application de l'article 65 du règlement, la conférence des présidents a décidé que le vote se déroulerait dans les salles voisines de la salle des séances.

Le scrutin est annoncé dans l'enceinte de l'Assemblée nationale. Il est ouvert pour une durée de trente minutes. Il sera donc clos à vingt heures trente.

Suspension et reprise de la séance

Mme la présidente. La séance est suspendue.

(La séance, suspendue à vingt heures, est reprise à vingt heures trente-deux.)

Mme la présidente. La séance est reprise.

Voici le résultat du scrutin sur la déclaration du Gouvernement relative à l'accord de sécurité franco-ukrainien et à la situation en Ukraine :

Nombre de votants	572
Nombre de suffrages exprimés	471
Majorité absolue des suffrages exprimés	236
Pour l'approbation	372
Contre	99

L'Assemblée nationale a approuvé la déclaration du Gouvernement. *(Applaudissements sur les bancs des groupes RE et Dem.)*

3

ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE SÉANCE

Mme la présidente. Prochaine séance, ce soir, à vingt-deux heures :

Suite de la discussion du projet de loi relatif à l'organisation de la gouvernance de la sûreté nucléaire et de la radioprotection pour répondre au défi de la relance de la filière nucléaire ;

Suite de la discussion du projet de loi organique visant à modifier la loi organique du 23 juillet 2010 relative à l'application du cinquième alinéa de l'article 13 de la Constitution.

La séance est levée.

(La séance est levée à vingt heures trente-quatre.)

Le directeur des comptes rendus

Serge Ezdra